



Aujourd'hui
 Quelques éclaircies. Puis la nébulosité augmentera à nouveau et des précipitations de neige entre 500 et 1000 mètres.

Demain
 Temps instable, très nuageux, avec des précipitations principalement au nord des Alpes. Limite des chutes de neige variant entre 700 et 1000 mètres.

| | | | | | | |
|------------------------------|----|-----|-------|--|--------|---------|
| Lac des Brenets 750,66 m | | | | | Lever | Coucher |
| Lac de Neuchâtel 429,01 m | 3° | -3° | 500 m | | 8 h 08 | 17 h 20 |
| Fête à souhaiter: Raymond | | | | | | |

ÉTRANGERS EN SUISSE
 Le million bientôt dépassé ▶ 4

LES «AMBASSADEURS» DE L'HORLOGERIE!
 Première assemblée ordinaire du WOSTEP ▶ 6

LA VOIE D'UNE RÉGION
 Création d'un espace économique-culturel au Val-de-Ruz ▶ 17

L'ÈRE POST-MATTEO À LA CHAUX-DE-FONDS
 Les jeux sont ouverts ▶ 19

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Juge ou flic

M. Peter Arbenz est le premier policier du pays. Flic, dit-on dans la rue.

Ce n'est pas péjoratif, mais les faits sont là. On ne parle plus guère aujourd'hui que des opérations de police menées par le délégué aux réfugiés, que des actions intentées contre ceux qui cachent des requérants d'asile en fuite, que de décisions d'internement qui prennent valeur de prononciation de justice.

C'est la face la moins agréable du délégué aux réfugiés et c'est, il faut bien l'avouer, un rôle de fonctionnaire subalterne. Mais c'est de là que vient le rude coup porté cette semaine à l'édifice confédéral, l'origine du brûlot qui menace à Genève et Delémont.

«Moi aussi j'aimerais bien être dans le rôle du bon, être à la place du Haut-Commissaire aux Réfugiés», répondait, rêveur, Peter Arbenz à un hebdomadaire. Et d'évoquer, en début de semaine, ses espoirs de pouvoir mener une politique plus active, plus positive en faveur des réfugiés les plus défavorisés, plutôt que de devoir se borner à des réactions défensives et musclées.

L'homme est sincère. Mais il paie là des velléités, les siennes ou celles d'Elisabeth Kopp, de concentrer tous les pouvoirs, du juge et du flic, entre les mains du délégué. Goût de la puissance, hantise toute zurichoise de l'efficacité, peur de la délégation de compétences? Toujours est-il que l'ordonnance sur l'asile confie le destin entier du requérant, de son arrivée sur sol helvétique à son expulsion, à un seul homme. Voilà l'erreur.

Les conditions de l'accueil des requérants, leur audition, la décision administrative du délégué disparaissent ainsi derrière la silhouette de premier flic de Suisse. Peter Arbenz n'est plus celui qui juge, il est celui qui expulse.

Et voilà que c'est l'ensemble de la politique suisse des réfugiés qui se confond avec l'action d'un seul homme. Qu'il soit médiocre, de peu d'imagination politique, sans don particulier pour les relations humaines, et c'est le résultat que l'on connaît.

Pourquoi n'avoir pas laissé aux services ordinaires de l'Office fédéral de la police la responsabilité et l'organisation de tâches strictement exécutives?

On a voulu renforcer Peter Arbenz, on l'a en fait fragilisé.

Yves PETIGNAT

Amitié franco-allemande

Quart de siècle célébré avec faste

Le 22 janvier 1963, le général De Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer signaient à l'Elysée un traité de coopération qui scellait la réconciliation franco-allemande et marquait le début d'une amitié qui s'est renforcée au fil des ans.

Vendredi, 25 ans plus tard pour jour, le président Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl ont célébré l'anniversaire de ce traité au cours d'une journée commémorative.

LE POINT FORT
 Le moment fort de cette journée fut la signature, dans le même salon Murat où s'était déroulée la rencontre De Gaulle - Adenauer, de deux protocoles destinés à renforcer la coopération militaire et économique par la création d'un Conseil franco-allemand de défense et de sécurité et d'un Conseil conjoint économique et financier.

Ces deux textes doivent être ratifiés par les parlements français et allemand. Le Conseil de défense a pour rôle d'assurer la «coopération militaire entre les deux armées», de permettre «l'élaboration de conceptions communes dans le domaine de la défense et de la sécurité» et «la concertation sur toutes les questions intéressant la sécurité de l'Europe, y compris dans le domaine de la maîtrise des armements».

Le Conseil économique et financier a un rôle plus limité. Asso-

ciant les ministres de l'économie et les gouverneurs des banques centrales des deux pays, il doit favoriser la concertation et le rapprochement sur les questions économiques et financières.

La journée avait commencé par une cérémonie militaire aux Invalides. Les deux chefs d'Etat ont assisté à un défilé d'unités des deux pays et à une manifestation aérienne, avec des avions Mirage et Tornado.

MUSIQUE
 Comme de coutume à chaque sommet franco-allemand, la fanfare allemande a joué La Marseillaise avant que l'harmonie de l'infanterie de marine française n'interprète le Deutschland Lied. M. Kohl s'est déclaré «très ému» par cette cérémonie.

Ensuite, une séance plénière a réuni une vingtaine de ministres français et allemands, avant un grand déjeuner à l'Elysée.

Six jeunes gens, trois Français et trois Allemands, qui fêtaient vendredi leur 25e anniversaire, étaient invités à table, aux côtés de personnalités telles que Pierre Mau-



roy, Maurice Couve de Murville, Jacques Delors et Maurice Herzog. Les jeunes ont d'ailleurs été à l'honneur toute la journée puisque MM. Kohl et Mitterrand sont allés dans l'après-midi rendre visite à une classe franco-allemande au lycée Henri IV et qu'ils devaient assister dans la soirée à un concert

de jeunes choristes des deux pays à Saint-Louis des Invalides. Entre-temps, MM. Kohl et Mitterrand ont eu deux entretiens en tête-à-tête, l'un avant le déjeuner, l'autre après la brève visite de M. Kohl à l'Hôtel Matignon. Avant le concert qui devait achever cette journée, les deux

chefs d'Etat ont chacun prononcé un discours à l'Elysée. «Il n'y a pas d'axe franco-allemand», a notamment déclaré M. Mitterrand. «Il y a en revanche une volonté forte, à Paris et à Bonn, de mettre en commun nos ambitions et nos moyens pour faire avancer l'Europe».

La même chanson

Grünenfelder impérial sur 50 km



Andi Grünenfelder: sans rivaux à Zweisimmen. (Maeder)

SPORTS 13 - 15 - 16

Il y a cinquante ans, l'Anschluss

Un discours de Waldheim

Le président autrichien Kurt Waldheim fera un discours officiel le 11 mars, jour du 50e anniversaire de l'Anschluss (l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie).

Cette décision, annoncée hier, a suscité de vives réactions chez les socialistes et les écologistes autrichiens. Initialement, il était prévu que M. Waldheim - soupçonné d'avoir participé aux atrocités commises contre des juifs par l'armée allemande dans les Balkans - s'adresse au Parlement le 11 mars prochain. Hier, en fin de matinée, la présidence à tout d'abord annoncé que M. Waldheim ne se rendrait pas à la Chambre ce jour-là. Puis, quelques heures plus tard, on annonçait que M. Waldheim ferait un discours dans l'ancien palais impérial de Hofburg, qui abrite aujourd'hui les bureaux de la présidence. Une grande partie de la gauche autrichienne avait fait savoir qu'elle boycotterait le discours de M. Waldheim au cas où celui-ci décidait de s'adresser au Parlement. (ap)

LA PLUS GRANDE EXPO D'OCCASIONS DE TOUTES MARQUES

SUBARU 4 x 4

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
 Fritz-Courvoisier 66
 ☎ 039 / 28.66.77

L'ÉVÉNEMENT

L'annonce qui dérange

Un enfant à donner.

A cause de cette annonce faite par les médias, une bonne partie de la France en émoi!

Le jeune couple de chômeurs rouennais, qui a lancé cette information ne s'est peut-être pas rendu compte de l'impact qu'elle aurait en un moment où l'actualité est creuse.

Selon toute vraisemblance, il avait entendu surtout dénoncer par son offre l'absurdité d'une société qui ne lui fournissait pas les moyens d'élever un second enfant, sans avoir recours aux amouneuses privées ou publiques.

Le procédé de ce couple de Normandie peut choquer. On peut critiquer son manque d'esprit paternel et maternel. On peut avancer qu'il pouvait obtenir une aide rapide de l'Etat. On peut remarquer qu'il agit hors des normes légales.

Quelles que soient les réticences, l'émotion suscitée par sa démarche montre qu'il ne s'est pas comporté stupidement, puisqu'il a atteint l'opinion publique de plein fouet. Au cœur.

Alors que les candidats à la présidence de la République et les présumés tels se gargarisent de mots et s'éloignent des problèmes quotidiens, soit qu'ils prennent trop de hauteur par rapport à l'événement, soit qu'ils aiment à ronronner — comme une bouilloire à petit feu — ce couple a illustré le fait que la situation du simple pékin est de moins en moins confortable.

Les grands principes fusent. Les déclarations «généreuses se multiplient. Rien ne change fondamentalement.

Bien sûr, des âmes charitables auraient secouru les parents dans la pauvreté. Bien sûr, les pouvoirs publics leur auraient versé quelques centaines de francs.

Peut-être que s'ils n'avaient pas passé par une phase de découragement, les parents l'auraient mieux réalisé. En publiant qu'ils donnaient leur enfant à la meilleure famille d'adoption, ils ont eu pourtant une réaction salutaire: ils ont obligé des milliers d'Occidentaux à s'apercevoir que, au-delà des grands sentiments, il existe une misère toute proche. Qu'on oublie parce qu'elle ne permet pas les envolées lyriques et qu'elle ne procure pas l'auréole de défendre une grande cause.

Willy BRANDT

Israël: retour au calme

En dépit des craintes, un calme relatif a régné vendredi à Jérusalem-Est ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en ce jour de la grande prière musulmane également décrétée «Journée des martyres» commémorant le souvenir des Palestiniens tués en six semaines de troubles dans les territoires occupés par Israël.

Plusieurs centaines de manifestants portant un cercueil symbolique se sont notamment rassemblés devant l'Esplanade des mosquées à Jérusalem, à cette occasion.

De jeunes Arabes sont sortis de la mosquée El Aqsa à l'issue de la grande prière du vendredi aux cris de «Dieu est Grand!», portant le cercueil recouvert d'un drapeau palestinien.

Un hélicoptère de l'armée survolait les manifestants et les policiers des unités antiémeutes ne sont pas

intervenues. La foule s'est dispersée sans incident.

«Par notre sang et notre âme, nous te rachèterons, Palestine», ont scandé à l'unisson quelque 300 hommes revêtus pour la plupart de keffieh. Un peu à l'écart, 70 Palestiniens tendaient leur poing fermé en hurlant des slogans nationalistes.

La situation était moins calme ailleurs dans la vieille ville de Jérusalem, où de jeunes Palestiniens ont lancé des pierres sur les policiers le long de la Via Dolorosa, qu'aurait emprunté Jésus pendant son chemin de croix.

Les forces de l'ordre ont répliqué à coup de grenades lacrymogènes mais personne n'a été blessé.

Près de 600 policiers équipés de boucliers et de matraques avaient par ailleurs pris position autour de la mosquée Harem Es-Charif qui surplombe le Mur des Lamentations.

Des manifestations se sont également déroulées devant la principale mosquée de Gaza, où 100 Palestiniens ont scandé «Dieu est Grand» et «Notre âme à la Palestine» à la fin des prières de la journée.

Les manifestants ont bombardé de pierres quatre véhicules, mais, là encore, il n'y a pas eu de blessés et les soldats israéliens sont restés impassibles.

D'après l'agence Palestine Service, cinq Palestiniens ont été blessés lors d'un affrontement avec les soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Qalqilya, en Cisjordanie occupée. L'armée israélienne a déclaré ne pas pouvoir confirmer cette information dans l'immédiat.

UN GESTE DE BONNE VOLONTÉ

Les autorités militaires israéliennes avaient auparavant levé dans

la journée le couvre-feu dans quatre des huit camps de réfugiés de la bande de Gaza, afin de permettre aux musulmans palestiniens d'assister à la prière de vendredi.

«Il s'agit d'un geste de bonne volonté (...) permettant aux croyants musulmans de se rendre dans les mosquées et de participer aux services religieux», a déclaré le général Yitzhak Mordechai.

Le général a cependant souligné que l'armée «avait été déployée dans la région et était prête à intervenir pour toute lapidation. Si quelqu'un veut troubler l'ordre, il nous trouvera prêts».

Le couvre-feu a été levé dans les camps de Rafah, Deir el-Balah, Khan Younis et Beach qui abritent environ 130.000 réfugiés. Néanmoins le couvre-feu demeure en vigueur dans les camps de Jabalyeh, Nousseirat, Boureij et Maghazi. (ap)

Cicciolina Bientôt au banc des accusés?

Ilona Staller, plus connue sous le nom de «Cicciolina», ex-reine du cinéma porno et aujourd'hui membre de l'Assemblée italienne, pourrait comparaître prochainement devant la Justice.

Le Parquet de Milan a engagé hier une procédure à son encontre: la Justice lui reproche d'avoir montré une trop grande partie de son corps au cours d'un spectacle qu'elle a donné l'autisme dernier dans une boîte de Milan.

Avant de voir Mlle Staller sur le banc des accusés, il faudra attendre la décision du Parlement, qui peut très bien s'opposer à l'audition par la Justice d'un de ses membres.

«Cicciolina», avant d'être une élue du peuple, avait déjà eu des problèmes avec la justice italienne, à cause de son goût prononcé pour les tenues très, très légères, qu'elle exhibe dans les rues ou devant les caméras de la télévision.

Ces dernières semaines, Mlle Staller a déclaré qu'elle entendait briguer la présidence du petit parti radical, sur les listes duquel elle a été élue l'an dernier. Cette décision a provoqué de sérieux remous au sein de la formation, et «Cicciolina» a été obligée de mettre un bémol à ses ambitions. (ap)

Satellite menaçant

La NASA inquiète

Si la navette américaine ne revole pas bientôt, un satellite pesant 11 tonnes pourrait retomber sur la Terre, a affirmé vendredi un responsable de la NASA.

M. Robert James a expliqué au quotidien «Los Angeles Times» que ce satellite, qui a coûté 14 millions de dollars, a été mis sur orbite par Challenger en 1984. La NASA pensait le récupérer dans l'espace au cours d'un autre vol de navette. L'engin ne possède aucun système de propulsion, indispensable pour maintenir un satellite plusieurs années sur son orbite.

Mais les navettes ne volent plus depuis maintenant deux ans, et si la NASA tarde encore, le satellite, d'une taille comparable à celle d'un autobus, pourrait retomber quelque part sur la planète. Selon M. James, la chute pourrait se produire à partir de 1990.

Normalement, la navette américaine doit reprendre le chemin du ciel au milieu de cette année. Mais la NASA, à maintes reprises, a repoussé la date de reprise des vols. (ap)

Pendjab: les sikhs tuent

Quinze personnes ont été tuées depuis jeudi par des séparatistes sikhs au Pendjab (nord-ouest de l'Inde), a annoncé vendredi l'agence de presse indienne PTI.

Selon PTI, six hommes ont ouvert le feu vendredi dans un jardin public à Barnala (à 130 km de Chandigarh, capitale du Pendjab) tuant douze personnes, toutes hindoues, qui faisaient leur jogging matinal. Six des victimes sont mortes sur le coup, les six autres à l'hôpital des suites de leurs blessures. Six personnes ont également été blessées.

Quatre heures plus tard, deux sikhs ont tué par balles un dirigeant régional d'une organisation hindoue, le Bharatiya Janata (Parti du peuple indien), alors qu'il circulait à bord de

sa voiture à Ludhiana. La police avait indiqué, dans un premier rapport, que l'homme politique avait été tué dans sa résidence.

Par ailleurs, un commerçant a été tué jeudi soi par des militants sikhs dans le district d'Amritsar, et un villageois a connu le même sort, dans le district voisin de Gurdaspur, deux bastions des séparatistes, selon PTI.

Ces incidents portent à 132 le nombre de personnes tuées par des extrémistes sikhs au Pendjab depuis le début de l'année. En 1987, le bilan total s'élevait à 1200 morts. (ats, afp)

Haïti: intimidation

Un dirigeant politique haïtien, le docteur Louis Roy, a été interpellé hier à l'aéroport de Port-au-Prince alors qu'il revenait d'un voyage à l'étranger. Quant à Louis Déjoie, l'un des quatre principaux leaders de l'opposition haïtienne, il a été arrêté puis libéré.

Il a quitté le pénitencier national de Port-au-Prince hier en début d'après-midi, ont constaté sur place les journalistes. Selon le ministère de l'information, M.

Déjoie a bénéficié d'une libération conditionnelle, la procédure judiciaire le concernant étant toujours en cours.

Louis Roy, considéré comme le père de la nouvelle Constitution démocratique haïtienne, adoptée en 1987 par référendum, a été interpellé par la police alors qu'il revenait de la Martinique, a-t-on précisé. Aucune raison n'a été donnée pour son interpellation. (ats, reuter, afp)

Belgique: l'impasse

La crise politique s'aggrave

L'impasse politique s'est aggravée vendredi en Belgique en raison de l'échec de la mission du formateur M. Willy Claes qui n'a pas réussi à jeter les bases d'une coalition de centre-gauche.

Le roi Baudouin doit maintenant trouver une autre issue pour sortir de l'impasse qui dure depuis les élections du 13 décembre. Le vote n'a pas permis en effet de dégager une majorité capable de succéder à l'ancienne majorité de centre-droit.

«Je ne vois pas comment en sortir, a déclaré M. Claes. Je suis plus inquiet que déçu».

M. Claes avait proposé une coalition rassemblant les socialistes et les sociaux chrétiens (CVP) de

Flandres et de Wallonie. La coalition de centre droit dirigée par M. Wilfried Martens avait perdu la majorité et ne dispose pas de suffisamment de voix pour gouverner avec efficacité.

Depuis le 13 décembre, le gouvernement de M. Martens continue d'expédier les affaires courantes.

M. Claes avait demandé aux sociaux-chrétiens et aux socialistes d'engager des négociations jeudi mais les discussions s'étaient soldées immédiatement par un échec.

Les élections avaient été provoquées en raison du traditionnel conflit des Fourons, ce village francophone situé dans une région flamande dont le maire refuse de parler flamand. (ap)

Moubarak propose

Un appel à Israël et aux Palestiniens

Dans une interview publiée hier par le «Washington Post», le président égyptien Hosni Moubarak affirme qu'il demandera aux Palestiniens d'arrêter les actes de violence dans les territoires occupés en échange d'un arrêt de la politique de colonisation israélienne, et cela pendant six mois pour tenter de ramener la paix au Proche-Orient.

Les Israéliens, déclare M. Moubarak, devront également accepter une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient et respecter les droits politiques des habitants arabes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

«Je sais que tout le monde ne sera pas d'accord avec tout cela dans un premier temps et que je serai critiqué», poursuit le chef de

l'Etat égyptien qui est sur le point d'effectuer une tournée de 10 jours aux Etats-Unis et en Europe, à partir de la semaine prochaine. «Mais nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que sonne le signal d'alarme.»

Rejetant les arguments selon lesquels le gouvernement américain peut difficilement prendre des initiatives de politique étrangère pendant une année électorale, M. Moubarak qui s'est rendu la dernière fois à Washington en 1985, a par ailleurs déclaré qu'il allait demander au président Reagan de faire des Etats-Unis un «partenaire à part entière» dans les efforts diplomatiques en cours pour parvenir à la paix au Proche-Orient. (ats, reuter, afp)

Neige: offensive remarquée



La neige a fait hier un retour remarqué dans de nombreux pays européens. Notre béline AP montre des automobilistes en difficulté dans les Midlands en Grande-Bretagne. (Béline AP)

LE MONDE EN BREF

PYONGYANG. — Si les relations entre les deux Corées continuent à se détériorer, le régime nord-coréen «n'aura pas d'autre choix que la guerre», a annoncé l'agence de presse officielle de la Corée du Nord.

LIMA. — Six rebelles, deux paysans et un responsable local ont été tués au Pérou dans diverses opérations terroristes, ce qui porte à 89 le nombre des morts depuis le début de l'année, victimes de la violence politique.

AUSTRALIE. — Trois violents séismes ont frappé le Territoire du Nord australien en moins de douze heures.

LONDRES. — Le Foreign Office a accusé la Roumanie d'avoir insulté la reine Elizabeth-II en lui faisant tenir, dans une revue publiée par le ministère roumain des Affaires étrangères, des propos imaginaires — et louangeurs —, sur Ceausescu.

NEW YORK. — Un homme portant à la main un drapeau de l'IRA s'est précipité jeudi vers 23 heures sur Sarah Ferguson,

duchesse d'York alors qu'elle se trouvait devant l'hôtel Waldorf Astoria.

WESTMINSTER. — Le Parlement britannique a donné son approbation préalable, par une majorité réduite, à une proposition de loi interdisant l'avortement après 18 semaines suivant la conception.

MADRID. — Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez a ouvert vendredi le 31^e congrès du parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) en soulignant que la création d'emplois constitue la priorité de son gouvernement.

MANILLE. — Quelque 10.000 ouvriers agricoles ont manifesté devant le palais présidentiel à Manille pour protester contre la politique de Mme Corazon Aquino à l'occasion du premier anniversaire d'un massacre de 13 paysans sans terre commis à cet endroit par les forces de l'ordre le 22 janvier 1987.

PARIS. — Pour la première fois en France, une dizaine d'hémophiles ont saisi la justice pour

avoir été contaminés par le virus du SIDA à la suite de transfusions sanguines.

AFGHANISTAN. — Au moins douze personnes ont été tuées et plus de quarante blessées au cours de deux attentats commis vendredi à Jalalabad (est de l'Afghanistan) lors des obsèques du dirigeant Pathan Khan Abdul Ghaffar Khan.

WASHINGTON. — Une Cour d'appel fédérale américaine a jugé inconstitutionnelle une loi héritée du scandale du Watergate et permettant la nomination par les tribunaux de procureurs indépendants pour enquêter sur d'éventuelles irrégularités commises par des hauts fonctionnaires.

WALL STREET. — Shearson Lehman Brothers Inc., la grande banque d'investissements de Wall Street, a décidé de suspendre l'utilisation des programmes informatiques liés aux spéculations sur les contrats à terme des instruments financiers (indices boursiers).

offres d'emploi

Positions supérieures

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la Division Droit constitutionnel de l'Office fédéral de la justice. Rédaction de rapports, commentaires et autres documents; traitement de questions relatives au droit constitutionnel; traductions de textes juridiques; dressement de procès-verbaux; autres tâches spéciales. Aptitude à travailler de manière indépendante, selon instructions. Habile redacteur/trice. Diplôme universitaire en droit. Si possible expérience scientifique dans le domaine du droit constitutionnel (these, assistance), avec de très bonnes connaissances du droit public. Langues: le français, connaissance approfondie de l'allemand.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral de la justice,
services centraux, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire spécialiste

Le poste de suppléant/e du chef du secteur légume de la section Produits agricoles I, dont sa tâche essentielle consiste à réglementer les importations de fruits et légumes, est à repourvoir. Collaboration à la prise de décision en matière d'importation et à l'application du système des trois phases; délivrance des autorisations d'importation, surveillance de la chancellerie de la section, traductions d'allemand en français, participation à l'introduction du TED au niveau de la section. Agro-ingénieur ETS, év. maître-jardinier ou formation commerciale avec expérience de plusieurs années et formation acquise au sein de la branche fruitière et maraîchère (commerce et/ou production). Sens de

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 22 fr. pour 6 mois et 30 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

la collaboration avec l'économie privée, les organisations et associations; capable de s'imposer et de mener des pourparlers, faculté d'organisation et faire preuve de disponibilité; aisance à s'exprimer par écrit et être en mesure de traduire des textes difficiles en français. Goût pour le travail à l'écran et intérêt pour le TED. Langue française avec de bonnes connaissances en allemand; quelques connaissances d'italien constitueraient un avantage.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Division des importations et des exportations, service du personnel,
Zieglerstr. 30, 3003 Berne

Inspecteur/trice

Collaborateur/trice capable d'assumer des tâches difficiles en matière de surveillance des finances publiques. Contrôles

après d'offices et d'entreprises du département militaire fédéral. Aptitude à travailler de manière largement indépendante et à rédiger les rapports de révision. Formation commerciale de base adéquate avec connaissances approfondies et pratique de plusieurs années dans les domaines financier et comptable. Esprit de synthèse et d'analyse. Etudes subséquentes en économie (ESEA, ECCA, comptable ou expert-comptable diplômé/e, éventuellement licencié/e en sciences économiques). Habileté à s'exprimer oralement et par écrit. Langues: l'allemand; connaissances approfondies d'une seconde langue officielle.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Contrôle fédéral des finances,
service du personnel,
Bundesgasse 3, 3003 Berne

Professions administratives

Un/une fonctionnaire d'administration,

Rédiger de la correspondance française et éventuellement anglaise. Traduire d'allemand et d'anglais en français des bulletins, des projets d'ordonnance, des directives et des publications de façon indépendante ou en collaboration avec des spécialistes. Contrôler et dactylographier des rapports, des bulletins à l'aide d'un système de traitement de texte. Exécuter divers travaux de secrétariat. Facilité d'assimilation. Formation commerciale ou équivalente. Expérience professionnelle et maîtrise de la langue française. Langues: le français, très bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Lieu de service: Wabern
Adresse:
Direction de l'Office fédéral de métrologie, Lindenweg 50,
3084 Wabern/Berne

Un/une fonctionnaire d'administration

Responsable du secrétariat d'un centre d'enregistrement. Enregistrement des nouveaux requérants, établissement d'un questionnaire. Organisation des auditions sommaires, convocation et indemnisation des interprètes. Renseignements téléphoniques. Correspondance de caractère général. Formation, à orientation commerciale, achevée. Sens de l'organisation et de la collaboration, facultés d'assimilation et d'adaptation. Langues: bonnes connaissances de la langue pratiquée au lieu de travail et compréhension d'une seconde langue nationale.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Département fédéral de l'intérieur,
secrétariat général, 3003 Berne

Un/une secrétaire

pour la section romande et le Tessin. Dactylographie de la correspondance sous dictée ou d'après manuscrits. Travaux généraux de secrétariat. Apprentissage de commerce ou formation équivalente; habile sténodactylographe. Langue: le français, bonne connaissance de l'allemand et de l'italien souhaitée mais non indispensables.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral des étrangers,
service du personnel, Taubenstr. 16,
3003 Berne

Un/une fonctionnaire d'administration

Poste à mi-temps. Collaborateur/trice de la chancellerie. Traitement de textes exigeants au moyen d'un système moderne. Travaux courants de secrétariat. Remplacements au standard et à la réception. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce. Expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français, avec bonne connaissance de l'autre langue. Connaissance de l'anglais, év. de l'italien souhaitées.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Office fédéral du logement,
service du personnel, Weltpoststr. 4,
3000 Berne 15

Un/une employé/e d'administration

Collaborateur/trice au secrétariat de la Division de Genève. Dactylographie de la correspondance, des rapports, des procès-verbaux, etc. selon manuscrits, notices et dictées, au moyen d'un système de traitement de textes à écran de visualisation ou de la machine à écrire conventionnelle. Travaux de bureau courants. Formation dans une

branche commerciale. Expérience professionnelle. Habile dactylographe, vivacité d'esprit et sens de l'organisation.

Lieu de service: Genève
Adresse:
Office fédéral de l'assurance
militaire, Division de Genève,
av. Edmond-Vaucher 18,
1211 Genève, tél. 022/972121

Professions diverses

Conducteur d'automobiles

Entretien des véhicules à moteur. Engagement comme conducteur de véhicules à moteur. Ayant de l'expérience dans tout ce qui touche les véhicules à moteur. Apte au service militaire. Ayant le sens de la collaboration.

Lieu de service: Colombier
Adresse:
Ecoles d'infanterie de Colombier,
Caserne, 2013 Colombier,
tél. 038/413391 (254)

Un/une Assistant/e-météorologiste

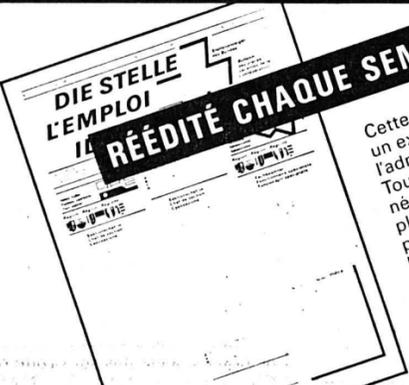
Observation et assistance pour la navigation aérienne du centre météorologique régional et de l'aéroport de Cointin. Exécuter, chiffrer, transmettre et interpréter des observations météorologiques. Délivrer les informations du temps. Surveiller et entretenir les instruments et appareils. Rassembler, établir, analyser et interpréter la documentation météorologique. Travail de 24 heures par équipes. Certificat de fin d'apprentissage, de préférence technique. Langues: le français, connaissance de la langue allemande. Examen après formation interne.

Lieu de service: Genève
Adresse:
Institut suisse de météorologie, chef
du centre météorologique régional
et de l'aéroport,
1215 Genève-aéroport

Un/une Palefrenier

pour les travaux d'écurie et les soins à donner à nos chevaux, nous cherchons un/une collaborateur/trice que nous formerons comme palefrenier. Selon l'aptitude et l'intérêt du/de la titulaire, une formation d'aide attelleur lui sera donnée simultanément. L'intéressé/e sera également engagé/e à la forge et dans d'autres ateliers. Le/la candidat/e provenant de l'agriculture et ayant une certaine expérience aura la préférence. Si possible apte au service militaire.

Lieu de service: Berne
Adresse:
Dépôt fédéral des chevaux de
l'armée, case postale, 3000 Berne 22,
tél. 031/673374



Cette colonne reproduit régulièrement un extrait des emplois offerts par l'administration fédérale. Tous les postes à repourvoir figurent néanmoins dans le bulletin des places vacantes de la Confédération, publié chaque semaine en trois langues.

Pour s'y abonner, on s'adressera à:
Imprimerie Stämpfli + Cie SA
Case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 232323

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE

| | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|--|---|---|---|
| | | | | | | | | | N |
| | | | | X | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| H | | N | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | O | | | | | H | | |
| | | | | V | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | |
| O | | | | | | | | | N |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | N | |

5e jour
Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?
Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001
Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

L'Impartial

...bougez avec

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir

surveillant de chantiers

pour la conduite et la planification de nos chantiers en Suisse romande.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à la Direction de BERICI SA, 1445 Vuitebœuf.

Hôtel-restaurant de bonne renommée, 20 km de La Chaux-de-Fonds, cherche pour début août 88

un apprenti cuisinier

Faire offres sous chiffres avec curriculum vitae à V 14-568700 Publicitas, 2800 Delémont.

Carrosserie de la place cherche

tôlier peintre ouvrier

Faire offre sous chiffres PO 1271 au bureau de L'Impartial

Helvetia Accidents

Vous avez déjà fait vos preuves dans le domaine des assurances et votre expérience professionnelle vous permet de prétendre à une promotion. Nous vous proposons le poste de **responsable de notre agence principale de La Chaux-de-Fonds**

Nous offrons:

- une situation stable avec des avantages sociaux correspondants
- une rémunération directement liée aux performances de votre groupe, avec un revenu moyen garanti
- le soutien constant et le savoir-faire d'une importante société d'assurances toutes branches
- une formation complète et continue.

Nous demandons:

- en plus des qualités déjà citées:
- une formation commerciale dans les assurances, garantissant à notre clientèle un service digne de la confiance qu'elle nous témoigne
- une personne dynamique, persévérante et volontaire, ayant le sens des affaires et des relations humaines
- des qualités d'organisateur et d'animateur pour la conduite et la stimulation d'un groupe de collaborateurs déjà en place
- âge: 30 à 40 ans.

Employeur attractif, orienté vers l'avenir, nous attendons avec plaisir une première prise de contact de votre part. Nous traiterons naturellement avec une discrétion absolue les documents que vous voudrez bien adresser à

Franz Sidler

Agent général - Rue du Seyon 10 - 2000 Neuchâtel

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la fabrication d'appareils de télécommunication.

Pour notre siège à Soleure nous cherchons des

électroniciens ou électriciens en radio + TV

pour des travaux de mesure et de mise au point d'appareils de télécommunication haute fréquence de la technologie la plus moderne (téléphone sans fil PORTATEL).

Veillez soumettre vos documents à notre service du personnel.

Autophon Telecom SA,
Ziegelmatzstrasse 1-15,
4053 Solothurn, ☎ 065/24 24 24.

AUTOPHON

Une entreprise du groupe ascom

Etrangers: le million bientôt dépassé

La proportion d'étrangers par rapport à l'ensemble de la population résidant en Suisse est passée à 15% à la fin du mois de décembre 1987, contre 14,7% une année auparavant. En chiffres absolus il s'agit de 978.737 personnes, soit 22.755 ou 2,4% de plus qu'une année auparavant.

Bien que la barre du million soit en voie d'être dépassée, le directeur de l'Office fédéral des étrangers (OFE) Alexandre Hunziker estime que la situation n'est pas alarmante puisque la progression est due essentiellement à la bonne santé de notre économie.

La statistique publiée vendredi ne comprend ni les demandeurs d'asile (environ 25.000), ni les fonctionnaires internationaux (env. 30.000), ni les saisonniers (14.787 à la fin décembre, jusqu'à 155.000 en pleine saison), ni les frontaliers (133.219) ni, évidemment, les travailleurs au noir. La barre du million serait largement

dépassée si l'on en tenait compte. La statistique comprend en revanche les 30.195 réfugiés reconnus comme tels.

Depuis 1977, la proportion d'étrangers en Suisse oscille entre 14 et 15% après avoir atteint un record de 16,8% en 1974-75 et dépassé la barre du million. Sitôt après est venue la récession due au choc pétrolier et quelque 180.000 étrangers ont quitté la Suisse. Depuis 1979, leur nombre progresse régulièrement, mais l'augmentation de 2,4% enregistrée l'année dernière est la plus élevée depuis 8 ans.

Selon M. Hunziker cette pro-

gression est à mettre en relation avec la situation économique. Le marché de l'emploi étant pratiquement asséché en Suisse, l'économie est condamnée à faire appel à de la main-d'œuvre étrangère. La preuve en est que si en 1982 les cantons n'utilisaient que 61% de leurs contingents, en 1987 ils en ont utilisé 96%. Par ailleurs, il faut tenir compte de la transformation en 1987 de 9587 permis saisonniers en permis annuels et du regroupement familial qui en a découlé (21.000 personnes), mesure qui a donc provoqué à elle seule une augmentation de quelque 30.000 unités.

LE NOMBRE DES SAISONNIERS

Le nombre des saisonniers (14.787) a augmenté de 2031 unités par rapport à fin 1986. Les autres étrangers détiennent soit un per-

mis B, c'est-à-dire une autorisation de séjour à l'année (230.132), soit un permis C, c'est-à-dire une autorisation d'établissement (748.605). Le nombre des étrangers actifs s'est accru de 20.816 personnes au total pour atteindre 587.722, et celui des personnes inactives de 1939, ce qui porte leur effectif à 391.015. Le nombre de permis humanitaires a également augmenté de façon spectaculaire. De 300 cas en 1984, on est passé à 1391 cas en 1987, dont 892 permis accordés à des requérants d'asile dont la demande a été rejetée.

STABILISATION DIFFICILE

La politique fédérale de stabilisation du nombre des étrangers et d'intégration des étrangers établis n'est pas remise en question par leur augmentation, a affirmé M. Hunziker. Mais il est très difficile

d'obtenir une stabilisation par le biais du système du contingentement car celui-ci ne touche qu'environ 20% des étrangers en Suisse. La majeure partie des étrangers (45%) entrent en Suisse dans le cadre de regroupements familiaux. Il faut encore compter avec les époux de Suissesses et leurs enfants (17%), les étudiants, écoliers et cas humanitaires (18%) et les rentiers, curistes et enfants placés en vue d'adoption (3%).

Quoi qu'il en soit, le seuil à ne pas dépasser est surtout un seuil psychologique. Pour M. Hunziker, «le rapport est équilibré quand il n'y a pas de manifestations xénophobes exagérées». Il constate que le nombre de plaintes déposées à son office est faible depuis que l'attention de la population s'est focalisée sur les réfugiés.

(ats)

Le fromage qui coule

L'affaire de la listeriose et des vacherins Mont-d'Or aura porté un sale coup aux exportations de fromages suisses, en décembre dernier. Selon les statistiques du commerce extérieur de la Suisse, nos exportations de fromages ont en effet diminué de 17,2 pour cent par rapport au mois de décembre 1986, passant de 58 à 51,8 millions de francs.

Selon le Direction générale des douanes, la diminution serait particulièrement sensible pour nos exportations en direction de la France, vers qui vont les neuf dixièmes de nos exportations de fromages à pâtes molles. L'affaire du vacherin a eu des répercussions sur l'ensemble de nos exportations, même sur les pâtes dures. Y. P.

C'est un peu léger, M. Arbenz!

Le DAR menace ceux qui cachent M. Maza

M. Arbenz veut que M. Maza, requérant d'asile zairois en Suisse depuis 14 ans soit interné. Le Tribunal fédéral approuve M. Arbenz. C'est très discuté, mais le jugement a été rendu. M. Maza a disparu; il est caché par des gens qui estiment que la Confédération agit contrairement au droit dans ce domaine (violation de la Convention sur les réfugiés de 1951, les articles 3, 5, 13 de la Convention européenne des Droits de l'homme 12 de la Loi sur l'asile, etc, etc).

M. Arbenz, par les médias, a menacé ces gens de poursuites

pénales. Que risquent-ils? Il est évident que M. Maza n'est pas recherché par la justice, mais par une autorité administrative. Il n'y a donc pas d'entrave à l'action pénale (article 305 du Code pénal suisse, CPS). On ne saurait non plus appliquer l'article 292 CPS (insoumission à une décision de l'autorité): il faudrait qu'une décision ait été communiquée au «logeur», ce qui n'a pas été le cas. Certes M. Maza est insoumis. Mais il ne peut y avoir de complicité dans une telle affaire, puisqu'il s'agit d'une contravention (article 25 CPS). Il n'y a pas eu d'assis-

tance à évasion, ce qui élimine l'article 320 CPS. L'article 286 (opposition à un acte de l'autorité) nécessite, comme son nom l'indique, un «acte» de ladite autorité, ce qui ne s'est pas produit.

- par Philippe BOIS -

Peut-on admettre que l'on se trouve en présence d'une poursuite pénale menée par l'administration? Ce n'est pas le cas. La décision de base, soit l'internement, n'est pas fondée sur une infraction de M. Maza, mais sur des nécessités d'ordre administratif. L'article 17 DPA n'est dès lors pas applicable. Il n'y a pas non plus de violation du nouvel article 14 de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (internement en vue d'un refoulement). Comme cette mesure ne peut déployer d'effet pour plus de 30 jours (alinéa 3), et que M. Maza est interné depuis plus d'un an, ce ne peut être à ce titre.

UNE SEULE POSSIBILITÉ

Il ne subsiste dès lors qu'une possibilité: l'internement découlant de l'article 14a de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers qui prévoit la mise en détention d'une

personne dont l'expulsion n'est pas «raisonnablement exigible». Tout autre forme d'internement, dépourvue de base légale, serait contraire au droit et notamment à l'article 5 de la Convention européenne des Droits de l'homme. Il résulte de tout cela une contradiction et une constatation:

● Ou bien M. Maza est en danger au Zaïre et donc on lui donne l'asile; ou bien il n'y a pas de danger et on l'expulse.

● La présence en Suisse de M. Maza n'est pas illégale, par définition, puisqu'on l'interne au motif qu'il n'est pas possible de l'expulser. Ceux qui l'abritent ne violent donc pas l'article 23 alinéa 1 de la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, puisque n'est punissable, notamment, que «celui qui, en Suisse... facilite... un séjour illégal».

On attend donc avec intérêt que M. Arbenz indique sur quelle base il demande la poursuite des logeurs de M. Maza.

Compte tenu de l'ambiance actuelle, j'espère que les autorités fédérales ne mobiliseront pas un corps d'armée de campagne pour rechercher M. Maza et ceux qui le cachent. Ph. B.

Avortement chez les Vaudois

Un pour quatre à cinq naissances

Le canton de Vaud a connu en 1986 pas moins de 1715 avortements autorisés dont 365 pratiqués sur des femmes qui n'habitaient pas le canton.

Depuis 1982, les chiffres sont stables dans ce canton où l'on dénombre une interruption de grossesse par quatre à cinq naissances parmi la population vaudoise. Telle est en substance la réponse donnée vendredi par le gouvernement vaudois à un député qui l'avait interpellé en la matière.

Cette proportion d'un avortement pour quatre à cinq naissances est nettement supérieure à une estimation concernant l'ensemble de la Suisse d'après laquelle 16% des grossesses sont interrompues.

Les statistiques vaudoises montrent que le nombre annuel d'avor-

tements a très peu varié de 1982 à 1986. De plus, le temps du «tourisme gynécologique» est presque révolu qui voyait de nombreuses femmes de cantons et pays voisins tenter de se faire avorter dans le «libéral» canton lémanique. Bon an mal an, un cinquième des avortements pratiqués en terre vaudoise concernent des femmes non domiciliées dans le canton.

Le gouvernement vaudois a réaffirmé dans sa réponse son attachement à une «pratique libérale» en matière d'interruption de grossesse, pratique qui tient compte notamment du bien-être social dans ses critères d'appréciation (ap)

Des mots mais peu d'actes

Aide suisse à la population afghane

Le Conseil fédéral s'est souvent déclaré prêt à soutenir des projets privés d'aide aux populations de l'Afghanistan, à condition que ces projets soient efficaces. Ces promesses ne l'engageaient pas à grand-chose, puisqu'il est pratiquement impossible aux fonctionnaires de notre aide humanitaire fédérale de contrôler l'efficacité

d'un projet dans ce pays en guerre. Donc, les rares organisations qui ont demandé à Berne de soutenir des projets en Afghanistan ont essuyé un refus fédéral. Par crainte de gaspiller l'argent public plutôt que par peur de représailles soviétiques. Bref, la Suisse se condamne à n'aider que les populations paisibles. (BRR)

LA SUISSE EN BREF

BELLINZONE. — Le Théâtre social de Bellinzone, édifice vétuste construit en 1846-47 par un architecte milanais et depuis plusieurs années au centre de vives polémiques, ne sera vraisemblablement pas restauré. Le Conseil communal de Bellinzone (législatif) a en effet dit non, par 26 voix contre 17, au sauvetage du bâtiment.

LUCERNE. — Il y a 75 ans, le 24 janvier 1913, le pionnier suisse de l'aviation Oskar Bider réussissait le premier passage des Pyrénées par voie aérienne. Cet exploit lui a valu une renommée internationale et a marqué le début de sa carrière qui a joué un rôle capital pour l'aviation suisse.

LAUSANNE. — Les conditions climatiques particulièrement douces et sèches de ce début d'année facilitent les déplacements... et notamment ceux des cambrioleurs, de jour comme de nuit. «Ouvrez l'œil et alertez-nous immédiatement», tel est l'avertissement lancé par la police vaudoise. Des bandes de voleurs rôdent et sévissent actuellement dans le canton. La hausse des cambriolages est spectaculaire.

SSR. — Le nouveau coordonnateur des programmes radio et télévision auprès de la direction générale de la SSR est Romand. Il s'agit de Félix Bollmann, chef du programme «Espace 2» depuis 1974.

RIVIÈRES. — L'Office fédéral de l'économie des eaux et l'Office fédéral des forêts et de la protection de la nature ont présenté à la presse un court-métrage intitulé «Rivières sous haute surveillance». Réalisé par la biologiste Michèle Maillat, il entend souligner la nécessité de protéger l'environnement des rivières, le béton ayant souvent pris la place du lit naturel des cours d'eau.

CEDRA. — Il y aura trois ans samedi que le projet «Garantie» a été remis aux autorités fédérales. La Cedra déplore que le Conseil fédéral considère la garantie d'un stockage final sûr comme étant offerte, et si oui, dans quelle mesure, affirme la Cedra dans un communiqué diffusé vendredi. Elle ne devrait cependant plus attendre longtemps: le Conseil fédéral se prononcera sur le projet en avril ou en mai.

ZOUG. — Le gouvernement du canton de Zoug vient d'adopter avec effet immédiat de nouvelles dispositions qui visent à simplifier la procédure autorisant un avortement.

TCS. — Le bureau du Conseil d'administration du Touring-Club-Suisse (TCS) a élu un nouveau rédacteur en chef pour le journal «Touring» vendredi. Dans son communiqué, le TCS précise que Christian Ziegler, 50 ans, originaire de Berne et Berthoud, doit entrer en fonction le 1er mai.

TRIBUNAL FÉDÉRAL. — Le Tribunal fédéral a donné gain de cause à un demandeur d'asile turc, qui se plaignait de ne plus recevoir d'allocations familiales en raison d'une nouvelle réglementation adoptée en Thurgovie. La IIe Cour de droit public a estimé que la discrimination pratiquée par ce canton à l'égard des seuls candidats à l'asile, par rapport à d'autres catégories d'étrangers, est contraire à la condition fédérale.

ETHIQUE. — L'Union romande de journaux (URJ) a confirmé à Lausanne, lors de sa 68e assemblée générale, sa volonté d'instituer un organe commun, réunissant à l'échelon suisse journalistes et éditeurs, chargé d'étudier tous les problèmes d'éthique se posant dans le cadre de l'exploitation des journaux. Les éditeurs, qui relèvent que ces problèmes d'éthique professionnelle revêtent une importance croissante, ont adopté une déclaration d'intention manifestant le souhait de constituer cet organe dans les meilleurs délais.

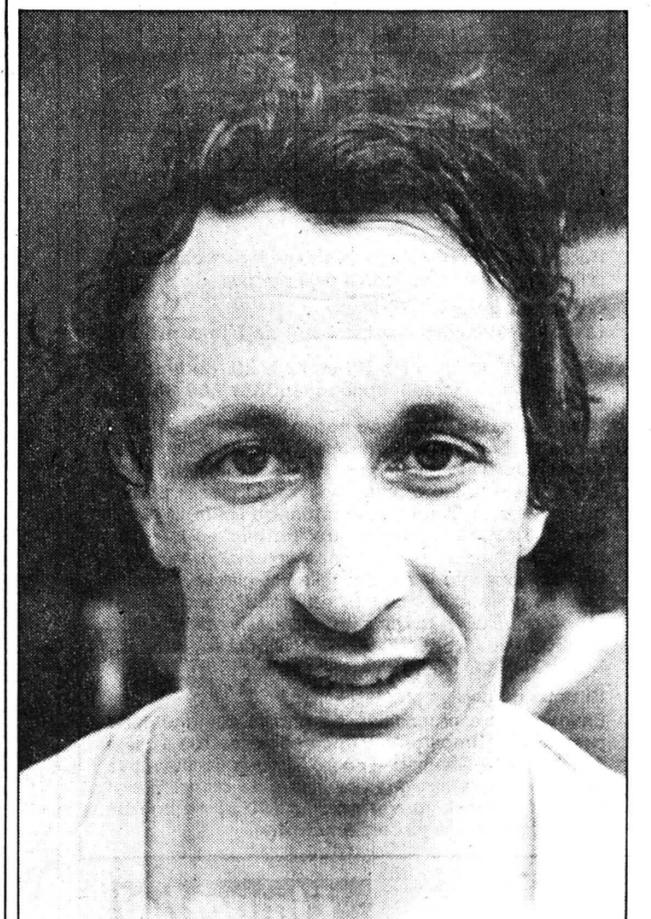
GÉNÉTIQUE. — Quelque 350 scientifiques et étudiants d'Europe, des Etats-Unis, du Canada, d'Amérique du Sud, de l'Inde et des Philippines participent depuis jeudi à un congrès de trois jours à Bâle consacré aux promesses et aux dangers de la technologie génétique. La réunion, organisée par le microbiolo-

giste et Prix Nobel bâlois Roger Arber, devra permettre aux scientifiques d'échanger les résultats de leurs expériences.

ENTRAIDE. — La plupart des œuvres suisses d'entraide ont réussi l'année passée à combler le fossé de 1986 — une année pauvre en dons — sans toutefois atteindre les excellents résultats de 1985. L'an passé, ce sont avant tout les œuvres ayant fait campagne après les collectes organisées pour les victimes des intempéries qui ont enregistré des diminutions de dons. C'est ce qui ressort d'une enquête d'Associated Press auprès des œuvres d'entraide.

ARGOVIE. — La secrétaire et ex-amie de l'administrateur des finances de Staufen (AG), condamné à cinq ans de réclusion pour abus de confiance qualifié et faux dans les titres, a été acquittée jeudi par le Tribunal de district de Lenzbourg des accusations de suppression de titres et d'entrave à l'action pénale. La Cour a suivi la défense alors que le ministère public avait requis trois mois d'emprisonnement.

URSS. — Après huit ans d'interruption, la Suisse et l'Union soviétique vont reprendre au printemps prochain la négociation sur leur contentieux financier qui exclut toutefois la question du remboursement de la dette tsariste, confirmait-on.



Christian Kauter.

(Bélino AP)

CE SOIR

au Cercle
Catholique
dès 20 heures
précises

GRAND LOTO

organisé par PRO TICINO

Abonnements à Fr. 13.— pour les
30 premiers tours

Au cours de ce match, il sera joué
4 cartons, dont 2 à Fr. 500.—

Cartes à Fr. 0.50

Fabrique d'horlogerie de la place cherche pour un
poste à temps complet une

secrétaire

pour son département exportation

Qualités requises:

- quelques années d'expérience dans ce domaine;
- habile dactylographe;
- apte à travailler de manière indépendante

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Salaire à discuter

Ecrire sous chiffres SE 1082 au bureau de L'Impartial

offres d'emploi



VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

cherche pour son département maroquinerie

une aide de bureau

habile et consciencieuse pour différents travaux.

Très bonnes connaissances de la langue allemande.

Dactylographie indispensable.

Place stable, ambiance de travail agréable,
semaine de 5 jours,
prestations sociales d'une grande entreprise.

Date d'entrée à convenir.

Veuillez faire vos offres écrites à:

VAC René Junod SA
Service du personnel
Avenue Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour vos quatre heures
à la campagne:

La Bonne Auberge

La Corbatière 182

Meringues, cornets,
sèches au beurre.

Ouvert le dimanche après-midi.
Le soir: du mardi au samedi.

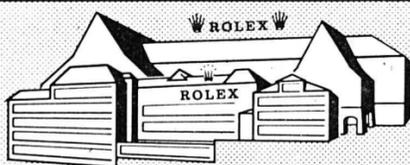
Fondue chinoise, steak de poulain.

Entreprise très bien située
à La Chaux-de-Fonds cherche

dactylo- réceptionniste

dynamique et sympathique.
Vous avez entre 20 et 25 ans,
une formation commerciale et
administrative, vous êtes
habile négociatrice, vous
appréciez les contacts humains
mieux encore, vous avez de
l'expérience dans la vente.

Faire offre avec curriculum
vitae et photo à
case postale 460,
2301 La Chaux-de-Fonds.



ROLEX
BIENNE

Nous offrons à une personne qualifiée une place de

mécanicien-régleur

dans notre atelier « presses ».

Tâches:

- assumer les réglages, mise en train et entretien d'un secteur important de notre atelier « presses »;
- assurer la qualité et la production de ce groupe;
- être apte à fonctionner comme mécanicien-régleur polyvalent pour l'ensemble du secteur « presses »

Profil souhaité:

- titulaire d'un CFC ou équivalent de mécanicien-faiseur d'étampes ou mécanicien;
- aptitude à assumer des responsabilités;
- être disposé à compléter sa formation;
- prêt à envisager une collaboration à long terme.

Nous offrons:

- place stable;
- formation pour une personne n'ayant pas de connaissances dans le domaine du découpage;
- traitement selon qualification;
- horaire libre et vacances à la carte.

Les personnes intéressées à travailler à la réalisation de produits de haut de gamme sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la **Manufacture des montres Rolex SA, Haute-Route 82, case postale, 2502 Bienne** ou de prendre rendez-vous auprès de notre chef du personnel.
☎ 032/22 26 11



BERTHOLET + MATHIS SA
LAUSANNE
Entreprise de construction

cherche pour ses chantiers de bâtiment
de la région lausannoise, un

technicien chef de chantier

Nous attendons de ce nouveau collaborateur:

- une bonne formation professionnelle;
- diplôme suisse d'ingénieur ETS ou d'une école de chef de chantier avec quelques années d'expérience dans la conduite de chantiers; métrés; décomptes;
- du dynamisme, le sens de l'initiative et de l'organisation;
- le désir de progresser dans sa carrière en s'intégrant à une équipe.

Début d'activité immédiat ou à convenir.

Nous attendons volontiers vos offres
manuscrites avec curriculum vitae!

BERTHOLET + MATHIS SA, avenue du Grey 84,
case postale 102, 1000 Lausanne 22.

Nous offrons une place d'

apprenti quincaillier-vendeur

pour date à convenir.

Faire offre ou se présenter avec
certificats scolaires chez

P.-A. KAUFMANN et Fils

Marché 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 56



Délégué(e) dentaire

Les produits **Elmex, Aronal** et **Meridol** vous disent-ils quelque chose?

Bénéficiez-vous déjà d'une éventuelle expérience de délégué(e) dentaire?

Prendriez-vous plaisir à représenter les produits précités, ainsi que d'autres produits de notre gamme, auprès des médecins dentistes?

Nous sommes une moyenne entreprise de la branche pharmaceutique, dont l'activité principale repose sur les produits de soins bucco-dentaires.

Votre mission serait:

- informations et conseils aux médecins dentistes;
- vente de nos produits aux médecins dentistes;
- participation aux congrès et conférences.

Votre champ d'activité s'étend aux cantons GE, VD, NE, JU, FR, BE, VS.

Cela suppose:

- aptitude pour les contextes scientifiques;
- pratique courante du français et de l'allemand;
- esprit d'initiative et d'action;
- bonne expression orale;
- goût pour le métier.

Nous vous proposons:

- sérieuse initiation;
- formation permanente assurée;
- rémunération à la hauteur des compétences proposées;
- voiture d'entreprise.

Si vous êtes attiré(e) par ces perspectives, veuillez adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae, certificat, photo), à **Mme H. Jaeggi**.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

GABA SA, Grabetsmattweg, 4106 Therwil/BL.



Faire partie d'une équipe
jeune et solide
vous tente-t-il ?

Nous offrons, par suite de
promotion extérieure du titulaire, un poste d'

inspecteur

A notre agence régionale de
La Chaux-de-Fonds.

Prenez contact sans engagement avec

Pierre Risler
Chef d'agence
Serre 66
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 38

au printemps

Nous cherchons pour une marque
prestigieuse de parfumerie

une collaboratrice en cosmétiques

- Avez-vous les connaissances de la branche, et aimez-vous les contacts humains?
- Etes-vous de caractère souple?
- Attachez-vous de l'importance à une bonne ambiance de travail, à une activité très diverse et à une clientèle exigeante?

Entrée: début avril ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent
contact avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01, La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds

Nous avons des emplois à vous proposer
si vous êtes

Mécaniciens CFC

et si vous maîtrisez parfaitement
la mécanique générale (alésage, pointage).
Les candidats ainsi que ceux ayant une bonne
expérience de tournage CNC sont priés de
prendre contact avec M. G. Forino



**Etre OK
c'est super!**

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Dimanche
24 janvier 1988
dès 16 heures

Grand match au loto

Cercle Catholique

**Badminton Club
La Chaux-de-Fonds**

1 carton 5 jours à Palma de Majorque pour 2 personnes, valeur Fr. 1 250.-
3 cartons divers, valeur totale Fr. 1 300.-
Magnifiques quines en marchandises et bons CID

Abonnement Fr. 12.-
pour les 25 premiers
tours

1er tour gratuit

Coupons à Fr. 0.50

Location
**robes de mariées
Smokings**
Annette Geuggis - Beau-Site 3
2016 Cortaillod - ☎ 038/42 30 09

Bungalows vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour
vacances à Caslano au lac de Lugano.
A partir de Fr. 17.- par personne.
S'adresser à Beltrami M.D.,
via Ciseri 6, 6900 Lugano.



**Restez branché,
soyez FAX**

Ernest LEU
Bureautique
Charrière 13 - ☎ 28 71 28
La Chaux-de-Fonds

Cherchons
English Teachers
Ecrire case postale 41
2001 Neuchâtel

Monsieur 71 ans
habitant La Chaux-de-Fonds
partiellement handicapé
cherche
une aide
☎ 039/26 82 59

Pour Fr. 100.-

nous lavons votre cuisine.

Sur devis, autres nettoyages
(vitres, etc.) même usines.

Téléphoner (heures des repas) au
039/28 71 55 ou 039/28 29 47

Gold-Invest:
Placements en actions de mines d'or –
une alternative judicieuse.



Intrag SA, directrice du fonds, et l'Union de Banques Suisses, banque dépositaire, vous offrent la possibilité, par l'intermédiaire de GOLD-INVEST, de participer à un portefeuille d'actions de mines d'or géré et optimisé en permanence par des spécialistes. GOLD-INVEST effectuera ses placements en Amérique du Nord et en Australie, prenant ainsi en considération l'importance croissante de ces marchés de valeurs minières. Les avantages sont les suivants:

- Relativement peu influencées par la tendance générale des bourses, les valeurs de mines d'or constituent une diversification judicieuse d'un portefeuille titres.
- Les actions aurifères offrent par ailleurs une excellente protection contre une inflation à long terme.
- En périodes d'incertitude et compte tenu des problèmes structurels non résolus, des placements en valeurs de mines d'or offrent une plus grande sécurité aux investisseurs.

La première émission de parts GOLD-INVEST aura lieu du 26 janvier au 1er février 1988, au prix de Fr. 200.- la part. Les souscriptions et tous ordres d'achat ultérieurs peuvent être remis aux domiciles de souscription et de paiement suivants des fonds Intrag:

Union de Banques Suisses, Zurich, siège et succursales
Lombard, Odier & Cie, banquiers, Genève
La Roche & Co., banquiers, Bâle
Hentsch, Chollet & Cie, banquiers, Lausanne
Banque Cantrade SA, Zurich



OCCASIONS EXPERTISÉES – RÉVISÉES

- Golf GTI 1600 cc**
1982-08, 73 000 km, kit, t.o.,
jantes alu, radiocas., Fr. 9 900.-
- VW Polo 900 cc**
1979, 80 000 km, Fr. 4 200.-
- Peugeot 305 GL 1300 cc**
1979, 41 500 km, Fr. 4 400.-
- Toyota Corolla Liftback 1200 cc**
1979, 90 000 km, Fr. 3 900.-
- Mini 1100 Spéciale**
25 000 km, 4 roues été +
4 roues hiver, Fr. 4 500.-
- Honda CRX sport 1500 i**
1984, 58 000 km, t. o., radio-
cas., Fr. 11 400.-

**CSZ Carrosserie
du Sentier**
J.-L. Zosso

Ronde 21a – La Chaux-de-Fonds
☎ 039/288 233

République et canton de Neuchâtel

Département
de l'Instruction publique

Centre cantonal
de formation professionnelle des
métiers du bâtiment à Colombier.

Suite à l'augmentation des effectifs
des apprentis et à l'introduction de
nouveaux cours, le Centre cantonal
de formation professionnelle des
métiers du bâtiment à Colombier
met au concours:

un poste partiel (10 périodes heb-
domadaires) de

maître de théorie

pour les peintres en bâtiments.

Titres exigés: maîtrise fédérale de
peintre ou brevet fédéral de contre-
maître (éventuellement porteur d'un
CFC se préparant à l'obtention d'un
des deux diplômes).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: à convenir.

Formalités à remplir jusqu'au 20
février 1988:

- 1) adresser une lettre de candida-
ture avec curriculum vitae et pié-
ces justificatives au Service de la
formation technique et profes-
sionnelle, Beaux-Arts 21,
2000 Neuchâtel;
- 2) informer simultanément de l'avis
de candidature le directeur du
Centre cantonal de formation
professionnelle des métiers du
bâtiment à Colombier.

Pour de plus amples renseigne-
ments, les candidats sont priés de
s'adresser à
M. Georges Graber, directeur du
Centre cantonal de formation profes-
sionnelle des métiers du bâtiment à
Colombier, ☎ 038/42 35 73/74

Procès-verbal officiel de la séance du 1987, à 19 h 45, à la salle du Conseil

Présidence de M. Jacques-André Choffet, président.
33 membres sont présents.

Membres excusés: MM. Pierre Brossin, Bernard Gogniat, Claude Leimgruber, Mmes Denise Némitz, Marie-Louise Schranz, MM. Jean Sigg, Pierre Voisin, Charles-André Wehrli.

Le Conseil communal assiste in corpore à la séance.

Procès-verbaux

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre est adopté après que l'intervention de M. Pierre Brossin au sujet du crédit pour la construction d'un trottoir sur la partie supérieure de la rue des Primevères a été modifiée par «... selon les renseignements qu'il a obtenus du service de l'aménagement du territoire, il n'est pas exclu que si un propriétaire faisait recours, il obtiendrait gain de cause».

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est adopté.

Correspondance

M. Jacques-André CHOFFET, président, donne connaissance de la lettre que le Bureau du Conseil général a envoyée à M. René Felber pour son élection au Conseil fédéral. (applaudissements).

Budget 1988

M. André GOLAY, pop, président de la commission du budget, s'exprime en ces termes: Je remercie les conseillers communaux et les membres de la commission pour le travail effectué lors des séances. Celles-ci se sont déroulées dans une atmosphère sereine et ont été suivies avec assiduité par les représentants des différents groupes.

L'orateur constate que dès cette année une nouvelle présentation du budget est faite et qu'elle est 100 % conforme au plan comptable fédéral. Cette présentation permet une meilleure vision de la situation financière de la ville. Si la rigueur est toujours de mise au niveau des chiffres, elle autorise une gestion plus souple pour les dicastères et services.

Bien que l'équilibre budgétaire ne soit pas atteint, divers éléments d'ordres fiscaux ou relevant de transactions ainsi qu'un effort certain des services communaux pour un fonctionnement «à l'économie» ont permis une diminution du déficit par rapport au budget 1987.

Mme Evelyne FATTON, radicale, rapporteuse de la commission, considère la nouvelle présentation du budget comme favorable. Elle estime que certaines questions auraient mérité d'être mieux étudiées au sein de la commission.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, se déclare satisfait du résultat présenté et constate qu'il peut se rapprocher de l'équilibre. Il ne faut pas viser à faire du bénéfice. L'orateur regrette la faiblesse de l'impôt des personnes morales et constate que les privés investissent peu dans l'équipement. Il souhaite que les entreprises privées travaillent mieux à l'avenir. Il relève que le résultat présenté est meilleur qu'à La Chaux-de-Fonds. Le groupe socialiste apporte son appui au projet de budget et acceptera les modifications demandées par la commission concernant l'augmentation prévue pour l'association de jumelage. L'orateur s'interroge au sujet de la zone de détente du Quartier-Neuf et demande s'il s'agissait bien à la commission du budget d'en parler.

M. Robert FEUZ, radical, déclare que son groupe a étudié avec toute l'attention voulue le projet de budget 1988. L'orateur remercie le Conseil communal et le service de la Comptabilité du travail important mis en œuvre pour présenter au Législatif le budget sous sa nouvelle forme.

L'intervenant poursuit en ces termes: La commission du budget, durant ses travaux, a pu constater les nombreux avantages de cette présentation, plus transparente, plus accessible, plus

comparable. Il nous paraît d'importance qu'à l'avenir soient mieux fixées les compétences du Législatif et de l'Exécutif. L'efficacité du fonctionnement de l'administration communale aura à y gagner. Du même coup, nous sommes en harmonie avec la présentation du plan fédéral unifié.

A l'étude du budget 1988, il faut relever la volonté du Conseil communal de présenter un résultat meilleur que les années précédentes. Ce budget pourrait donner l'illusion dangereuse d'un avenir pas trop mauvais. Néanmoins M. Feuz voudrait tempérer cet optimisme. Les déficits structurels importants que nous avons accumulés cette dernière décennie l'y imposent. En effet, la situation financière de la Commune du Locle est mauvaise, très sérieuse. Les recettes ne peuvent pas être augmentées, compte tenu que nous sommes au haut de l'échelle fiscale. L'orateur dit qu'il a constaté avec le Conseil communal, qu'il n'est plus guère possible de compresser les dépenses et qu'on a écopé un peu partout où il y a possibilité d'économie. On a compressé tout ce qui était compressible dans le système en vigueur avec les structures communales existantes. Lorsque nous nous sommes acquittés de tous nos engagements et obligations, nous ne parvenons plus à assurer l'entretien de notre patrimoine communal. On doit, faute de moyens, reporter des travaux qui pourtant mériteraient d'être exécutés.

Ce que l'on désigne, poursuit l'intervenant, comme «investissement», est souvent confondu avec ce qui devrait être considéré comme «entretien». M. Feuz cite les exemples suivants:

- Réfection complète de la dalle de la patinoire pour 500 000.— fr. Est-ce de l'investissement ou de l'entretien?
- Remplacement de conduite de chauffage à distance pour 200 000.— fr. Est-ce de l'entretien ou de l'investissement?

Il sera important à l'avenir de bien définir de quoi on parle en matière d'entretien ou d'investissement. Pour l'intervenant, l'investissement est un plus, un élément dynamique, tandis que l'entretien n'apporte pas grand chose. Notre cash flow, montant disponible pour l'autofinancement, est de 1 606 000.— fr., élément moteur de développement. Or, il va être utilisé substantiellement à l'entretien.

L'encaissement de l'impôt des frontaliers pour une année et demie décharge le déficit et déforme un peu la réalité. De plus, nous aurons prochainement à assumer la lourde charge de fonctionnement de la halle polyvalente. M. Feuz constate que les réserves se sont quelque peu renflouées par la vente de l'immeuble de l'ETS mais qu'elles seront très rapidement épuisées.

Les démarches visant à transformer en réserve le capital de 12 315 000.— fr. constitué par des bénéfices accumulés lors des années prospères, sont discutables. Cette pratique nous permettrait, il est vrai, d'équilibrer un peu les budgets durant quelques années. C'est un bol d'oxygène à court terme. L'orateur craint que cela retarde les mesures sérieuses et inévitables que nous serons contraints de prendre pour l'assainissement de nos finances. En effet, à force de prolonger le cumul des comptes déficitaires, nous chargerons d'autant plus les dépenses d'intérêt et d'amortissement. Ces charges sont actuellement beaucoup trop lourdes pour nos finances. Certains rétorqueront que ce n'est qu'une opération comptable et que cela ne change rien à la situation financière. Si cela peut être qualifié de vrai aujourd'hui, M. Feuz pense qu'il n'est pas certain que cela restera vrai lorsque nous aurons épuisé ce capital transformé en réserve. L'orateur se déclare inquiet pour la ville du Locle.

L'intervenant poursuit en déclarant:

On va nous dire que, comme toujours, on peint le diable sur la muraille et qu'on est défaitiste, tout en donnant une mauvaise image de la ville. M. Feuz n'y croit sérieusement pas. En effet, l'analyse du groupe radical a été faite non seulement sur la base des prévisions budgétaires pour 1988, mais aussi et surtout à partir de la situation financière actuelle.

L'orateur estime qu'on n'a pas le droit de laisser en héritage une telle situation à ceux qui viendront après nous. Une véritable prise de conscience collective de la réalité doit aujourd'hui passer avant toute considération politique. Certainement qu'on va nous dire, poursuit M. Feuz, que nous ne faisons que des critiques mais non des propositions. Le groupe radical a fait une réflexion approfondie et tient à livrer ses considérations et propositions tout en les voulant dépourvues d'esprit politique et dépassionnées.

Pour l'intervenant, comme déjà dit précédemment, les structures de l'appareil communal, vieilles de plusieurs décennies, ne sont plus adaptées. La population, en dix ans, a diminué d'un bon quart et nos charges de fonctionnement ne font qu'augmenter. Pour être objectif, il faut admettre qu'on en demande toujours plus aux services communaux et il se peut aussi qu'on accepte d'en faire toujours plus. Le périmètre urbain s'est élargi avec toutes les charges et tous les investissements que cela entraîne, investissements auxquels nous avons tous consenti, avec raison je crois. M. Feuz cite la zone industrielle du Verger comme exemple. Il a été admis qu'il n'était plus possible de faire des économies sans tomber dans une situation de sous-développement. Toutefois, les charges de fonctionnement sont très lourdes et sont bientôt les seules sur lesquelles des possibilités d'intervenir existent.

En conséquence, la charge de fonctionnement doit être diminuée et un redimensionnement vers le bas des services communaux est indispensable et urgent. De plus, la productivité du travail doit être améliorée. Il faut faire intervenir la machine et les moyens techniques modernes actuels. Pour l'orateur, les services communaux souffrent d'inertie. Dans certains secteurs, on travaille encore comme il y a 20 ou 30 ans. L'intervenant tient à préciser qu'il ne veut pas dire que le personnel communal ne travaille pas assez. Il prétend que le travail peut être plus productif.

Aux Travaux publics, l'orateur propose de mécaniser sérieusement le travail de la voirie. L'utilisation judicieuse d'un équipement mécanique approprié est certainement moins coûteuse que de faire presque tous les travaux à la main. L'objectif est d'arriver à une équipe minimale pour l'entretien et les travaux courants et d'avoir recours à des entreprises privées pour les pointes de travail, le déneigement en particulier. Cette formule serait certainement moins coûteuse que d'occuper à l'année une équipe dimensionnée pour faire front à des pointes de travail. La tendance actuelle à ne pas remplacer le personnel doit devenir une règle.

Pour M. Feuz, au niveau des Services industriels, il convient d'améliorer et de rationaliser les secteurs liés aux raccordements et à la distribution. La polyvalence du personnel devrait pouvoir être exigée. Sans prôner le démantèlement, l'intervenant estime que les services d'installations et le magasin de vente devraient faire la preuve d'une véritable rentabilité et le cas échéant, il conviendrait qu'ils soient l'affaire des entreprises privées.

En ce qui concerne l'instruction publique, l'effectif moyen des élèves par classe doit être augmenté. La ville du Locle n'a pas les moyens d'être à la limite inférieure des normes admises. L'orateur dit toujours attendre le regroupement de la Direction de

l'Ecole enfantine avec celle de l'Ecole primaire. Selon M. Feuz, le dicastère de Police mérite une étude globale et approfondie. Il convient d'y bien redéfinir les tâches, rationaliser l'organisation du travail et simplifier à tous les niveaux. Les activités doivent être plus sélectives. Pour l'intervenant, il y a ici matière à diminuer les charges de fonctionnement. En outre, le porte-parole du parti radical souhaite voir une commission économique convoquée régulièrement, plus active et présente.

En conclusion, le groupe radical souhaite que l'Exécutif se livre à une analyse approfondie quant aux prestations que nous sommes à même d'offrir à la population. Il y a lieu de les redéfinir et peut-être de les diminuer. M. Feuz ne veut pas parler de la suppression d'une tournée de ramassage des ordures, qui serait, selon lui, une mauvaise décision.

D'une manière générale, le groupe radical voit des services communaux efficaces, aux dimensions plus modestes et mieux contrôlables. L'administration sera plus simple, plus légère et moins onéreuse. Tout le monde aurait à y gagner.

Les radicaux proposent donc des mesures visant à diminuer les frais de fonctionnement dans le but d'augmenter l'autofinancement et de relancer les véritables investissements qui sont les moteurs du développement.

Le Conseil communal, poursuit l'intervenant, doit dès maintenant entrer dans un processus de réduction du personnel, ceci en considérant toujours l'aspect social et humain de ses décisions. Il faut profiter des départs naturels. Ceci doit devenir une règle. De plus, il faut proposer des retraites anticipées. Enfin, il convient d'exiger la polyvalence du personnel qui doit admettre de passer d'un service dans un autre sans problème. Ces mesures doivent toujours avoir la priorité sur le licenciement pur et simple.

De plus, dans la situation actuelle, le Législatif devrait se faire une règle de discipline, de manière à ne pas faire des propositions qui engendrent des charges financières sans apporter un véritable plus. Les contribuables y sont sensibles et ont clairement manifesté leur refus lors des dernières consultations populaires.

En conclusion, le groupe radical acceptera le budget, compte tenu qu'il a participé à la politique locale et aux travaux de la commission du budget en sanctionnant une partie des propositions de l'Exécutif. A plusieurs reprises, celui-ci a fait preuve de réalisme et s'est montré conscient que la gestion communale ne pouvait plus se poursuivre ainsi. Il appartient donc au Conseil général de prendre ses responsabilités et à donner au Conseil communal les pouvoirs et moyens d'appliquer une gestion différente.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Jean-Pierre DUVA-NEL rappelle qu'il y a une année, son groupe donnait unanimement son accord pour le budget 1987 qui, bien que mauvais, montrait que le Conseil communal avait fait un effort certain pour comprimer les dépenses. Selon l'orateur, quelques propositions de modification de structures filtraient à travers les lignes du rapport du Conseil communal. Or, ce soir le groupe libéral-ppn constate qu'il n'y a plus de fond de tiroir à râcler et que les promesses d'études de modification de l'appareil sont restées lettre morte.

L'intervenant poursuit en déclarant: Le budget nous laisse une capacité d'autofinancement de 1 600 000.— fr. Cette somme est largement insuffisante pour faire face aux crédits déjà votés qui, s'ils sont tous réalisés en 1988, comptabiliseront un manco de financement de 3 450 000.— fr. avant que nous puissions consentir au moindre investissement nouveau. On nous demande déjà d'investir 1 370 000.— fr. sur la base des crédits d'investissements, auxquels il convient

d'ajouter 2 030 000.— fr. pour des demandes de crédit faisant l'objet de rapports spécifiques. Pour l'intervenant, il faut privilégier l'investissement, mais cela n'est pas possible compte tenu qu'il n'y a pas une marge suffisante de financement pour réaliser les investissements souhaitables puisque porteurs d'avenir. Si le budget 1988 est encore décent, cela provient surtout des recettes rétroactives perçues chez les frontaliers. Mais si nous considérons le poids de la dette et les dépenses de fonctionnement actuelles, nous pouvons déjà prédire un budget catastrophique pour 1989. En conséquence et pour essayer de trouver ensemble une solution à ce problème lancinant, le groupe libéral-ppn propose au Conseil général le renvoi du budget au Conseil communal. A notre avis, poursuit M. Duva-nel, la proposition de renvoi est la seule solution que nous laisse le Conseil communal. En effet, vous aurez remarqué qu'à chaque proposition de diminution de charge, le Conseil communal s'évertue à nous prouver l'impossibilité de notre démarche. Par contre, chaque fois que nous formulons une approche globale, on nous demande alors des exemples précis.

En conséquence, le groupe libéral-ppn demande le renvoi du budget 1988 au Conseil communal et en cas de rejet de cette proposition, il refusera globalement le budget.

M. André GOLAY, pop, relève que les principales préoccupations de cette fin de législature sont les problèmes liés à l'emploi, la création d'une zone industrielle qui a coûté 7 millions et la construction d'une salle polyvalente. Pour l'intervenant, à l'avenir, la Commune devra orienter ses efforts en faveur des habitants. L'inquiétude du groupe popiste, c'est de constater que le nombre de ceux-ci stagne autour des 11 000. Il faut apporter plus d'attractivité à la vie du Locle, notamment dans les activités culturelles et sportives, mais aussi dans la vie quotidienne des Loclois. L'orateur poursuit en déclarant: Nous devons être attentifs à divers problèmes, soit:

- Le logement où nous assistons à une transformation du centre-ville. Les transactions immobilières témoignent de l'apparition de la spéculation. En effet, des logements à loyers modérés sont transformés en locations coûteuses. Le problème du logement est en train de devenir préoccupant. Nous devons encourager la construction de logements, défendre les locataires victimes d'injustice, agir contre la pure spéculation.

- Au niveau des impôts, le porte-parole du groupe popiste constate que malgré la récente révision, la fiscalité est trop lourde et qu'elle ne peut plus être aggravée. Aussi, lorsqu'il sera question d'exonération ou d'allègement, nous devons aussi penser aux salariés et aux familles monoparentales.

- Quant aux tarifs des SI, certaines phrases du rapport des SI à l'appui du budget donnent à penser que des augmentations de tarifs sont envisagées pour après les élections communales. Le groupe popiste tient d'emblée à faire des réserves à ce sujet et sait que certains y recourraient par trop facilement. C'est une source de revenus, certes, mais les consommateurs n'y sont pas traités sur un pied d'égalité.

- Au sujet des salaires, il est utopique de penser que l'on peut intéresser des gens à venir au Locle avec les salaires qui y sont offerts.

L'imposition des frontaliers est un argument de peu de valeur. Le recours à des travailleurs frontaliers est un frein au développement de la population résidente. A ceux qui prêchent souvent l'effort de tous pour s'en sortir de faire leurs preuves en la matière!

C'est de la manière dont seront traités les problèmes qui viennent d'être évoqués que dépend pour beaucoup l'avenir de notre ville.

En conclusion, le groupe popiste acceptera le budget 1988 ainsi que les arrêtés tels qu'ils ont été discutés en commission.

M. Willy HUMBERT, socialiste, se dit «heureux» d'avoir entendu le porte-parole du groupe radical faire preuve de démagogie vis-à-vis des fonctionnaires communaux. C'est à croire que les Loclois sont tous des fainéants. L'orateur relève que les différents groupes ont des représentants au sein de la commission. Aussi, il constate avec étonnement les propositions qui sont faites devant le Législatif. Pour M. Humbert, la situation qu'on connaît n'est pas le fait des fonctionnaires et des contribuables mais le fait de certaines entreprises. L'orateur relève que certaines ont su lutter. Si plusieurs centaines de chômeurs sont annoncés au Val-de-Travers, M. Humbert fait remarquer que la situation n'est guère plus brillante en notre ville. En conséquence, il est mal venu de critiquer les autorités communales. Le moyen de se sortir de nos problèmes passe par le développement d'entreprises dans la zone industrielle. Pour l'orateur, ce n'est pas en étant larmoyant qu'on sauvera la Commune.

M. Frédéric BLASER, pop, fait remarquer qu'on aurait pu attendre autre chose de la part des représentants des partis libéral-ppn et radical, compte tenu que le déficit budgétisé pour 1988 est amélioré par rapport à l'an précédent. L'intervenant pense que ceux qui ont pu investir dans la zone industrielle devront payer des impôts.

L'orateur constate une stabilisation des intérêts passifs. Il espère qu'on pourra arriver, d'ici quelques années, à avoir l'équilibre des comptes. Par ailleurs, le contrôle des communes ne doit pas faire de manœuvres quant à l'utilisation du capital de 12 millions. A ce sujet, l'intervenant demande au Conseil communal d'intervenir avec énergie pour utiliser ce capital qui a été créé par des bénéfices dans les années antérieures.

Au sujet de la présentation du budget, M. Frédéric Blaser partage l'avis de M. Santschi et considère le système comme bon, mais il devra encore être affiné.

De toute manière, il appartient à la commission de le décortiquer. De plus, il doit être confirmé que les crédits seront bien utilisés dans les domaines pour lesquels ils sont votés. Quant au montant relatif au renouvellement et à la conclusion d'emprunts, M. Blaser estime que le Conseil communal doit confirmer qu'il s'agit bien là des comptes courants. M. Blaser dit encore qu'il soutient les avis émis par la commission du budget. Tout en faisant constater que les budgets des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds montrent des déficits plus élevés que celui de la ville du Locle, M. Blaser dit que le Locle n'est pas en mauvaise posture. Il ne convient pas de parler de la Commune comme d'une entreprise, puisque la Commune est au service des citoyens. L'intervenant relève que les commissaires ont été dans l'incapacité de faire des propositions et que M. Robert Feuz, porte-parole du groupe radical n'en fait aucune. L'orateur demande quelles prestations il faut diminuer et où le personnel n'est pas productif. Il convient de dire quand et comment. M. Blaser fait encore remarquer quant à l'éventuel transfert de tâches au secteur privé, que celui-ci ne travaille pas pour rien. M. Blaser conclut en déclarant qu'il n'est pas d'accord avec une telle politique.

M. Rémy COSANDEY s'exprime en ces termes: «Lors de la séance du Conseil général du 8 mai dernier, j'ai expliqué pourquoi le déficit de l'exercice 1988 ne pourrait pas dépasser un million de francs, faute de quoi il ne serait pas agréé par l'Etat.

Certains de mes collègues ont contesté mes propos, affirmant

Conseil général du vendredi 11 décembre général du Locle de l'Hôtel de Ville

que j'avais une vision alarmiste de la situation financière de la ville.

Alarmiste ou pas, je constate aujourd'hui que le budget présenté par le Conseil communal prévoit un déficit de 896 075.- fr. C'est dire qu'il y a une amélioration d'un million de francs par rapport au budget de l'année 1987. Il convient toutefois de relever que cette évolution est due davantage à un accroissement des recettes fiscales qu'à une diminution des dépenses. De ce fait, ce résultat favorable risque de n'être qu'une parenthèse éphémère.

En lisant les rapports qui nous sont soumis, je constate que la commission du budget a étudié dans le détail les différents chapitres du budget. Pour l'essentiel, je me rallie à ses conclusions et remarques.

Je profite de la discussion générale pour demander ce qu'il en est au sujet du nouveau statut du personnel, de l'échelle des traitements et de la classification des fonctions. Dans un rapport du Syndicat suisse des services publics, la VPOD, on peut lire ceci: «Le Conseil communal a annoncé que son projet de statut était terminé et qu'il avait été remis aux mains de son juriste pour un dernier examen. Sur notre demande, le Conseil communal a pris l'engagement d'étudier la possibilité de nous remettre ce statut sans délai pour éviter de perdre du temps. Il a par la suite renoncé à cette ouverture. Selon nos propositions, le Conseil communal a pris l'engagement d'étudier dans le courant de l'année 1987 une révision de l'échelle des traitements ainsi que la classification des fonctions avec les incidences financières y relatives.»

J'aimerais savoir où en sont ces différents problèmes et s'ils seront réglés avant les élections communales.

Je souhaiterais également connaître l'état des démarches entreprises par le Conseil communal auprès du Conseil d'Etat en vue de revendiquer pour Le Locle une plus juste part des services de l'administration cantonale.»

M. Robert FEUZ, radical, récusé les accusations formulées par MM. Willy Humbert et Frédéric Blaser au sujet des fonctionnaires. L'orateur n'a pas dit qu'ils étaient des faînés. Il rappelle que les propositions de son groupe visent à augmenter l'auto-financement pour permettre une augmentation des investissements.

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, relève que les intérêts passifs représentent le 23/24% du budget et que la situation financière de la Commune est très alarmante.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, tout en constatant la nouvelle présentation du budget, fait remarquer les points ressortis par la commission. Il déclare qu'avec la nouvelle présentation, les compétences sont bien fixées. S'adressant à M. Santschi, l'orateur fait remarquer que ce n'est pas un chèque en blanc que le Législatif donnera au Conseil communal. Enfin, le budget 1988 est amélioré par le fait que 18 mois de rentrées fiscales des frontaliers sont enregistrés. M. Tritten relève que les événements qui se sont passés durant cette période et qui influent sur les amortissements, soit la réalisation d'une zone industrielle et d'une halle polyvalente. Il dit encore que la Commune est dans une situation privilégiée en matière de terrain. L'intervenant rappelle ce qui a été investi par les collectivités publiques et d'autres entreprises. Par ailleurs, le canton admet de venir à notre rencontre le jour où on devra toucher au capital. M. Tritten fait constater que le Conseil général sera moins sollicité pour des crédits «bagatelle».

Concernant le personnel, le président de la ville déclare qu'on est à la limite dans certains secteurs de l'administration com-

munale et qu'on ne veut pas démanteler les services communaux qui sont au service de la population. S'adressant à M. Cosandey, M. Tritten déclare au sujet de la décentralisation de l'administration cantonale, que notre Commune s'est mise en liste pour accueillir différents services.

Quant au nouveau statut du personnel, il est sur le point d'être envoyé aux associations professionnelles. Concernant l'échelle des traitements, le Conseil communal a réactualisé les propositions des associations professionnelles. Sa mise en application équivaldrait à une charge supplémentaire de 680 000.- fr.

Pour l'orateur, il est aujourd'hui indécent de faire cette proposition au Législatif, vu les finances de notre Commune.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, dit que deux termes peuvent être mis en évidence suite à la présentation du nouveau budget, soit transparence et efficacité. Transparence parce que le Conseil général peut se faire une idée précise du compte de fonctionnement, des investissements et des besoins de financement. Efficacité parce que les petits investissements sont traités en commission qui rapporte au Conseil général ce qui devrait éviter de longs débats. Le Conseil communal pourra se prononcer dans des délais très courts pour des recherches de fonds. L'intervenant déclare que l'Exécutif exprime sa satisfaction pour l'accueil qui a été réservé à cette présentation. Au moment de la présentation du budget, poursuit l'orateur, on parlait encore de stabilisation de l'évolution conjoncturelle, ceci tant sur le plan international que national. L'évolution économique de la Confédération était et est attribuée au marché intérieur et non à l'exportation, ce qui n'est pas sans conséquence directe sur notre ville. Depuis, les événements se sont sensiblement modifiés, ce qui montre deux choses, soit premièrement, nous vivons dans une période d'instabilité institutionnelle et deuxièmement, le budget est bien la manifestation d'objectifs dont la réalisation lui échappe partiellement en fonction soit de décisions prises à un autre niveau, soit de l'évolution économique générale. Au niveau de l'économie, en fonction des événements d'octobre (krach boursier, évolution du dollar), on parle dans les milieux économiques de ralentissement de la croissance et non de récession internationale.

En Suisse, le troisième trimestre a connu une évolution réjouissante, les investissements d'équipement en sont la cause principale, la consommation privée ayant quelque peu ralenti. Les risques d'inflation se sont accrus. Cet élément, additionné à la faiblesse du dollar, peuvent représenter une source de préoccupation à court et moyen termes.

Au sujet de la main-d'œuvre, l'orateur parle de l'évolution dans les secteurs de l'horlogerie et de la mécanique. Il relève que quelques entreprises situées dans la zone industrielle connaissent une évolution favorable. Il faut encore noter, par rapport au budget, l'arrivée de Comadur en fin d'année, voire au début de l'année prochaine. Le directeur des Finances déclare que d'une manière générale, on peut constater une stabilité de l'emploi au 3e trimestre, mais une diminution importante sur l'année en raison du départ de Xidex. Si l'on enlève Xidex, on peut constater une légère progression. Des nouveaux emplois ne font que compenser des diminutions enregistrées ailleurs.

Au sujet du chômage, l'effet Xidex s'est ressenti dès juin. L'orateur aborde encore les problèmes de la fiscalité et de la population et de leurs conséquences sur le budget.

M. Frédéric BLASER, pop., demande si le montant de 5,5 millions comprend des emprunts

à court terme, ce à quoi M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, répond que l'ensemble des besoins de financement, soit long terme et court terme sont compris dans ce chiffre.

L'intervenant demande au Législatif de ne pas renvoyer ce rapport au Conseil communal.

L'entrée en matière est acceptée par 25 voix contre 5.

M. Robert FEUZ, radical, demande ce qu'il en est de la comptabilisation de l'entretien ordinaire des immeubles.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, précise que l'Exécutif demande d'accepter le budget tel qu'il est présenté, et signale que les amortissements apparaissent dans chaque immeuble où il y a eu investissement.

Autorités

M. Jean-Pierre BLASER, pop., demande comment seront publiés les procès-verbaux du Législatif.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, déclare qu'un encart sera mis dans L'Impartial pour les abonnés de la place du Locle.

M. André GOLAY, pop., aimerait savoir si un rapport pour les motions en suspens sera présenté.

M. Jean-Pierre BLASER, pop., souhaite connaître le coût de la réception organisée en l'honneur de M. René Felber, conseiller fédéral.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, rappelle que les motions en cours engagent des sommes importantes. Néanmoins, un rapport sera présenté au Législatif avant la fin de la législature.

Quant au coût de la réception organisée en l'honneur de M. René Felber, il sera de 50 000.- à 60 000.- fr. dont 2/3 à charge de l'Etat et 1/3 à charge de la Commune.

Chancellerie

M. Elio PERUCCIO, radical, estime que le nouveau système de vote où une carte d'électeur est envoyée à chaque occasion peut entraîner une certaine tricherie.

M. Jean-Pierre BLASER, pop., demande où en est l'étude concernant l'implantation d'un bureau du tourisme. Par ailleurs, l'orateur regrette qu'il ne soit toujours rien fait de plus important pour les jeunes de 20 ans.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, répondant à M. Peruccio, dit qu'avec chaque système de vote, des abus peuvent toujours exister.

M. Willy HUMBERT, socialiste, dit que rien n'empêche de faire l'économie de l'envoi des cartes de vote et préconise de revenir à l'ancien système.

Finances

M. André CATTIN relève avec satisfaction que les subventions attribuées au TPR et à la Grange ont été augmentées, ce qui permettra à ces groupements de mieux faire face à leurs difficultés financières et d'améliorer le nombre de leurs prestations.

Toutefois, l'orateur regrette qu'un effort n'ait pas été aussi consenti en faveur de la musique. En 1987, tant l'association des concerts que les corps de musique, ont vu leur subvention sensiblement diminuer. Avec les sommes inscrites au budget 1987 et reprises au budget 1988, elles éprouveront beaucoup de peine à boucler leurs comptes.

Par la qualité des orchestres et des solistes qu'elle invite au Locle, l'association des concerts joue un rôle important dans la vie musicale de notre ville. Quant aux fanfares, on n'ose pas imaginer ce que deviendrait la vie associative du Locle sans elles. Les instruments, les équipements et les partitions coûtent de plus en plus cher et c'est hélas le moment que choisit le Conseil communal pour diminuer son aide. En conclusion, M. Cattin dépose deux amendements visant à augmenter l'aide attribuée à l'association des con-

certs et aux corps de musique. L'orateur propose que la subvention accordée à l'association des concerts passe de 8 000.- fr. à 12 000.- fr. et celle accordée aux corps de musique de 15 000.- fr. à 23 000.- fr.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, propose au Législatif de refuser les propositions qui sont faites. Il rappelle que pour les corps de musique, l'Exécutif agit ponctuellement mais que les besoins pourraient être mieux exprimés. En cette matière de subvention, il convient de faire des choix.

M. Paul-André LIENGME, radical, constate que la subvention au TPR passe de 15 000.- à 30 000.- fr. et demande pourquoi.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, propose que le Législatif maintienne le montant de 30 000.- fr. compte tenu que le TPR offrira des prestations au Locle.

M. Elio PERUCCIO, radical, prend note que le TPR va offrir des prestations dans notre localité.

M. Rémy COSANDEY soutient les propositions qui sont faites par M. André Cattin et dit que pour les fanfares, la ville du Locle est à la traîne.

Soumis au vote, l'amendement de M. André Cattin visant à augmenter de 8 000.- fr. à 12 000.- fr. la subvention accordée à l'association des concerts du Locle est refusé par 12 voix contre 9.

Soumise au vote, la proposition de M. André Cattin visant à augmenter la subvention aux fanfares de 15 000.- fr. à 23 000.- fr. est rejetée par 15 voix contre 13.

Mme Louise JAMBÉ, socialiste, demande si les horaires des ALL seront en harmonie avec ceux prévus pour Rail 2000. L'oratrice aimerait savoir si l'on envisage de réhausser les trottoirs aux arrêts des bus, compte tenu que l'accès est pénible dans les véhicules.

Tout en constatant que la Commune dépense 30.- fr. par personne pour les transports publics, M. Rolf Graber, conseiller communal, directeur des Finances, souligne que le problème de fond réside dans la détermination de l'offre (exemple: cadence semi-horaire) et des conséquences financières qu'elle implique. Les problèmes de correspondance avec la gare pourront être revus. L'orateur fait constater que les ALL ont beaucoup de souplesse.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, déclare avoir pris note des remarques de Mme Jambé au sujet des trottoirs.

Musées

M. Jean BLASER, pop., aimerait savoir si la somme bloquée par le Conseil communal, faisant suite à un paiement des assurances après un vol, va être remboursée au Musée.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Musées, signale que le comité du Musée d'horlogerie était parfaitement d'accord avec la procédure choisie et que les remboursements s'effectuent au rythme prévu.

Forêts

Tout en rappelant que la fermeture de la scierie des Eplatures est attribuée à des erreurs de gestion, M. Jean-Pierre BLASER, pop., constate que les communes paieront des sommes importantes. M. Blaser aimerait savoir si les intérêts de la Commune ont été défendus.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Forêts, précise que la Commune ne faisait pas partie du Conseil d'administration de la scierie des Eplatures et que plusieurs mesures d'assainissement ont été proposées à l'époque, mais de façon insuffisante. La Commune perd son capital et une partie des créances bloquées avec le plan d'assainissement, soit un montant de 180 000.- fr. à 200 000.- fr.

L'intervenant explique le plan d'assainissement où deux solutions sont proposées. Le Conseil communal attendra la dissolution ou se montrera d'accord pour le plan d'assainissement.

M. Daniel DROZ, socialiste, constatant que la forêt suisse est mal en point demande où en sont les forêts du Locle.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Forêts, déclare que 2/3 des arbres sont sains, bien que la qualité décroisse. L'orateur dit ne pas posséder de chiffres en pourcentage pour les forêts du Locle en particulier.

Instruction publique

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, demande si le Conseil communal est compétent pour fixer le nombre d'heures de gymnastique et celui des activités créatrices.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, répond qu'il appartient à la commission scolaire de fixer ces nombres d'heures.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Jean-Marc SCHAEER estime que les économies prévues pour le chauffage n'apparaissent pas.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, fait remarquer que le montant de 30 000.- fr. environ en diminution est reporté sur le chauffage du collège Jehan-Droz seulement.

Actions sociales

Mme Dominique GINDRAT, socialiste, estime au sujet de la domiciliation du personnel de l'Hôpital qu'il est difficile pour une personne de venir s'établir au Locle lorsqu'il s'agit de postes partiels. Pour l'oratrice, ce problème devrait être réglé par le biais d'une péréquation.

M. Jean-Pierre BLASER, pop., demande quelle est la part de subvention octroyée au jardin d'enfants sis au foyer des Billo-des.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, déclare que le Conseil communal n'a pas admis de supprimer la mention figurant dans le statut de l'Hôpital et obligeant le personnel à résider au Locle, pour diverses raisons. En effet, la Commune participe dans certains domaines au financement de l'Hôpital. Concernant l'aide aux établissements pour enfants et adolescents, cela dépend d'une loi cantonale, mais il s'avère qu'un poste de ceux-ci comprend le salaire de la personne responsable du jardin d'enfants.

Travaux publics

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, s'adressant à M. Robert Feuz, déclare qu'il a omis certaines précisions dans sa réponse. Au sujet du balisage des routes et de la centralisation des activités aux Travaux publics, l'orateur fait remarquer que cela s'est fait sans augmentation du personnel. Il donne une liste des tâches nouvelles, entre autres surveillance de la décharge des Frètes, centralisation des réparations des véhicules communaux au garage des Travaux publics, qui ont été introduites également sans augmentation de personnel. Il rappelle que les privés ne travailleraient pas gratuitement.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, demande si les travaux d'architecture liés à la construction de la halle polyvalente sont assumés par les Travaux publics, ce à quoi M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, répond par l'affirmative.

M. Elio PERUCCIO, radical, aimerait savoir si dans le projet de construction de la Résidence, il a été tenu compte de la réalisation d'un ascenseur menant à la Gare.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, demande s'il est possible d'améliorer l'entretien de certains escaliers et trottoirs.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux

publics, répond par l'affirmative au préopinant. Cela sera fait en 1988 pour l'escalier de Beau-Séjour.

S'adressant à M. Peruccio, le directeur des Travaux publics souligne qu'il a déjà répondu à cette question lors de la réponse à la motion déposée voici quelques semaines, mais que M. Peruccio n'était peut-être pas là. Il rappelle donc que l'Exécutif s'est approché de l'auteur du projet de la Résidence et qu'une demande a été faite pour la réalisation d'un ascenseur menant à la gare, mais que techniquement, une réalisation de ce genre poserait de nombreux problèmes.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, souhaite avoir quelques explications concernant les fontaines qui ne fonctionnent pas ainsi sur l'état des travaux de la fresque de l'Hôtel de Ville.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, précise que tout devrait rentrer dans l'ordre au sujet des fontaines, mais que certains problèmes ont vu le jour au sujet de la fontaine du Marais et certaines plaintes ont été faites concernant celle du Casino.

Pour la fresque de l'Hôtel de Ville, l'expert vient de déposer son dossier. Il s'avère que la restauration coûtera 113 000.- fr. Une demande de crédit de l'ordre de 150 000.- fr. à 160 000.- fr. sera présentée au Législatif.

M. Frédéric BLASER, pop., demande quelle subvention sera touchée, ce à quoi M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, répond qu'il est attendu une subvention d'environ 40 %.

Police - Office du Travail

M. Jean BLASER, pop., relève que la situation économique n'est pas favorable et que le budget prévu pour la promotion économique n'est pas optimiste. De plus, l'orateur demande que la commission économique soit réorganisée dès la prochaine législature.

Tout en félicitant la police pour son travail remarquable, M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, demande pourquoi les chiffres de l'année précédente sont dépassés.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de Police, signale que les chiffres ont été adaptés à la situation de 1988 et que l'augmentation dérisoire perçue est répartie dans l'ensemble du dicastère. L'intervenant dit avoir pris note de la remarque concernant le fonctionnement de la promotion économique.

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, interroge l'Exécutif au sujet de la fermeture de l'atelier de sous-traitance à La Chaux-de-Fonds.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, demande si des problèmes d'effectifs existent à la Police.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de Police et de l'Office du Travail, déclare que le Conseil communal a décidé de ne pas augmenter le personnel, mais plutôt de faire des études en vue de diminuer celui-ci. Il est étudié le transfert des transports ambulances diurnes à des privés.

La fermeture de l'atelier de sous-traitance fait que les personnes responsables ne trouvent plus de travail à faire exécuter aux chômeurs. Le Grand Conseil devra se prononcer sur les mesures concernant les cas lourds de chômage.

M. Rémy COSANDEY, fait remarquer que l'année 1992 sera marquée par l'entrée en vigueur du grand marché européen. Il y aura entre les douze pays du marché commun la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes. Qui dit personnes, poursuit l'orateur, dit aussi travailleurs et frontaliers. Compte tenu que la ville du Locle est directement concernée par le problème des frontaliers, M. Cosandey aimerait savoir si des changements interviendront dans ce domaine dès 1992. Les frontaliers seront-ils toujours des ressortissants de n'importe quel pays

Samedi 23 janvier 1988
à 16 h 45
Pavillon des sports

Basketball 1re ligue nationale La Chaux-de-Fonds - UNI Bâle

R. Bottari
Menuiserie-Agencement
Avocat-Bille 7
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 33

offres d'emploi

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de démission honorable du titulaire, un poste de

réviseur

est à repourvoir à l'Inspection des finances de l'Etat, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète (diplôme de l'école de commerce ou titre équivalent, éventuellement diplôme de l'ESCEA);
- si possible quelques années de pratique;
- aptitudes à rédiger des rapports;
- sens des responsabilités, capable de travailler de manière indépendante;
- entregent.

Nous offrons:

- une activité variée au sein d'une équipe dynamique;
- fréquents contacts avec l'extérieur;
- traitement en rapport avec la formation et l'expérience du candidat.

Obligations et traitement: légal.

Entrée en fonctions: début avril ou date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef de l'Inspection des finances de l'Etat, rue du Musée 1, à Neuchâtel, ☎ 038/22 34 10.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 janvier 1988.

**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

Décolleur

qualifié, souhaitant apprendre l'allemand, est cherché dès le 1er février. Emploi d'une année à Lucerne. Contacter Mlle Casaburi

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84, Tél. 039/23 91 33

Bureau d'ingénieurs civils Pierre Marié
Ingénieur civil diplômé EPFL - SIA
Daniel-Jean-Richard 39
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

ingénieur diplômé EPF ou ETS dessinateurs(trices)

en génie civil et béton armé.

Veuillez faire parvenir vos offres ou téléphonez au 039/23 18 36

Entreprise de bureautique
Photocopieurs, machines à écrire,
traitement de texte cherche
pour son
service après-vente

mécanicien-électricien

possédant permis de conduire.
Formation assurée par nos soins.
Voiture à disposition.
Entrée en fonctions tout de suite
ou à convenir.

Ecrire sous chiffres 93-31010
à ASSA Annonces Suisses SA,
Collège 3, 2610 Saint-Imier.

Cherchons

vendeuse qualifiée

à mi-temps, le matin.

Engagement: début avril
ou à convenir.
Ecrire sous chiffres CV 1198
au bureau de L'Impartial.

Fabrique d'horlogerie KELEK SA,
La Chaux-de-Fonds, cherche

emboîteuse qualifiée metteuse en marche qualifiée

Capables de travailler sur montres mécaniques très soignées en atelier exclusif

Date d'entrée: immédiate ou à convenir
Faire offre à: KELEK SA,
rue de la Paix 133,
2300 La Chaux-de-Fonds

Dank der erfreulichen Marktentwicklung von unseren Produkten des Heizungs-, Lüftungstechnik, wie Rohrverbindungen, Bogen, Schalldämpfer usw., suchen wir:

qualifizierten Lüftungsspengler

mit solider Grundausbildung und einigen Jahren Werkstatteerfahrung;

Datotypistin

für die Mitarbeit im Lagerbüro - freundliches, offenes Wesen - Freude an der Zusammenarbeit;

Hilfsarbeiter für Schicht

von der Metallbranche, vertraut mit Maschinen und guter Auffassungsgabe.

Muttersprache Deutsch oder Französisch mit guten Kenntnissen der anderen Sprache.

Wir bieten feste Arbeitsstellen mit zeitgemässen Anstellungsbedingungen.

Interessierte Personen können eine schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen an Fräulein Zahno senden. Sie steht Ihnen auch gerne für telefonische Auskünfte zur Verfügung.

Spirowerk AG
Industriestrasse
3178 Bösingen

☎ 031/94 88 55

Die Firma SPIRO wurde 1956 gegründet. Das Unternehmen ist heute weltweit führend in der Entwicklung und Herstellung von Maschinen zur Anfertigung von Rohr- und Kanalröhren aus Blech.



Das Produktionsprogramm umfasst zudem ein umfangreiches Angebot an Zubehörtellen für Heizungs-, Lüftungs- und Klimaanlage.

Procès verbal du Conseil général du Locle

membre du marché commun? Auquel cas, la politique d'octroi des permis de frontaliers par la ville serait-elle modifiée?

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de l'Office du Travail, dit que le Conseil communal n'a pris de position sur la libéralisation des frontaliers, mais que néanmoins sa politique ne devrait pas être modifiée, la nationalité du personnel n'étant pas déterminante.

Services industriels

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, s'adressant à M. Robert Feuz, estime que les questions posées par celui-ci prendront un certain temps avant d'avoir une réponse détaillée et qu'elles auraient dû être réglées dans le cadre de la commission du budget. M. Jaquet précise qu'un effectif minimum de personnel existe en particulier pour les réseaux. De plus, les services d'installations sont utilisés par le service de piquet. Il conviendra de faire une étude approfondie.

Quant à la polyvalence demandée, elle est déjà introduite, mais diminue inévitablement la productivité.

S'adressant à M. Golay, l'orateur déclare qu'au niveau de la conception du tarif, chacun a été traité sur le même pied. Toutefois, les marges s'effritent. Dès l'an prochain, poursuit M. Jaquet, on aura l'obligation d'augmenter les tarifs, suite à la hausse annoncée par un important fournisseur. C'est une augmentation de l'ordre de 6 % que l'on va subir. Depuis 1985, les S.I. ont déjà absorbé sans les reporter sur la clientèle des hausses atteignant environ 5 %. Des discussions sont actuel-

lement en cours avec le canton pour les redevances hydrauliques qui pourraient également augmenter le coût de l'électricité. Concernant le gaz les S.I. ont suivi l'évolution du dossier.

Pour l'eau, la situation est pratiquement équilibrée, la marge bénéficiaire diminue régulièrement.

M. Frédéric BLASER, pop, demande si le Conseil communal va suivre les directives du Conseil fédéral en matière de tarifs.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, précise que les tarifs pratiqués en ville du Locle n'ont jamais été préférentiels en fonction de la consommation.

Au sujet de la comptabilisation des compteurs, le Conseil communal admet de présenter un rapport l'an prochain, conformément au vœu de la commission du budget. Cela permettra de faire une information détaillée qui évitera peut-être de revenir les années prochaines devant le Conseil général à ce sujet.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, précise que le Conseil communal se rallie à la proposition faite par la commission du budget pour augmenter de 2000.- fr. le poste de jumelage.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, répète que l'Exécutif propose au Conseil général d'accepter les investissements tels qu'ils ont été présentés, y compris la zone résidentielle du Quartier-Neuf. L'orateur cite le document «Projet Le Locle» de la commission du budget 1986.

Pour M. Rémy COSANDEY, la transformation de la rue de

l'Industrie correspond à un besoin.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, dit simplement qu'il ne conteste pas ce projet mais souhaite néanmoins qu'un rapport soit présenté, même si la discussion peut être brève.

Pour M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, il faut savoir comment on va faire cette zone.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, estime que le Conseil général doit voter le principe de la zone et non le détail.

Soumise au vote, la proposition tendant à ce qu'un rapport soit présenté au Légitif est acceptée par 15 voix contre 5.

M. Alain RUTTI, radical, demande que l'investissement proposé par la cabane forestière du Communal soit supprimé.

Le Légitif accepte cet amendement par 11 voix contre 10.

La discussion est close.

Les arrêtés sont mis en discussion.

L'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement qui prévoit un excédent de charges de 896 000.- fr. est accepté par 22 voix contre 5.

L'arrêté qui prévoit des crédits d'investissements pour un montant de 1 117 000.- fr. est accepté par 20 voix contre 5.

L'arrêté autorisant le Conseil communal à conclure des emprunts pour un montant maximum de 5 000 000.- fr. est accepté par 22 voix contre 4.

Au vote d'ensemble, le Légitif, par 22 voix contre 5 accepte le budget 1988 pour la Commune du Locle.

Le président clôt la séance à 23 h 45.

Abonnez-vous à L'Impartial



P. Freiburghaus SA Travaux publics Génie civil

Freiburghaus

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir un

ingénieur en génie civil BA EPF/ETS

et un

technicien chef de chantier

Préférence sera donnée aux personnes sachant faire preuve d'initiative, ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants:

- calculation des soumissions et devis;
- organisation et suivi des chantiers;
- métrés et facturation.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié;
- voiture à disposition;
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne;
- possibilité d'avancement et d'intégration à l'équipe de direction.

Prière d'adresser les offres à:
Entreprise Pierre Freiburghaus SA, rue du Collège 100,
2300 La Chaux-de-Fonds ou téléphonez au 039/28 49 33

SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Les mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Clémentine. 2. Radoteuses. 3. Anémone; Fa. 4. Mi; Elie; Lu. 5. Pec; Eestii. 6. Orel; Ré. 7. Nérée; Lire. 8. Sirotée. 9. Soliveau. 10. Etêter; Sas.

VERTICALEMENT. - 1. Crampon; Té. 2. Lanières. 3. Ede; Cerise. 4. Môme; Lérot. 5. Etole; Eole. 6. Nénies; Tir. 7. Tuées; Lev. 8. Is; Triées. 9. Néflier; Aa. 10. Esaü; Ecus.

Huit erreurs

1. Epaule gauche de la femme. - 2. Papier plus court dans la cuvette. - 3. Brosse du balai plus large. - 4. Poignée de la porte déplacée. - 5. Un motif en moins à gauche et en bas de la porte. - 6. Tapiserie à droite de la cheminée. - 7. La fenêtre au-dessus de la femme. - 8. Le toit de maison à droite de l'arbre.

Mat en deux coups

1. Dh8-e8, c7-c6. 2. De8-h5
1. Dh8-e8, c7-c5, 2. De8-e4
1. Dh8-e8, c7×b6, 2. De8-b5
1. Dh8-e8, c7×d6, 2. Th6-h5

Le chemin sinueux

14-49-77-91-35-63-84-98-14-70-21-56-28-42-77-28-63-91-35-14-49-70

Concours No 137: Une manière de voir le monde

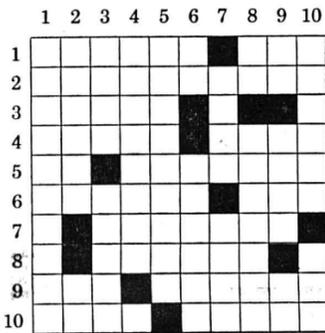
Il s'agissait du whisky (ou whyskey pour peu que l'on soit distillateur américain !)

Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, Monsieur Albert Strub, Helvétie 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DE JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

MOTS CROISÉS

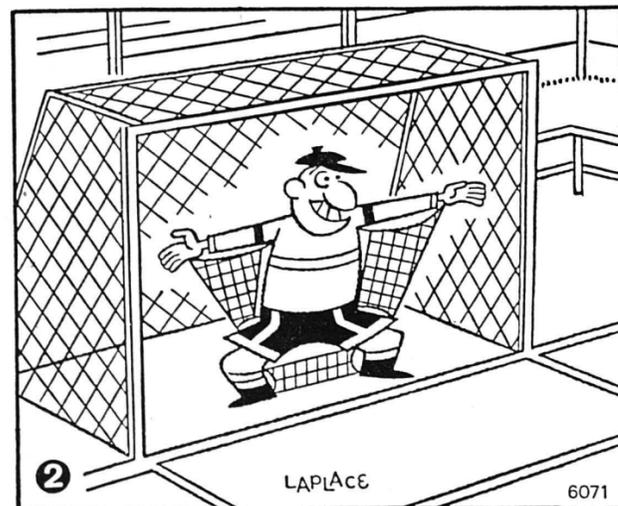
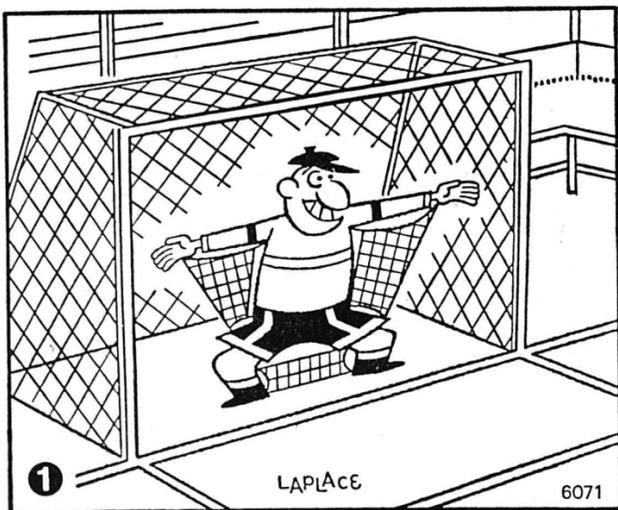


qui sert à surmonter une résistance; Argent. 7. Histoire. 8. Ancienne mesure de capacité. 9. Espace de temps; Petit anneau de cordage. 10. Ville d'Italie; Enlève le chef.

VERTICALEMENT. - 1. Crustacés parasites des crabes. 2. A huit pattes; Filet d'eau. 3. Donne du souci à la coquette; Récipients. 4. Poète français. 5. Qui devient acide. 6. Pronom; Instrument de labour rudimentaire. 7. Versant à l'ombre; Se lâche de haut. 8. Crack; Sortie du violon. 9. Issu; On y danse; Symbole d'élément chimique artificiel radioactif. 10. Base qui donne de la solidité; On y passe à pied sec. (Copyright by Cosmopress 6091)

HORIZONTALEMENT. - 1. Grand chat d'Afrique; Lecture facile. 2. Font le montage des vêtements. 3. Bel arbre. 4. Parties de tableaux; Ville de France. 5. Patrie de patriarche; Beaux arbres. 6. Ce

HUIT ERREURS...



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

CONCOURS

Avec les huit mots de six lettres et les sept mots de trois lettres donnés ci-dessous, il est possible de compléter la grille.

Ces mots doivent être placés verticalement dans les cases blanches de façon à former treize mots horizontaux, dont un nom propre.

Tous ces mots sont à placer de haut en bas, sauf un qui trouvera place en étant écrit de bas en haut.

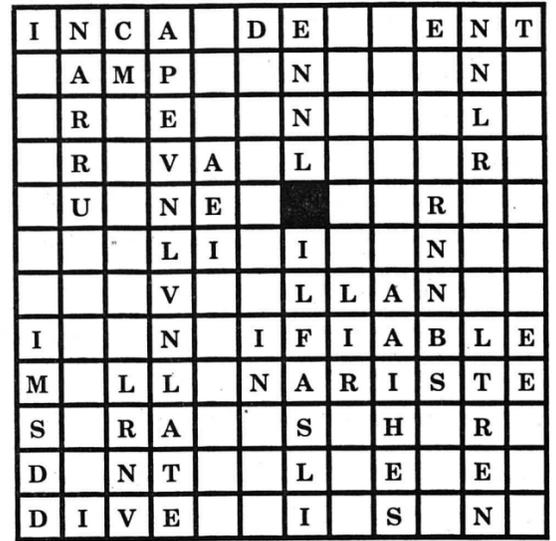
C'est ce mot à part qui constituera la réponse à ce jeu.

Les mots à placer dans la grille:

NOIRCI - CRIERA
MAIGRE - TETRAS
ETETER - SALVES
TESTEE - NUDITE

ETC - PIS - NON
ELU - EST - ERE
OLT

Le mot à l'envers



Concours No 138

Question: Quel est ce mot qui s'écrit de bas en haut ?

Réponse:
Nom:
Prénom: Age:
Adresse:
NP..... Localité:

A retourner avant mardi 26 janvier à minuit à: L'Impartial, Jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL est tiré au sort chaque trimestre (prochain fin mars) parmi les réponses exactes reçues durant les trois derniers mois.

CASSE-TÊTE MATHÉMATIQUE

ABC : DA = EA
- x +
DD - EF = FE
AAD - AGH = DJ

Chacune des lettres dans ce problème tient lieu d'un chiffre. Chaque fois que la même lettre apparaît, elle remplace bien entendu le même chiffre. Par réflexion et le calcul, on peut trouver les chiffres de telle sorte que les 3 opérations verticales et les 3 opérations horizontales soient exactes.

Cosmopress

LA PARTIE DE SCRABBLE

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, le mot sera placé verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera entre parenthèses dans les mots retenus.

| Tirage | Mot retenu | Réf. | points | Cumul |
|------------|--------------|------|--------|-------|
| AAIMMSU | | | | |
| M - EILLOO | AMUSAI | H3 | 16 | |
| IO - ENNPS | IMMOLE | 4G | 16 | 32 |
| JOSTUVZ | INOPINES | 8H | 83 | 115 |
| JTV - EIOY | OUZOS | J8 | 34 | 149 |
| IJT - ABIN | VOYEZ | 10F | 34 | 183 |
| BIT - CHS | JAIN | 3L | 31 | 214 |
| - EEHIKTU | CIBISTE | N2 | 26 | 240 |
| EEHIU - DR | KIT | G3 | 45 | 285 |
| DEIR - NNR | HEU | 5J | 31 | 316 |
| DINR - ELO | RENVOYEZ | 10C | 29 | 345 |
| AGIRUU? | DELIRONS | 12C | 70 | 415 |
| AAATTU? | SURAIGU(S) | O8 | 77 | 492 |
| EEFFIT | ATTA(Q)UA(S) | 15H | 68 | 560 |
| EFI - ABER | FETE | 13B | 24 | 584 |
| BEEI - DMW | FAR | 14A | 26 | 610 |
| DMI - CEEH | WEBER | C6 | 18 | 628 |
| MH - AEORT | CEBIDE | 8A | 36 | 664 |
| EEGLQX | TRACHOME | A5 | 65 | 729 |
| | SEXE | B2 | 28 | 757 |

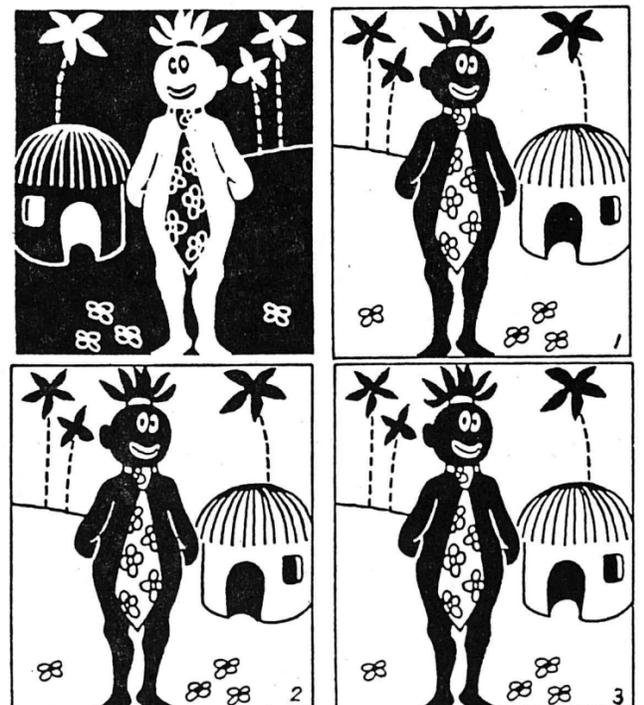
METTEZ LES SIGNES

| | | | | | | | |
|----|----|--|---|--|---|---|-----|
| 1. | 14 | | 6 | | 7 | = | 588 |
| 2. | 14 | | 6 | | 7 | = | 77 |
| 3. | 14 | | 6 | | 7 | = | 27 |
| 4. | 14 | | 6 | | 7 | = | 15 |
| 5. | 14 | | 6 | | 7 | = | 56 |
| 6. | 14 | | 6 | | 7 | = | 13 |
| 7. | 14 | | 6 | | 7 | = | 140 |
| 8. | 14 | | 6 | | 7 | = | 91 |

Les 8 opérations de calcul ci-dessus utilisent des nombres identiques, mais donnent des résultats différents suivant les signes utilisés (× - + :). Remettez donc, en utilisant les cases vierges, les bons signes aux endroits appropriés.

(pécé)

LE NÉGATIF



Un seul des trois positifs est rigoureusement semblable au négatif. Découvrez lequel.

(Cosmopress)

A vendre
dans un cadre de verdure rustique, en situation ensoleillée, à 7 km de Saint-Imier, à 1 km de Courtelary et à 23 km de Bienne, sur les hauteurs de **Cormoret**

maison familiale individuelle

- Surface de la parcelle 797 m²
- Salon avec cheminée à air chaud
- Cuisine habitable équipée
- 3 chambres à coucher
- Salle de bains/WC
- Douche/WC
- Garage
- Construction traditionnelle
- Chauffage électrique, non polluant
- Prix de vente Fr. 435 000.-

Visite libre
Samedi 23 janvier 1988, de 14 h 30 à 16 h 30.
Dimanche 24 janvier 1988, de 11 à 14 heures.
(Voir fléchage depuis la route cantonale).

Fabio Boesiger
Agence immobilière et fiduciaire
48, rue de la Gare, Bienne, 032-22 82 15

A louer
dans petit village du Val-de-Ruz

joli appartement 2 pièces

Rez, cuisine habitable, tout confort. Fr. 450.- par mois.
Discrétion et réponse assurées.
Ecrire sous chiffres MC 1293 au bureau de L'Impartial.

A louer à l'avenue Léopold-Robert 62, La Chaux-de-Fonds

3 bureaux

25 m², 17 m² et 23 m² avec une petite cuisine et vestiaire, remis à neuf, 1er étage.
Renseignements ☎ 071/68 71 11 (interne 203)

amitié/mariage

Partenaire-Contact sa Pierre

49 ans, divorcé, technicien. Très grand, svelte, soigné, le physique agréable et sécurisant. Pierre est un grand sentimental et son rêve est de vivre une relation de couple saine basée sur la fidélité. Il ne veut pas d'une femme pour faire son ménage mais pour partager avec elle toute sa vie et les beaux moments qu'elle lui offre. Réf: 4988316

Marie-Claire

39 ans, commerçante, divorcée. Une jolie femme, petite, fine, simple. Elle a beaucoup de chaleur humaine, de compréhension, de gentillesse. Ayant peu de temps à consacrer aux loisirs, sa passion est la lecture. Elle souhaite vivre avec un homme libre, agréable et sincère. Réf: 3987274

Lucien

66 ans, veuf, retraité. Un monsieur très calme, bien soigné, attentionné et gentil. Il aime le bricolage, la nature, les sorties. Il souhaite trouver une compagne douce, affectueuse pour sorties et plus si affinités. Réf: 6698284

Nous avons un NOUVEAU système qui permet à tout le monde de s'inscrire. Renseignez-vous ou demandez notre brochure gratuite.

Neuchâtel Nyon
1, rue des Terreaux Vy-Creuse 7
☎ 038/24 04 24 ☎ 022/62 22 03
24 h/24

FRANCE

MAISON A LOUER

Vaucluse.
Prix raisonnable.
Dès 19 heures,
☎ 038/24 75 05

A vendre magnifiques **chiots beaucerons**

de deux mois.
Prix à discuter.
☎ 039/35 11 93
dès 18 heures.

20 occasions expertisées

avec antipollution, de Fr. 3 000.- à Fr. 9 000.-
Station Shell, Boinod ☎ 039/23 16 88

Du fair-play, s.v.p.

demandes d'emploi

Commerçante franco-suisse

55 ans, dynamique, esprit d'initiative, contact aisé, de toute confiance,

cherche gérance ou poste à responsabilités.
☎ 0033/81 84 33 11.

offres d'emploi

BOSQUET

Edouard Bosquet
Entrepreneur
Rue du Pont 38
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

ingénieurs - chefs de chantier métreurs

Nous attendons de ces nouveaux collaborateurs:

- une bonne formation professionnelle;
- expérience dans la conduite de chantiers de bâtiment ou de génie civil - métrés - décomptes;
- initiative et dynamisme.

Rayon d'activité: canton de Neuchâtel
Début d'activité: immédiat ou à convenir
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, à l'adresse suivante:
Edouard Bosquet, Entrepreneur
Rue du Pont 38
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/27 11 22

offres d'emploi

Passeur aux bains

avec CFC est demandé de toute urgence.
Emploi fixe si convenance
Contacter Mlle Casaburi

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

Société de service en pleine expansion recrute tout de suite un(e) attaché(e) commercial(e) pour son agence de La Chaux-de-Fonds

Nous demandons:

- sens des négociations avec nos clients actuels et futurs, capable de prendre des responsabilités au niveau recrutement personnel;
- bonne connaissance de dactylographie.

Nous offrons:

- place stable;
- salaire fixe + commissions sur chiffre d'affaire;
- possibilité rapide de gravir l'échelle (responsable de secteur).

Ecrire sous chiffres FG 986 au bureau de L'Impartial.

amitié/mariage

Homme, 57 ans, grand

bonne situation, bon niveau, aimant vie d'intérieur, campagne et plaisirs de la vie, désire tout partager avec **gentille femme** svelte, 45-52 ans, distinguée, sans charge de famille, recherchant amour et tendresse dans une vie à deux calme et sereine.
Photo bienvenue. Discrétion assurée.
Région: La Chaux-de-Fonds, Jura, Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres RT 1153 au bureau de L'Impartial.

BOILLAT SA
2732 RECONMIER
TEL. 032/91 31 31

recherche un **chef d'équipe**

Sous la responsabilité du contremaître. Vous serez l'animateur de votre équipe. Vous assurerez la réalisation du programme de fabrication en respectant quantités, qualité et délais.
Vous travaillerez par alternance matin - après-midi.

Vous possédez:

- formation technique ainsi qu'une solide expérience;
- l'aptitude à animer des hommes;
- le sens de l'organisation;
- la capacité et le désir de vous perfectionner.

Nous vous proposons:

- un travail motivant;
- une formation à nos procédés de fabrication;
- un salaire à la mesure de vos performances;
- des prestations sociales d'une grande entreprise;
- des possibilités de logement.

Merci d'adresser au plus vite vos curriculum vitae, photo et prétentions de salaire au service du personnel.

LATONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

FR FACADE RIDEAU
PAUL STEINER SA / P.-A. BOZZO
2300 La Chaux-de-Fonds 2
☎ 039/28 24 26 - Hôtel-de-Ville 103

cherche pour tout de suite ou date à convenir

monteurs en façades

pour l'exécution de chantiers en Suisse romande.

Cette activité nécessitera:

- d'éventuels déplacements du lundi au vendredi;
- un travail exclusivement à l'extérieur, sur des échafaudages.

Qualités requises:

- expérience dans le bâtiment;
- facilité à lire les plans techniques;
- aptitude à effectuer des travaux de mesures et diverses tâches manuelles.

Avantages offerts:

- activité au sein de petites équipes de montage;
- ambiance jeune et dynamique;
- prestations de salaire selon les capacités;
- frais de déplacements pour travaux hors canton.

Uniquement Suisses ou titulaires d'un permis B ou C.

Veillez svp prendre contact par téléphone pour fixer rendez-vous: ☎ 039/28 24 26.

A vendre

Fiat 132

1979, 97 000 km, très bon état, non expertisée. Avec équipement été-hiver. Fr. 2 500.- à discuter.
☎ 038/24 06 36
dès 18 heures.

Bon marché pour passer l'hiver!

Datsun Bluebird

1981, brun métallisé, 79 000 km. Expertisée récemment.
Seulement Fr. 93.- par mois sans acompte.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

3 mois Fr. 47.-
 6 mois Fr. 89.50
 12 mois Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____
Domicile: _____
NP Localité: _____
Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

Contact des partenaires d'après photos

Remplissez ce coupon et envoyez-le encore aujourd'hui. Vous recevrez sans frais ni engagement un choix de photos accompagnées d'une brève description de personnes de la Suisse romande cherchant un(e) partenaire.

Nom, prénom: _____ Etat civil: _____
Rue, no: _____ No postal, domicile: _____
☎ privé: _____ ☎ professionnel: _____
Date de naissance: _____ Profession: _____

Prière de remplir et adresser à
AMI SA, avenue des Jordils 4, 1006 Lausanne, ☎ 021/26 40 45 IMP

RENCONTRES SÉRIEUSES

Très nombreux partis (18-75 ans.) chechent contacts vue mariage avec Suisses/ ses de tous âges.
Envoyez vite vos noms et adresses au Centre des Alliances 1E, 5, rue Goy, 29106 Quimper, (France)
Importante documentation en couleurs envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.

C'est toujours la même chanson

Grünenfelder intouchable dans les 50 km des CS de ski de fond

Les amateurs de surprises ont dû déchanter. La logique a triomphé dans la première épreuve des championnats suisses de ski de fond. Dans une forme olympique, Andy Grünenfelder s'est facilement imposé au terme des 50 km courus sur les hauteurs de Zweisimmen. Au Sparenmoos, le numéro 1 helvétique a fêté son douzième titre national devant ses dauphins Giachem Guidon et Battista Bovisi respectivement de 3'55 et 4'55. Sur un tracé à la difficulté majeure (1140 m de dénivellation totale à une altitude de 1640 m), de surcroît balayé par des rafales de vent et des chutes de neige intermittentes, les écarts ont pris des proportions énormes. Edgar Steinauer, 5e, est pointé à près de dix minutes. Le dernier classé, Karl Landolt, a accusé un retard de 53'55 sur la ligne d'arrivée.

Pour le Giron jurassien, les 50 km des championnats suisses 1988 ne resteront pas marqués d'une pierre blanche dans les annales. De huit unités, la participation est descendue à six avant même le départ, Denis Etter renonçant à courir les trois épreuves et Pierre Donzé souffrant d'un début de pneumonie. Quant à Christian Marchon, ses espoirs de bien figurer ont fait long feu, le Franc-Montagnard s'arrêtant avant même la fin du premier des quatre tours.

ZWEISIMMEN
Laurent GUYOT

Heureusement la vieille garde est venue sauver l'honneur. A 42 ans, Claudy Rosat a trouvé les moyens de finir au 19e rang sur les talons du meilleur Romand Daniel Hediger.

DE BOUT EN BOUT

Ses ennuis et déconvenues de début de saison sont oubliés. Andy Grünenfelder a retrouvé tous ses moyens. Son retour amorcé à Nove Mesto s'est trouvé confirmé par sa chevauchée solitaire dans le Haut-Simmmental. Le Grison a effectué la course en tête.

Pas marqué par l'effort, le vain-



Andy Grünenfelder: une tête de plus que Bovisi (à gauche) et Guidon.

(B+N)

queur du jour s'est expliqué sur la tactique lui ayant permis de rester numéro 1 de bout en bout: J'escomptais une plus grande résistance de la part de Giachem. J'ai donc décidé de porter mon effort dès les premiers kilomètres. Tout s'est fort bien déroulé et j'ai même pu finir à ma main. Maintenant je vais retourner dans les Grisons pour continuer ma préparation en vue de Calgary. Je ne participerai pas à l'épreuve des 30 km et reviendrai pour les 15 km.

Quelques minutes plus tard, Giachem Guidon s'est déclaré fort satisfait de sa place argentée: Je n'avais rien à espérer face à Andy. Il est devenu intouchable sur cette distance. J'ai donc renoncé à brûler de l'énergie pour rien.

Des propos qui se sont retrouvés dans la bouche de Battista Bovisi, tout heureux de sa troisième place synonyme de première médaille nationale. C'est grâce à une locomotive que j'ai pu terminer à

cette place. Giachem est rapidement revenu sur moi. J'ai pu m'accrocher et effectuer les trois derniers tours dans son sillage.

MAIGRE BILAN

Pour les représentants du Giron jurassien des clubs de ski, le Sparenmoos a très vite ressemblé à la Bérésina.

Remplaçant le chef du fond Laurent Donzé, Frédy Nicolet s'est toutefois refusé à peindre le diable sur la muraille. Les absences de Jean-Philippe Marchon et Daniel Sandoz ont considérablement affaibli l'équipe. De plus Christian Marchon n'est pas habitué par la forme de sa vie. Les vétérans ont su tirer leur épingle du jeu mais j'attendais un peu plus de Laurent Single.

Seul membre romand du cadre A de la FSS, Christian Marchon s'est retiré par la petite porte au 12e kilomètre. Je n'ai pas dû effectuer de nombreux kilomètres pour m'apercevoir que ça n'allait pas.

Je me suis retrouvé sans force très rapidement. La semaine passée j'ai subi des examens de sang dont je ne connais pas encore les résultats. De toute manière je ne vais pas continuer longtemps. La saison prochaine je me lancerai dans le même genre d'épreuve que Jean-Philippe. Ces «tri-neige» (descente, ski de fond et course à pied) sont attractifs tant pour les spectateurs que les athlètes.

De son côté, Claudy Rosat a pleinement profité de son expérience pour terminer au 19e rang.

LE CLASSEMENT

50 km, 1140 m de dénivellation totale: 1. Andy Grünenfelder 2 h 23'30. 2. Giachem Guidon à 3'55. 3. Battista Bovisi à 4'55. 4. Markus Koenig à 5'40. 5. Edgar Steinauer à 9'40. Puis: 18. Daniel Hediger à 17'59. 19. Claudy Rosat à 19'17. 24. Kurt Brunner à 23'27. 34. Vincent Feuz à 27'32. 50. Daniel Galster à 45'39.

L. G.

Toujours mieux

La Coupe suisse romande

La progression est aussi régulière qu'impressionnante. Née en 1981, la Coupe suisse romande de ski de fond ne cesse de connaître un essor réjouissant. D'autant plus qu'elle constitue l'une des facettes de ce sport populaire devenu très important au niveau de la santé et du bien-être de toute la population.

Sur le plan du nombre et du niveau de la participation, l'épreuve romande a également considérablement progressé, contrairement aux autres compétitions du même genre. C'est sans doute en raison de sa formule d'un genre très particulier qui permet à tous de s'exprimer pleinement.

Les premiers à la découvrir ont très rapidement fait des émules. Au point qu'ils sont désormais très nombreux à dis-

puter les six manches organisées aux quatre coins de la Suisse romande.

LE PROGRAMME

Dimanche 24 janvier: 1re manche à Mont de Riaz (G.P. La Liberté, Fribourg).

Dimanche 31 janvier: 2e manche au Brassus (marathon genevois).

Dimanche 7 février: 3e manche à la Bréguetaz (Maduka, Vaud).

Dimanche 14 février: 4e manche aux Cernets (marathon des neiges, Neuchâtel), course comptant pour Suisse-Lopette.

Dimanche 21 février: 5e manche aux Bois (marathon du Jura).

Dimanche 28 février: 6e manche Evolène - Les Haudères (marathon d'Hérens, Valais) (sp)

SAUTA SKI

Suisses en reprise

La Semaine suisse à Gstaad

Le Tchecoslovaque Pavel Ploc a fêté sa quatrième victoire de la saison à Gstaad, à l'occasion du second concours de la Semaine suisse de saut. Avec des bonds de 84 et 87 m, Ploc a laissé à 3,3 points le Yougoslave Mira Tepes (81,5-86,5), et à 5,7 points l'Allemand de l'Est Jens Weissflog (83-86). Le Finlandais Matti Nykänen n'a pris que la cinquième place, battu par son compatriote Jari Puikkonen.

En reprise par rapport à Saint-Moritz, les Suisses ont placé quatre de leurs représentants en finale, Christian Hauswirth terminant 8e.

Ploc avait déjà enlevé les deux concours d'ouverture de la saison, à Lake Placid, ainsi que la première épreuve de la Tournée des quatre tremplins. Le Tchecoslovaque (24 ans), deuxième des mondiaux de vol à skis d'Harrachov en 1983, était en tête dès la première manche. C'est cependant dans la seconde qu'il a réussi son coup de maître: malgré le vent

soufflant alors, il s'est posé à 87 m, meilleure longueur de la journée.

Les Suisses ont partiellement corrigé hier l'affligeant bilan enregistré dans les Grisons. Christian Hauswirth (8e), Christoph Lehmann (32e), Fabrice Piazzini (35e) et Gérard Balanche (46e) se sont qualifiés pour la finale.

Le classement: 1. Pavel Ploc (Tch) 218,0 points (84-87); 2. Mira Tepes (You) 214,7 (81,5-86,5); 3. Jens Weissflog (RDA) 212,3 (82,5-84); 4. Jari Puikkonen (Fin) 210,3 (83-86); 5. Matti Nykänen (Fin) 210,1 (82-81,5).
Puis: 8. Christian Hauswirth (S) 202,3 (82-82); 32. Christoph Lehmann 178,6 (75,5-79); 35. Fabrice Piazzini 177,3 (75-79); 46. Gérard Balanche 170,5 (75,5-75,5).

Situation après deux concours: 1. Nykänen 246,8 points; 2. Tepes 425,0; 3. Ploc 424,0. **Puis:** 38. Balanche 340,9; 40. Hauswirth 287,0; 48. Lehmann 261,5; 50. Piazzini 261,1. (si)

SKI ALPIN

A Loèche-les-Bains...

Victorieux de trois descentes cet hiver (Mahrer, Müller, Zurbriggen) contre une seule à leurs adversaires (Boyd), les descendeurs suisses devront lutter ferme pour maintenir leur aura à Loèche-les-Bains, ce week-end. Marc Girardelli et Leonhard Stock ont déclassé tous leurs adversaires dans le premier entraînement de vendredi, reléguant Pirmin Zurbriggen, 3e, à 1'65.

Puis Armin Assinger et Rob Boyd se sont avérés plus rapides que les meilleurs Helvètes lors de la deuxième descente d'entraînement. Peter Müller, grippé, paraît même bien affaibli.

1re manche: 1. Marc Girardelli (Lux) 2'15'25; 2. Leonhard Stock (Aut) à 0'33; 3. Pirmin Zurbriggen (S) à 1'65; 4. Karl Alpigier (S) à 1'81; 5. Peter

Müller (S) à 2'30. **Puis:** 12. Urs Lehmann (S) à 2'91; 17. Conradin Cathomen (S) à 3'34; 20. Franz Heinzer (S) à 3'74; 21. Luc Genolet (S) à 3'75; 26. Bernhard Fahrner (S) à 4'32; 27. Werner Marti (S) à 4'43; 29. Daniel Mahrer (S) à 4'45; 39. Xavier Gigandet (S) à 5'05; 54. William Besse (S) à 6'52; 71. Christophe Wachter (S) à 8'80.

2e manche: 1. Armin Assinger (Aut) 2'19'75; 2. Boyd et Heinzer à 0'25; 4. Cathomen à 0'64; 5. Martin Bell (GB) à 0'73; 6. Alpigier à 0'77. **Puis:** 8. Müller à 0'92; 11. Mahrer à 1'64; 19. Zurbriggen à 2'49; 22. Besse à 2'75; 25. Lehmann à 3'27; 27. Fahrner à 3'31; 29. Michael Mair (It) à 3'43; 30. Genolet à 4'02; 34. Gigandet à 4'73; 35. Marti à 4'78. (si)

... et à Badgastein

Les skieuses canadiennes semblent très motivées par la proximité de leur retour au pays pour le rendez-vous capital de ces quatre dernières années, les Jeux olympiques. Kellie Casey et Laurie Graham ont, en effet, dominé l'ultime séance d'entraînement en vue de la descente de samedi à Badgastein.

Michela Figini, actuelle leader de la Coupe du monde a réalisé le 3e temps final à 76 centièmes de Kellie Casey, 22 ans, la révélation de la saison (5e à Val-d'Isère II, et

deux fois 12e à Val-d'Isère I et Zinal II).

Ultime séance d'entraînement: 1. Kellie Casey (Can) 1'45'57; 2. Laurie Graham (Can) à 0'70; 3. Michela Figini (S) à 0'76; 4. Silvia Eder (Aut) à 0'85; 5. Veronika Vitthum (Aut) à 1'18. **Puis:** 7. Brigitte Oertli (S) à 1'45; 9. Béatrice Gafner (S) à 1'75; 10. Zoe Haas (S) à 1'77; 16. Maria Walliser à 2'07; 22. Chantal Bournissen à 2'82; 28. Heidi Zeller à 3'31; 35. Marlis Spescha et Vreni Schneider à 4'01. (si)

Pas de surprise de «der»

Orioli et Kankkunen vainqueurs du Dakar

L'Italien Eddy Orioli, au guidon de sa Honda, dans la catégorie motos, et le Finnois Juha Kankkunen, au volant d'une Peugeot 205, ont remporté la 10e édition du rallye Paris-Alger-Dakar. Le rallye s'est achevé aux bords du lac Rose à une trentaine de kilomètres de Dakar.

Eddy Orioli, âgé de 25 ans, participait pour la troisième fois au

Dakar. Il avait terminé deuxième, l'an passé, derrière le quintuple vainqueur, le Français Cyril Neveu. Autre Italien, Franco Picco (Yamaha) a terminé au 2e rang devant le Français Gilles Lalay.

Juha Kankkunen, 28 ans, et son navigateur Juha Piironen, 36 ans, participaient pour la première fois de leur carrière à cette épreuve. L'équipage finnois a

devancé la formation de Ken Shinozuka-Henri Magne (Jap-F), Pajero, et les Français Patrick Tambay-Dominique Lemoyne (Range Rover). Vainqueur l'an dernier, avec une Peugeot 205, Ari Vatanen a été disqualifié, mardi dernier, après avoir manqué le contrôle de départ, suite au vol de sa voiture, une Peugeot 405.

Les dernières étapes ont été quasi escamotées. L'ultime tronçon avait même quelque chose de paradoxal. C'est tout juste si Orioli et Kankkunen ne roulaient pas au pas afin d'assurer leur succès. Le Finnois avait encore moins de raison de forcer son talent qu' Orioli.

L'arrivée de cette 10e édition ne pouvait donner lieu à des festivités. Six morts, dont une femme mauritanienne et sa fille, écrasées lors de l'ultime nuit, font partie d'un triste bilan portant à 24 le nombre total des décès dans ou aux abords de la course depuis sa création par Thierry Sabine.

CLASSEMENTS FINALS

Motos: 1. Eddy Orioli (I) Honda, 75 h 24'40"; 2. Franco Picco (I) Yamaha, à 1 h 05'24"; 3. Gilles Lalay (F) Honda, à 4 h 21'44"; 4. Carlos Mas (E) Yamaha, à 5 h 27'22"; 5. Claudio Terruzzi (I) Honda, à 5 h 35'36".

Autos-camions: 1. Juha Kankkunen-Juha Piironen (Fin) Peugeot 205, 42 h 39'33"; 2. Ken Shinozuka-Henri Magne (Jap-F) Mitsubishi Pajero, à 2 h 51'44"; 3. Patrick Tambay-Denis Lemoyne (F) Range Rover, à 5 h 03'16"; 4. Smith-Fieuw (GB-B) Range Rover, à 5 h 52'09"; 5. Miller-Siegenthaler (Ken-S) Range Rover, à 7 h 01'55".

(si)



Juha Kankkunen (à gauche) et Eddy Orioli: vainqueurs d'une bien triste «compétition»...

(AP)



Championnat suisse de 2e ligue

HC LE LOCLE

reçoit

HC NOIRAIGUE

Patinoire du Communal

AUJOURD'HUI 23 JANVIER À 17 H 30



CARROSSERIE OES
Le Locle
Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22

Bar Le Stop
Ruben Giambonini
Rue Henry-Grandjean 1
Le Locle ☎ 039/31 66 22
Son ambiance
Ses prix modérés
Fermé le dimanche

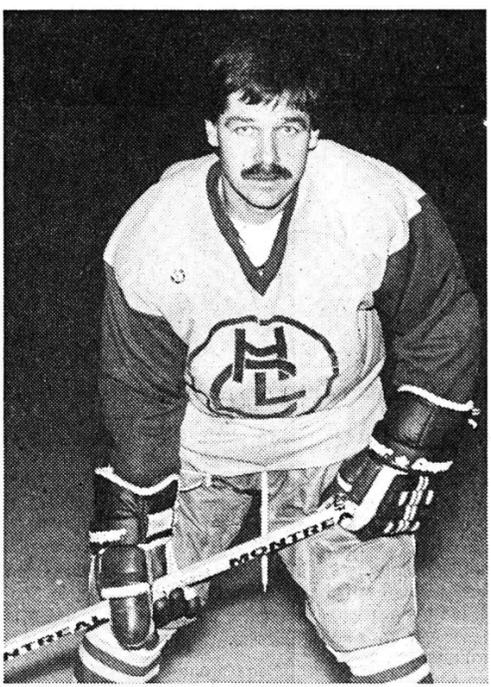
Eric ROBERT
Radio, Hi-Fi, Disques, Vidéo
D.-JeanRichard 14-16,
Le Locle,
☎ 039/31 15 14

Meubles - Tapis - Rideaux
E. Delay
Tapissier-Décorateur
Envers 39, Le Locle, tél. 039/31 28 45

Plâtrerie-Peinture
Plafonds suspendus
Papiers peints
Isolation de façades
Claude Jeanneret
Envers 39, Le Locle, ☎ 039/31 37 61



Pascal Walzer



Fred-Alain Turler

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

LA SEMEUSE
Torréfaction de café
LA CHAUX-DE-FONDS

Garage - Carrosserie
W. Burkhalter
Jaluse 2 - Le Locle
☎ 039/31 82 80
SUBARU
4x4

Société de Banque Suisse
Une idée d'avance!
2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43

Avant ou après le match...
mais toujours
au Restaurant
«Chez Sandro»
Le Locle - ☎ 039/31 40 87

VAUCHER
SPORT
LE LOCLE
Le spécialiste
Rue du Temple ☎ 31 13 31

Bar
Restaurant
LA CROISEE
Nicole et François Berner
Salles pour sociétés
2400 Le Locle
☎ 039/31 35 30

Garage Rustico
Agence **Alfa Romeo**
Depuis toujours, une technologie qui gagne
Réparations
toutes marques
Le Locle ☎ 039/31 10 90

Au Frascati
«Chez Beppe»
Le Locle - Rue des Envers 38
☎ 039/31 31 41
Nouvelles spécialités sur la carte

Carrosserie Jacques Favre
Eroges 16, Le Locle
☎ 039/31 13 63
☎ 039/31 81 65 (privé)
Réparations toutes marques - Redressage des châssis au marbre et peinture au four

Une bonne adresse pour tous vos travaux de nettoyage
maisons, fabriques, appartements, bureaux, petites commerces, tapis, moquettes, débarras de chambres hautes et caves.
Entreprise Cölbert
☎ 039/26 78 84
Possibilité de faire des contrats d'entretien.

Crèche de Bienne, rue Bubenber 47, cherche
1 nurse
ou éducatrice
pour 2 mois (mars et avril)
S'adresser: Cattin Marianne,
☎ 032/42 35 76, lu-ve

Le Devens, home médicalisé pour le traitement de l'alcoolisme cherche
ergothérapeute
diplômé(e) ou qualifié(e).
Entrée en fonctions tout de suite;
agriculteur
intéressé au jardin.
Entrée en fonctions avril-mai 88.
Les personnes intéressées doivent avoir un sens profond du contact humain et une très grande ouverture d'esprit. Leur relation à l'alcool doit être clarifiée.
Envoyez vos offres écrites à: Daniel Gosteli, Armée du Salut, Le Devens, case postale 104, 2024 Saint-Aubin

offres d'emploi

PRECI-COAT S.A.

Les traitements de surface et la technique des couches minces sont la base de notre savoir-faire. Notre technologie est à la pointe de la recherche et s'appuie sur un équipement et une infrastructure d'avant-garde. Nos collaborateurs restent notre meilleur atout. Ils sont tous impliqués dans le processus et motivés par la réussite de l'entreprise tout autant que par leur propre succès. Nos produits sont le reflet de notre engagement; ils représentent la synthèse de tous nos efforts. L'entreprise est en constante évolution depuis plusieurs années.

Vous vous situez au carrefour des idées et de leur mise en pratique, parce que vous en avez les moyens. Nous vous proposons de nous rejoindre en posant votre candidature aux postes de:

ingénieur métallurgiste EPF
ou équivalent universitaire, en tant qu'adjoint à la direction de R & D. Le candidat devrait faire valoir une expérience industrielle ou de recherche et de développement. Ce collaborateur travaillera de façon indépendante et dirigera une petite équipe de techniciens. Une bonne connaissance des matériaux, en particulier des aciers, ainsi que des traitements de surface, des problèmes de frottement et d'usure sera appréciée;

ingénieur chimiste ETS
En tant que collaborateur à notre département R & D, chargé de l'assistance technique à la production. Nous cherchons un ingénieur ayant quelques années d'expérience industrielle dans les domaines du traitement de surface, de l'électrochimie et de bonnes connaissances dans les essais de matériaux.
Le dialogue est la dynamique de notre collaboration. Pour vous soutenir, nous offrons: une place stable, avec un salaire en rapport; les prestations sociales d'une grande entreprise; une formation continue et complémentaire.
Veuillez adresser votre dossier avec no de téléphone à:
PRECI-COAT SA, à l'attention du chef du personnel,
rue L.-Joseph-Chevrolet 19, 2301 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 57 77

ISATECH

cherche pour sa nouvelle succursale des Brenets:

1 mécanicien outilleur
(étampe)

1 mécanicien de précision
(entretien machines et automatisation)

4 conducteurs de machines transfert linéaire
(réglage + production)
Connaissances de base en mécanique demandées, formation du poste assurée par nos soins.

3 ouvrières en fabrication et assemblage
(formation par nos soins)

2 dames pour le contrôle de production
(formation par nos soins)

Veuillez contacter **M. Schœni**
Fabrique d'ébauches de Sonceboz
à Hauterive, ☎ 038/25 88 44

Le rêve brisé de Lendl

Cash et Wilander en finale des Internationaux d'Australie

Pour la première fois, une finale d'un tournoi du grand chelem opposera le Suédois Mats Wilander à l'Autrichien Pat Cash. Mats Wilander, tête de série numéro 3 des Internationaux d'Australie, a remporté le duel de prestige face à son compatriote Stefan Edberg, classé numéro 2 à Melbourne, par 6-0 6-7 (5-7) 6-3 3-6 6-1, alors que l'Autrichien Pat Cash, tête de série No 4, a créé la surprise en éliminant le numéro 1 mondial, le Tchèque Ivan Lendl, en cinq sets également, par 6-4 2-6 6-2 4-6 et 6-2.

Pat Cash et Ivan Lendl se sont livrés une bataille passionnante de près de quatre heures de durée. Devant 15.000 spectateurs ravis (Pat Cash est natif de Melbourne), l'Autrichien a conquis son premier succès sur Lendl sur une autre surface que de l'herbe.

TOP NIVEAU

Lendl a, sans doute, manqué le coche lorsque Cash servit pour la première fois dans le cinquième et dernier set. Le Tchèque s'attendait à bénéficier, en effet, de quatre balles de break sans pouvoir les exploiter. Cash prit alors tous les

risques et dans une ambiance survoltée, il réussit à renverser une situation compromise. Visiblement gêné par le soleil, Lendl commit quelques erreurs grossières.

Ce cinquième set, confiait Cash, était une bataille de condition physique et de concentration. Et je me suis senti vraiment au top niveau dans ces deux domaines. Je suis satisfait de la victoire et de la manière qui l'a accompagnée. Cependant, la plus difficile des rencontres est toujours celle qui va suivre. Et

la finale face à Wilander s'annonce très dure.

LA PRESSION DE LA FOULE

Lendl était déçu comme peut-être jamais encore après une défaite: «J'ai l'impression d'avoir travaillé très, très durement en vue des Internationaux d'Australie. C'est triste de voir tout ce travail s'envoler en fumée.

J'ai été réellement impressionné par la ferveur que mirent les 15.000 spectateurs à encourager leur favori. La foule a vraiment bonifié Cash. Elle l'a aidé à maintenir une pression extraordinaire sur moi.

PSYCHOLOGIQUEMENT SUPÉRIEUR

Pour Mats Wilander, l'actuelle différence entre lui et Edberg réside dans une force mentale supérieure de sa part.

Je crois que, dans les circonstances tendues, je m'avère psychologiquement plus solide qu'Edberg. Le tennis, du côté technique, n'a rien à voir dans

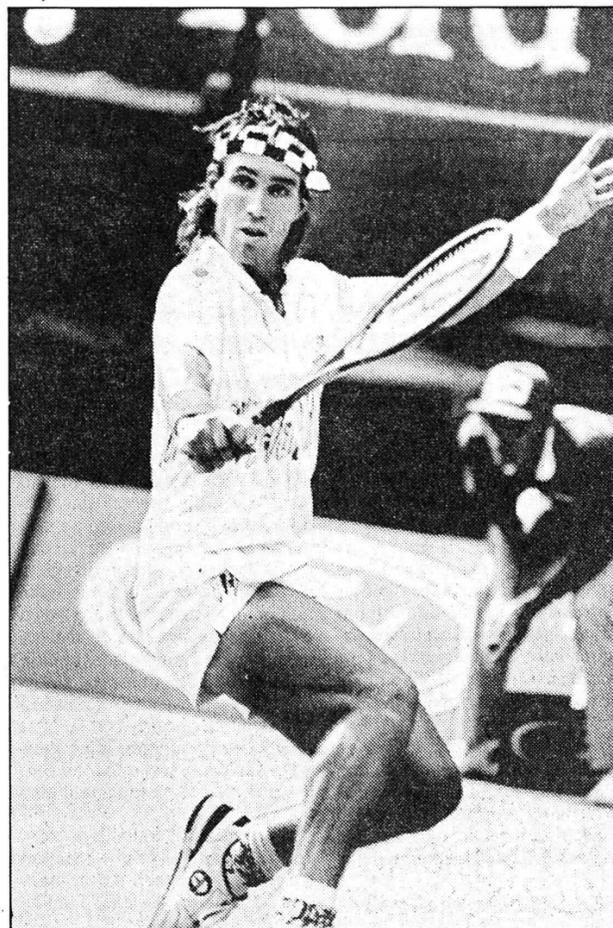
tout cela. Je comprends d'autant mieux Edberg, que j'ai moi aussi passé par une époque où les émotions semblaient limiter mes performances.

RÉSULTATS

Simples messieurs. Demi-finales: Pat Cash (Aus, No 4) bat Ivan Lendl (Tch No 1), 6-4 2-6 6-2 4-6 6-2. Mats Wilander (Su No 3) bat Stefan Edberg (Su No 2) 6-0 6-7 (5-7) 6-3 3-6 6-1.

Doubles dames. Demi-finales: Martina Navratilova-Pam Shriver (EU No 1) battent Steffi Graf-Elisabeth Smylie (RFA-Aus No 4) 6-4 6-4. Chris Evert-Wendy Turnbull (EU-Aus No 7) battent Zina Garrison-Barbara Potter (EU No 5) 6-4 6-7 (5-7) 6-3.

Double mixte. Demi-finales: Martina Navratilova-Tim Gullikson (EU) battent Janine Thompson-David McPherson (Aus) 6-3 6-2. Jana Novotna-Jim Pugh (Tch-EU, No 5) battent Marianne Van der Torre-Marty Davis (Ho-EU) 6-2 7-5. (si)



Pat Cash possède de sérieux atouts pour la finale.

(AP)

Vers des finales prometteuses

Le championnat neuchâtelois indoors se termine dimanche

Le rideau tombera demain sur le championnat neuchâtelois indoors - Masters SBS. Tout au long de la semaine se sont déroulés les matchs des premiers tours, des matchs qui ont donné lieu à quelques surprises, mais aussi à des confirmations attendues. Ce samedi se joueront les derniers quarts et demi-finales, dimanche étant réservé aux finales de tous les tableaux. Avec en point d'orgue, une finale P open qui risque d'être spectaculaire à souhait. Le tout sur les courts du TC Vignoble à Colombier

Mais prenons les choses dans l'ordre, puisque la situation s'est passablement éclaircie cette semaine. Dans le tableau B masculin, où les favoris se sont tous qualifiés pour les demi-finales. Gilles Nicod, Laurent Grisoni, Bertrand Nicklès et Pierre Grosjean se voient ainsi propulsés par la grande porte dans le tableau P ouvert.

La finale B opposera Nicod (vainqueur de Grisoni 6-3 6-3) à Grosjean (qui a battu Nicklès 3-6 7-5 6-3).

CONFIRMATIONS

Chez les messieurs C, la confirmation est venue de René Guillet, le

tombeur de Marc-André Capt. Il a pourtant dû avoir recours à trois manches pour sortir Christian Bosch (3-6 6-3 6-2). En demi-finale, il sera opposé à Raymond Cattin, qui n'a guère connu de problèmes jusqu'ici.

Dans le bas du tableau, le Chau-de-Fonniier Jacques Houriet poursuit son petit bonhomme de chemin. Il se retrouvera face à la tête de série numéro 2, Robert Leuba, en demi-finale.

Le tableau D est assez conforme à la logique. Minh Bui et Thierry Savoy devraient s'affronter en finale. A mettre en exergue dans ce tableau, Dominique Streit, Jean-Claude Gretillat, et Melchior Schurmann, qui tous sont parvenus en quarts de finale.

LES FAVORITES PASSENT

Chez les dames, on n'a guère assisté de retentissantes surprises. Ainsi dans le tableau B, les deux têtes de série, Tina Grubisic et Corinne Manrau n'ont pas fait le détail, se qualifiant pour les demi-finales, et donc le tableau P ouvert, sans lâcher le moindre set.

Leur tâche sera toutefois moins aisée face à Nathalie Tschann (P2) et Liliane Muller (P3).

Christine Cavadini, en C, a réalisé une bonne opération en

venant à bout de Carine Tacchella assez facilement (6-1 6-3). Elle sera confrontée en demi-finale à Muriel Jaquier. Dans le bas du tableau, Katia Neuenschwander affrontera Fabienne Perrin, toute deux s'étant qualifiées en deux manches.

Le tableau D féminin est sans conteste celui qui apparaît le plus clair. Inge Schmid (No 1), a perdu quatre petits jeux en deux matchs, tandis que Cornelia Holst (No 2), n'en a perdu qu'un! Ces deux joueuses ne devraient guère avoir de doutes quant à l'issue de leur demi-finale, et se sont probablement déjà donné rendez-vous dimanche...

SPECTACLE ASSURÉ

Le point d'orgue de ce championnat neuchâtelois indoors 1988 sera sans conteste la finale masculine P ouvert, qui débute dimanche à 16 heures. Elle devrait opposer deux des meilleures raquettes de Suisse, à savoir Marc Krippendorf (P1, 13) et Thomas Krappel (P1, 28).

Les Neuchâtelois Valentin Frieden et Gontran Sermier ne sont pourtant pas à négliger. Et l'on connaît la motivation qui peut habiter les «petits» face aux gros bras helvétiques.

Le spectacle, quoi qu'il en soit,

est assuré pour ces deux dernières journées du Masters SBS.

LES FINALES

Dimanche 8 h 30: Dames et Messieurs D. **Dimanche 10 h:** Dames et Messieurs C. **Dimanche 12 h:** Dames et Messieurs B. **Dimanche 14 h:** Dames P ouvert. **Dimanche 16 h:** Messieurs P ouvert. Toutes ces finales se disputeront sur les courts du TC Vignoble, à Colombier.

Renaud TSCHOUMY

Tournoi international à La Chaux-de-Fonds

La Commission technique du Tennis-Club La Chaux-de-Fonds va organiser un tournoi international, succédant ainsi au tournoi de la Métropole horlogère qui avait vu défiler plusieurs champions, tels que Hlasek, Stadler, Mezzadri, Dowdeswell, Nunez, etc.

Dates: du 12 au 27 mars 1988. Epreuves: simple dames et messieurs, séries D, C, B, P et A. Joueurs et amateurs, réservez dès maintenant la seconde quinzaine de mars pour ce grand tournoi. (as)

PUBLICITÉ

La Zurich-Assurances fait des heureux!



Lors du match HC La Chaux-de-Fonds contre CP Zurich, la Zurich-Assurances a organisé un concours toto gratuit pour tous les spectateurs. Ce soir-là a vu la brillante victoire des Chau-de-Fonniiers lors d'un match remarquable. Les pronostiqueurs perspicaces ont été récompensés. En effet, jeudi dernier au siège de l'agence de La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis, a eu lieu le tirage au sort qui devait déterminer les heureux gagnants. Ce tirage s'est déroulé en présence de MM. Jan Soukup, entraîneur du HC La Chaux-de-Fonds, J.-M. Moeri, responsable de l'agence, et A. Iuorio, inspecteur. Les cinq premiers gagnants recevront chacun un abonnement d'une année pour les tribunes du HC La Chaux-de-Fonds. Ce sont: Trummer Sandrine, Rocher 11, 2300 La Chaux-de-Fonds; Magnin Didier, Emancipation 62, 2300 La Chaux-de-Fonds; Barbe Nathalie, Musées 30, 2300 La Chaux-de-Fonds; Lehmann Monique, Foullets 15, 2300 La Chaux-de-Fonds; Pellaton Valérie, Crêtès 32, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les autres gagnants recevront un magnifique sac de sport. Nous les en félicitons. Comme quoi le parrainage assurances et sports peut faire des heureux!

NATATION

Volery en vue

Une seule finale figurait au programme de la première journée des XXIe Championnats internationaux de Genève, une compétition réservée aux juniors.

Auparavant, les séries du 50 m libre «open», dont le vainqueur de la finale de dimanche recevra un chèque de 1000 francs, ont été dominées par le Neuchâtelois Stefan Volery, meilleur temps en 24''04.

Garçons 200 m 4 nages: 1. Nicolas Granger (Fra) 2'09''69; 2. Patrick Hermannspann (RFA) 2'10''86; 3. Maurice Laloum (Fra) 2'11''19; 4. Patrick Ferland (Vevey) 2'11''45; 5. Axel Probst (RFA) 2'13''16.

Filles 200 m 4 nages: 1. Diana Block (RDA) 2'24''28 (2'23''89 en série); 2. Agnieszka Patrzala (Pol) 2'27''00; 3. Mélanie Menaud (Fra) 2'28''53; 4.

Caroline Buhl (Genève) 2'30''13; 5. Lucy Findlay (Ang) 2'30''14. (si)

BILLARD

Monthey à La Chaux-de-Fonds

A partir de 13 h 30, dans ses locaux de la rue de la Serre, Le CAB La Chaux-de-Fonds disputera aujourd'hui sa deuxième rencontre du championnat suisse cadre par équipes. A cette occasion, les hommes du président Florian accueilleront l'équipe de Monthey.

A noter qu'au cours de leur première rencontre de championnat, les Chau-de-Fonniiers ont battu Colombier sur le score sans appel de 18 à 0. (Imp)

VOLLEYBALL

Périlleux déplacement Le VBCC à Spiez

La Chaux-de-Fonds s'en ira samedi en terre bernoise affronter le VBC Spiez, actuel troisième du classement. Cette équipe est à considérer comme un gros bras du groupe: en effet lors du premier tour elle s'était imposée sur le score de 3-1. Et lors de sa dernière sortie, elle s'est payé le luxe d'aller battre le second, le VBC Aeschi.

Alors pour le VBCC, il s'agira de se déplacer en équipe décidée de forcer les événements. On verra bien si l'appétit viendra en mangeant...

En LNB masculine, Colombier sera aux prises avec Servette Star-Onex. Quatrième à huitis enca-blures des Roille-bots, les joueurs de l'entraîneur turc Yilmaz constituent l'ultime menace pour les Neuchâtelois avant que ces derniers ne confirment définitivement leur participation aux finales d'ascension en LNA.

C'est donc à un test intéressant que sont conviés les rouges dans l'optique de cette fin de tour qualificatif.

DÉCISIF

Enfin, en 1re ligue féminine, les Colombines du Hollandais Hans Bexkens abattront aujourd'hui à

15 h une carte décisive pour l'obtention d'une éventuelle promotion en LNB.

Les Neuchâteloises ont l'avantage de recevoir la seule formation qui guisse encore leur contester une suprématie toute théorique dans le groupe romand, Servette Star-Onex. Ces deux équipes planent littéralement sur leur championnat, n'ayant concédé qu'une seule défaite en onze parties, reléguant leurs plus proches rivales à six longueurs.

La lutte sera donc vive cet après-midi pour s'assurer la «pole position» avant l'emballage final.

AU PROGRAMME SAMEDI

Messieurs. LNB: Colombier - Servette-Star Onex (Rochefort, 17 h). TGV-87 - Tattran Berne (Beau-Site, 16 h). Bienne - Le Noirmont (Nouveau Gymnase, 19 h). **Première ligue:** Spiez - La Chaux-de-Fonds (Dürrenbühl, 17 h 30). Colombier - Chênois (Cescole, 14 h 30).

Dames. LNB: Basler VB - Neuchâtel-Sports (Muttentz, 15 h). **Première ligue:** TGV-87 - Schönenwerd (Beau-Site, 14 h). Colombier - Servette-Star Onex (Rochefort, 15 h). Liebfeld - Neuchâtel-Sports (Reithalle, 15 h). (fb-ty)

BASKETBALL

Virage important Le BBCC reçoit Uni Bâle

La tension promet d'être au rendez-vous. Ce samedi après-midi (16 h 45), le BBC La Chaux-de-Fonds accueillera Uni Bâle/Oberwil pour le compte de la 14e journée du championnat de première ligue. Un match dont l'importance est capitale: les deux équipes occupent la tête avec 22 points, en compagnie de Marly. C'est dire si les Chau-de-Fonniiers ont gros à jouer. D'autant qu'ils ont une revanche à prendre: au match aller, en effet, les Bâlois s'étaient imposés 83-66.

La rencontre a été préparée avec sérieux par Mauro Frascotti et ses joueurs. Une défense spéciale a été étudiée, de manière à empêcher le développement de jeu bâlois. Et, la motivation aidant, on peut être certain que le BBCC saura croquer le lækkerli.

L'autre équipe neuchâteloise de première ligue, Auvignier, ne devrait

pas éprouver de problèmes dans la salle de Riehen, qui n'a gagné que trois matchs jusqu'ici.

En Ligue nationale B masculine, le leader Union Neuchâtel se déplace à Reussbühl. L'accueil est de taille, mais la défense unioniste est capable de contenir les assauts lucernois.

En Ligue nationale B féminine enfin, La Chaux-de-Fonds tentera de confirmer sa marche en avant chez le co-leader du championnat, Arlesheim.

R.T.

AU PROGRAMME

Messieurs. LNB: Reussbühl - Union Neuchâtel (17 heures). **Première ligue:** La Chaux-de-Fonds - Uni Bâle/Oberwil (Pavillon des sports, 16 h 45). Riehen-Auvignier (15h).

Dames. LNB: Arlesheim - La Chaux-de-Fonds (14 h).

**Paris - Dakar:
Kankkunen et Orioli
l'emportent**

Page 13

SPORT

**Tennis:
le coup de «Pat»
de Cash**

Page 15

Mission difficile au Hallenstadion

Le HCC va tenter l'exploit face au CP Zurich

Dans le légendaire Hallenstadion zurichois, théâtre de tant d'événements sportifs et musicaux, le HC La Chaux-de-Fonds va essayer de poursuivre avec succès son opération sauvetage. Les deux points acquis contre Ajoie mardi dernier ont prouvé que le HCC pouvait dialoguer avec des formations plus réputées. Ce soir, il s'agira de continuer sur la même lancée.

Cependant, il ne faut pas se leurrer. Le CP Zurich ne fera aucun cadeau. La perspective de terminer en tête le tour préliminaire suffira à motiver les joueurs de Timo Lahtinen.

Pour cette partie, Jan Soukup ne savait pas encore hier soir quelle formation il serait en mesure d'aligner. La grippe, depuis quelques jours, se fait un malin plaisir de mettre les joueurs chaux-de-fonniers hors de combat. C'est à chacun son tour d'être atteint. Pas facile de travailler dans ces conditions.

Néanmoins, quelques décisions ont déjà été prises. Mike McParland, qui avait effectué une rentrée positive contre Ajoie, ne sera malheureusement pas de la partie. Il souffre en effet d'une blessure sous un oeil qui a nécessité huit points de suture. Le Canadien devrait cependant être en mesure de reprendre l'entraînement lundi.

Niederhauser (blessé), Gertschen et Fernandez (malades) seront aussi absents sur la piste zurichoise. Par contre, Mike Prestidge effectuera son retour au centre de la deuxième triplette d'attaque du HCC.

J'espère qu'il travaillera bien. Je souhaite une réaction d'orgueil de sa part. Il doit montrer sa valeur, déclarait l'entraîneur chaux-de-fonnier.

TIREZ LES PREMIERS!

Le match contre Ajoie a livré quelques enseignements intéressants.

Nous avons reçu des buts stupides. D'autre part, il faut remarquer que nos défenseurs ont plus souvent tiré au but que

nos attaquants! La statistique le prouve: les défenseurs ont tenté leur chance 29 fois, alors que les attaquants ne l'ont fait que 18 fois.

De plus, Jan Soukup a relevé que les avants ne se montraient pas assez présents devant le but adverse, pour dévier ou reprendre les pucks.

En ce qui concerne les gardiens, en raison de la maladie de Fernandez, c'est le junior Schnegg qui fera office de remplaçant.

BOUCLER LA ZONE NEUTRE

Le CP Zurich a déjà rencontré trois fois le HCC. Quel avis Jan Soukup porte-t-il sur ses adversaires de ce soir?

C'est une équipe qui possède un bon niveau de patinage et qui réalise de bons mouvements. Leur point faible se situe dans leur zone de défense. Sur nos trois confrontations, nous avons gagné une fois et perdu deux fois, mais en marquant à cinq reprises à chaque occasion.

Au point de vue tactique, le HCC devra se montrer très discipliné dans la zone neutre.

Nous allons fore-checker seulement avec le centre-avant. Les ailiers devront surveiller les ailiers adverses. Nous devons couvrir la zone neutre le mieux possible et essayer de développer de rapides contres. Il ne faudra pas laisser d'espaces aux Zurichois, analysait le Tchecoslovaque.

Au moment où la situation est critique, les Chaux-de-Fonniers ne peuvent pas se permettre le moindre relâchement.

Si nous sommes patients dans la zone neutre, nous pouvons faire quelque chose. Nous n'allons pas jouer pour le plaisir, ni pour les spectateurs, mais bien pour tenter d'obtenir un résultat. Si le HCC pouvait obtenir ne serait-ce qu'un point, il y aurait déjà de quoi se montrer heureux. Après tout, les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Laurent WIRZ



Mike Prestidge aura quelque chose à prouver ce soir à Zurich. (Schneider)

Match à quatre points Herisau frappé par le changement ajoulot?

Il y a 15 jours à peine, les Appenzellois infligeaient la plus cinglante défaite que le HC Ajoie ait connu à domicile depuis bien longtemps (1 à 5). Mais à cette époque-là, Ajoie était au plus bas au fond du trou.

Depuis, trois matchs se sont écoulés et Ajoie a refait surface. Après sa défaite contre Herisau, il n'a pas attendu bien longtemps pour se refaire une santé, tant morale que du point de vue de la jouerie. Et ce n'est pas la défaite à La Chaux-de-Fonds mardi qui change quoi que ce soit.

Ajoie y a bien joué et n'a commis qu'une seule erreur: enterrer trop vite une formation

neuchâteloise dans laquelle le jeune Laurent Stehlin a émerveillé le public ajoulot au point que nombreux sont ceux qui le souhaiteraient à Porrentruy la saison prochaine.

Avant son passage à vide, Ajoie s'était débarrassé d'Herisau à deux reprises, 3 à 1 en Appenzell et 7 à 3 à Porrentruy. Les confrontations entre ces deux équipes, très proches pour de nombreuses raisons historiques, donnent toujours lieu à de belles empoignades où, souvent, les Canadiens font la différence.

Et à huit journées de la fin, tant Leblanc que Métivier souhaiteraient bien se placer en tête du classement des compteurs.

Gham

Viège seul en tête en 1re ligue

Aux Vernets, devant 5560 spectateurs (!), Viège a remporté le match au sommet, par 4-3 devant Ge/Servette. Les Valaisans menaient 4-0 après 25 minutes de jeu. Les Genevois tentaient leur va-tout à la dernière minute en sortant leur gardien, mais sans parvenir à arracher le nul.

15e JOURNÉE

| | |
|---------------------|-----|
| GE Servette - Viège | 3-4 |
| Lausanne - Moutier | 8-4 |

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|---------------|----|----|---|----|------|-------|
| 1. Viège | 14 | 12 | 1 | 1 | 115 | 32 25 |
| 2. GE Serv. | 15 | 12 | 0 | 3 | 111 | 30 24 |
| 3. Lausanne | 15 | 11 | 2 | 2 | 103 | 47 24 |
| 4. Neuchâtel | 14 | 8 | 4 | 2 | 71 | 52 20 |
| 5. Champéry | 14 | 6 | 2 | 6 | 53 | 75 14 |
| 6. Yverdon | 14 | 5 | 2 | 7 | 56 | 77 12 |
| 7. Moutier | 14 | 3 | 4 | 7 | 56 | 80 10 |
| 8. Monthey | 13 | 3 | 1 | 9 | 52 | 82 7 |
| 9. Fleurier | 13 | 2 | 2 | 9 | 46 | 82 6 |
| 10. Forwards | 14 | 2 | 2 | 10 | 40 | 92 6 |
| 11. St. Laus. | 14 | 1 | 4 | 9 | 48 | 102 6 |

Situation difficile Le HC Bâle doute

En situation plus que précaire dans le championnat de ligue nationale B, à tel point que la relégation ne semble pas pouvoir être évitée, le HC Bâle connaît également de gros soucis d'ordre financier. Les dettes du club rhénan se montent en effet à 1,2 million. Les nouveaux dirigeants bâlois, en poste depuis septembre 1987, n'entendent cependant pas jeter le manche après la cognée.

Dans l'immédiat, ils feront tout pour terminer le présent championnat dans les meilleures conditions possibles, quitte à prendre des mesures draconiennes (réduction des salaires, recours à des juniors, etc). A plus longue échéance, le président Arthur Bachmann et son équipe entendent sortir totalement des chiffres rouges et redonner au club son lustre d'antan. (si)

Avec ou sans Courvoisier? Fleurier à Champéry ce soir

Pour Fleurier, cette rencontre est placée sous le signe de l'inconnue. En effet, le recours suite au protêt déposé par Star-Lausanne contre la qualification accordée au joueur Jean-Michel Courvoisier n'étant pas jugé, l'on ne sait pas si ce dernier pourra être aligné ce soir.

Une chose est toutefois certaine, si le CP Fleurier n'a pas reçu de réponse avant le début de la rencontre, les Neuchâtelois joueront sous protêt. Une réaction logique, si d'aventure les Fleurisans perdaient la rencontre, et recevaient ensuite le feu vert de la ligne qui a, selon le règlement, 28 jours pour trancher le cas.

Derby bernois En deuxième ligue

En accueillant Tramelan ce week-end, puis Le Locle et Court, le HC Saint-Imier de Toni Neiningen entame une série de trois matchs décisifs pour assurer sa participation aux finales. Ce samedi, en fin d'après-midi (18 h 15), les Erguéliens auront à cœur de faire oublier le nul concédé au match aller.

Pour ce faire, Toni Neiningen pourra disposer de tout son contingent excepté Thierry Vuilleumier (le malheureux s'est fracturé

Si pour les Champérois, l'issue de la partie est sans grande importance, il en va tout autrement pour les Fleurisans qui doivent absolument récolter rapidement des points pour tenter de sauver leur place en première ligue.

Le déplacement des Vallonniers dans la station valaisanne ne sera donc pas une promenade de santé. Champéry, bien qu'hors de danger de relégation, reste un adversaire difficile à mater. C'est sans aucun doute l'équipe surprise de la saison. Très homogène, la troupe emmenée par son entraîneur Croci-Torti a fait plier plus d'une fois l'échine à des adversaires coriaces. (jyp)

la malléole au cours d'un match avec les juniors). Ce sont donc des Imériens très motivés que Michel Turler et ses hommes trouveront sur leur chemin.

Ces derniers n'ont rien à perdre et ils joueront leur jeu en toute liberté et pourront ainsi profiter de leur exceptionnelle force morale dont ils ont fait preuve contre Le Locle la semaine passée, parvenant à égaliser dans l'ultime période après avoir été menés 4 à 1. (gd)

Chez les juniors

Elite A Davos - Coire 5-6. Olten - Zoug 7-5. Lausanne - Berne 2-6. Kloten - Langnau 3-10. Langnau - Davos 8-5. Coire - Olten 4-2. Berne - Kloten 4-4. Zoug - Lausanne 4-1.

Classement (17 matchs): 1. Langnau 26; 2. Kloten 24; 3. Davos 22; 4. Berne 18; 5. Olten 17; 6. Zoug 15; 7. Lausanne 7; 8. Coire 7.

Elite B, groupe ouest: La Chaux-de-Fonds - Fleurier 9-0. Viège - Genève Servette 2-4. Bâle - Bienne 3-9. Sierre - Fribourg 5-6. Bienne - Thoun 4-1. **La Chaux-de-Fonds - Viège 7-9.** Genève Servette - Sierre 10-3. Fleurier - Bâle 5-3.

Classement: 1. Fribourg 14-22; 2. Genève Servette 14-2; 3. Bienne 15-20; 4. Sierre 14-15; 5. Bâle 14-13; 6. La Chaux-de-Fonds 14-12; 7. Thoun 13-11; 8. Viège 14-9; 9. Fleurier 14-3. (si)

En troisième ligue

● COUVET - LES PONTS-DE-MARTEL 11-2 (3-1 4-1 4-0)

Patinoire de Belle-Roche. 50 spectateurs. Arbitres: MM. Kramer et Roth.

Buts: 3' Renaud (Tschanz) 1-0; 12' Zwahlen (Kehrl) 1-1; 15' Boehlen (Antoniotti, Kurmann) 2-1; 17' Kuchen 3-1; 22' Kurmann 4-1; 26' Boehlen 5-1; 32' Antoniotti 6-1; 35' Huguelet (Furrer) 7-1; 39' Jean-Mairet (Bader) 7-2; 41' Solange 8-2; 44' Solange (Jeanneret) 9-2; 45' Boehlen (Kurmann) 10-2; 55' Baillo 11-2.

Pénalités: 1 x 2' contre chaque équipe.

Couvet: Aeschbacher; Tschanz, Kuchen; Grandjean, Baillo, Renaud; Jeanneret, Solange; Boehlen, Antoniotti, Kurmann; Huguelet, Jacot, Furrer.

Les Ponts-de-Martel: Mathys; Matthey, Zwahlen; Bätcher, Kehrl, Botteron; Kurth, Biéri; Hugi, Bader, Jean-Mairet. **Notes:** Les Ponts-de-Martel sans F. Botteron, Ducommun et M. Guye. (sp)

● LA BRÉVINE - LES BRENETS 5-4 (1-1 1-0 3-3)

Battus d'une petite longueur, les Brenessiers ont perdu le match de la peur.

La Brévine reprend espoir de se sauver de la relégation, tandis que la situation des Brenets devient de plus en plus critique, sinon désespérée.

La Brévine: Zehnder; Patthey, Jutzi, Baillo, Kammer, Perrenoud, Luthi, Bonnet, O. Huguenin, J.-P. Huguenin, Jaquet, Piaget, Sahli, Romerio, Fort, Lecoultre, Mollier, Dupan. (Mauerhofer).

Les Brenets: Granata; Girard, Fontana; Imholz, Messerli, Steudler; Claude, Simon-Vermot; Favre, Dubois, Robert; Rosselet, Progin; Joye, Huguenin, Bonnet. (Fluty).

Buts: 2e Sahli 1-0, 17e Dubois 1-1, 22e Sahli (Fort) 2-1, 43e O. Huguenin 3-1, 43e Luthi 4-1, 48e Huguenin 4-2, 49e Lecoultre (Romerio) 5-2, 50e Girard 5-3, 53e Steudler (Dubois) 5-4.

Pénalités: 1 x 2 minutes contre La Brévine; 2 x 2 minutes contre Les Brenets. Arbitres: MM. Von Allmen et Bastaroli. Note: Patinoire de Fleurier, 50 spectateurs. (df)

Demandez le programme!

Ligue nationale A

| | |
|-------------------|-------|
| Sierre - Fribourg | 17.45 |
| Berne - Kloten | 20.00 |
| Bienne - Ambri | 20.00 |
| Davos - Langnau | 20.00 |
| Lugano - Zoug | 20.15 |

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|-------------|----|----|---|----|------|--------|
| 1. Lugano | 28 | 23 | 4 | 1 | 165 | 76 50 |
| 2. Kloten | 28 | 22 | 1 | 5 | 166 | 81 45 |
| 3. Ambri | 28 | 15 | 5 | 8 | 136 | 101 35 |
| 4. Davos | 28 | 14 | 3 | 11 | 130 | 110 31 |
| 5. Bienne | 28 | 13 | 4 | 11 | 118 | 111 30 |
| 6. Zoug | 28 | 10 | 4 | 14 | 106 | 142 24 |
| 7. Berne | 28 | 10 | 3 | 15 | 103 | 117 23 |
| 8. Fribourg | 28 | 9 | 2 | 17 | 122 | 148 20 |
| 9. Langnau | 28 | 5 | 3 | 20 | 118 | 191 13 |
| 10. Sierre | 28 | 3 | 3 | 22 | 86 | 173 9 |

Ligue nationale B

| | |
|----------------------------|-------|
| Bâle - Coire | 17.15 |
| Olten - Martigny | 17.30 |
| Herisau - Ajoie | 20.00 |
| Rapperswil - Uzwill | 20.00 |
| Zurich - La Chaux-de-Fonds | 20.00 |

CLASSEMENT

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|-------------|----|----|---|----|------|--------|
| 1. Zurich | 28 | 15 | 5 | 8 | 153 | 105 35 |
| 2. Rappers. | 28 | 16 | 3 | 9 | 129 | 90 35 |
| 3. Ajoie | 28 | 16 | 3 | 9 | 132 | 104 35 |
| 4. Herisau | 28 | 14 | 3 | 11 | 130 | 114 31 |
| 4. Olten | 28 | 15 | 1 | 12 | 128 | 113 31 |
| 6. Martigny | 28 | 11 | 5 | 12 | 98 | 114 27 |
| 7. Coire | 28 | 12 | 2 | 14 | 112 | 123 26 |
| 8. Uzwill | 28 | 8 | 7 | 13 | 98 | 121 23 |
| 9. Chx-Fds | 28 | 7 | 6 | 15 | 110 | 151 20 |
| 10. Bâle | 28 | 8 | 1 | 19 | 100 | 155 17 |

Première ligue

| | |
|---------------------|-------|
| Morges - Monthey | 17.45 |
| Champéry - Fleurier | 20.15 |
| Neuchâtel - Yverdon | 20.15 |

Deuxième ligue

Samedi

| | |
|----------------------------|-------|
| Le Locle - Noiraigue | 17.30 |
| (Le Locle) | |
| Tavannes - Star Chx-de-Fds | 18.15 |
| (Tramelan) | |
| Saint-Imier - Tramelan | 18.15 |
| (Saint-Imier) | |
| Court - Unterstadt | 20.15 |
| (Moutier) | |

Dimanche

| | |
|------------------------|-------|
| Star Fribourg - Uni NE | 20.00 |
| (Saint-Léonard) | |

Troisième ligue

GROUPE 10

Samedi

| | |
|------------------------------|-------|
| Serrières-Pes. - La Brévine | 17.15 |
| (Neuchâtel) | |
| Ponts-de-Martel - Montmollin | 20.00 |
| (Le Locle) | |
| Savagnier - Couvet | 20.45 |
| (Saint-Imier) | |

Dimanche

| | |
|-------------------------|-------|
| Les Brenets - Corgémont | 20.00 |
| (Le Locle) | |

GROUPE 9

Samedi

| | |
|-----------------------|-------|
| Moutier II - Crémines | 17.15 |
| (Moutier) | |
| Allaine - Courrendlin | 20.30 |
| (Porrentruy) | |

Dimanche

| | |
|--------------------------|-------|
| Tramelan II - Bassecourt | 17.30 |
| (Tramelan) | |
| Laufon - Fr.-Montagnes | 20.30 |
| (Porrentruy) | |

Quatrième ligue

GROUPE 10A

| | |
|-------------------------|-------|
| Couvet II - Landeron II | 20.15 |
| (Fleurier) | |

Dimanche

| | |
|--------------------------------|-------|
| Star Chx-Fds II - Marin | 17.45 |
| (La Chaux-de-Fonds) | |
| Serrières-Pes. II - Pts-Martel | 20.15 |
| (Neuchâtel) | |

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

| | | |
|-------------------|--------------------------|----|
| LA CHAUX-DE-FONDS | Du vin dans la bière | 19 |
| LE LOCLE | L'ingénieur de demain | 20 |
| NEUCHÂTEL | Le cadeau des PTT | 24 |
| JURA BERNOIS | Un précieux dossier | 25 |
| JURA | Indépendance énergétique | 27 |

Indice chauffage
(en degrés-heures hebdomadaires DH)
Du 11 au 18 janvier 1988

| | |
|--------------|-------------------|
| Littoral | + 3,1° (2.453 DH) |
| Val-de-Ruz | + 2,5° (2.589 DH) |
| Val-de-Trav. | + 1,3° (2.802 DH) |
| La Chx-Fds | + 2,4° (2.578 DH) |
| Le Locle | + 1,2° (2.808 DH) |

Francis Matthey sur les marches du Château

Le congrès du PSN a choisi le successeur de René Felber au gouvernement neuchâtelois

Réuni hier soir à Neuchâtel en congrès extraordinaire, le Parti socialiste neuchâtelois a désigné Francis Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, pour succéder à René Felber, élu conseiller fédéral. Pierre-André Delachaux, de Môtiers, député, a retiré sa candidature, faute d'avoir pu susciter un débat au sein du psn. Francis Matthey sera à moins d'une candidature surprise, élu tacitement conseiller d'Etat lundi à midi.

Le congrès du psn a été ouvert par Bernard Soguel, en présence de René Felber conseiller fédéral, de Pierre Aubert, ancien conseiller fédéral. Selon le président du psn, René Felber en déclarant le jour de son élection «la solidarité fait le camp» a créé un déclic et remis la solidarité au goût du jour. La solidarité, un leitmotiv des socialistes devant le chômage des jeunes, les prix des loyers qui ne cessent d'augmenter, les oubliés de la société, la débâcle de Dubied, les effets pervers du libéralisme à tout crin, le fossé qui se creuse entre consommateurs et décideurs.

INITIATIVE SUR LE LOGEMENT

Cette solidarité, les socialistes entendent la mettre en pratique en lançant une nouvelle initiative sur le logement, alors que leur initiative sur les congés-vente est pendante devant le Grand Conseil. Pour les socialistes, la situation est grave. Le marché du logement est très tendu (051% de logements vacants à Neuchâtel, 0,36% à La Chaux-de-Fonds, 1,29% au Locle). Une situation normale correspond à un taux de logements vides de 1,5%. Le Littoral est à 0,4%, le Val-de-Ruz à 0,14, le Val-de-Travers à 1,2%. Les abus se multiplient et n'ont plus de limites. Sur les 30 logements offerts en début de semaine, le prix des loyers était de 1000 francs pour un 3 pièces et de 1500 francs pour un 5 pièces en moyenne à Neuchâtel. Des prix inabordable pour des familles. Le psn demandera au canton par voie d'initiative de construire des logements avec l'aide des communes dans tous les districts. Le texte législatif sera soumis au congrès

ultérieurement. Le principe d'une initiative a été acceptée à l'unanimité. C'est le président de la section du psn de La Chaux-de-Fonds, Serge Vuilleumier qui a présenté Francis Matthey. Les débats de la section de La Chaux-de-Fonds, devait-il rappeler, se sont déroulés sans animosité et les socialistes ont fait leur choix entre deux candidats en toute sérénité.

Francis Matthey, dira Serge Vuilleumier, a joué un rôle moteur à La Chaux-de-Fonds, tant sur le plan culturel que sur le front de l'économie.

Sans contester sur le fond la valeur de la candidature de Francis Matthey, Raoul Jeanneret, au nom de la section du Val-de-Travers, a exprimé ses regrets devant les sections du psn qui n'ont pas fait acte de candidature, devant l'attitude du comité du psn qui a esquivé le débat. La candidature de Pierre-André Delachaux n'avait pour but que de susciter la réflexion, au lendemain d'élections fédérales pour lesquelles les sections se sont vu «imposer des fortes têtes». Aucune section n'ayant suivi celle du Val-de-Travers, à l'exception bien sûr de La Chaux-de-Fonds, Pierre-André Delachaux a préféré retirer sa candidature.

Le représentant de la section du Val-de-Ruz dit comprendre l'attitude du Val-de-Travers. Les militants ont toutefois estimé que l'heure n'était pas aux divisions. Le psn est au creux de la vague et il doit se montrer uni.

Pour la section du Locle, Francis Matthey est également le candidat idéal. Avec humour, Claude Gruet dira: «Le Locle est pour l'alternance. Un Chaux-de-Fonnier

succède à un Loclois au Conseil d'Etat; un Loclois succède à un Chaux-de-Fonnier au Conseil fédéral». A titre personnel, la présidente de la section de Rochefort a regretté qu'aucune femme, à l'exception de Heidi Denys, n'ait fait acte de candidature devant une section.

Des propos qui ont été dits sans animosité, ni sans arrière-pensée.

Francis Matthey a été désigné par acclamations. Il s'est déclaré heureux de la confiance que lui témoignent les socialistes, du large consensus qui s'est porté sur son nom.

PIERRE AUBERT ET RENÉ FELBER

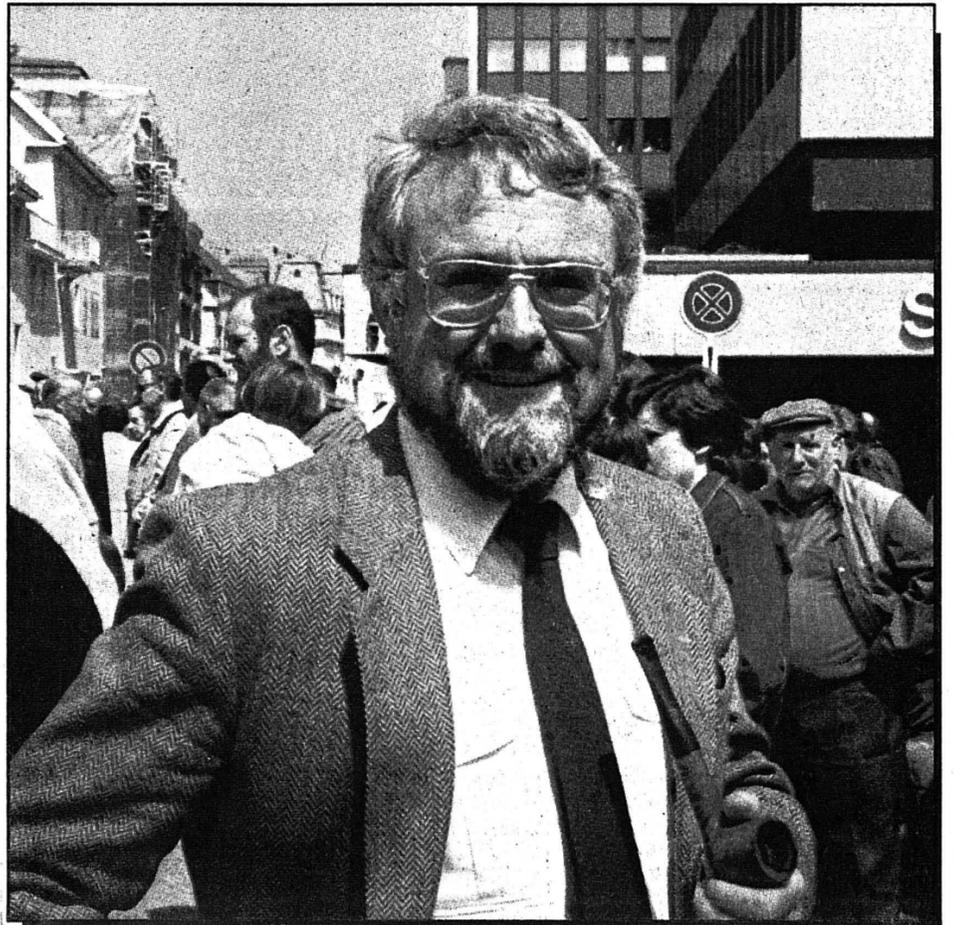
Bernard Soguel rendra ensuite un vibrant hommage à Pierre Aubert, ancien conseiller fédéral. A l'homme de cœur qui a su ouvrir la Suisse au monde, à l'homme épris de justice et de solidarité envers le tiers monde.

Très ému, Pierre Aubert a souhaité que le Parti socialiste suisse fasse preuve de la même cohésion et du sens des responsabilités que les Neuchâtelois.

René Felber a, au cours d'une brève allocution, insisté sur la solidarité, tout en soulignant avec force qu'elle impliquait des sacrifices, y compris pour les travailleurs. Parlant des grands problèmes évoqués par Pierre Aubert quant à la politique de la Confédération, le chef du Département des Affaires étrangères a estimé que les pays développés devraient un jour payer à juste prix les produits du tiers monde et dépasser la simple charité des Etats. Parlant de la Suisse et de l'Europe, le conseiller fédéral a jugé que notre pays ne pourrait pas continuer d'en tirer les avantages sans perdre des parcelles de sa souveraineté. La Suisse devra-t-elle ou non adhérer à la CEE? Il est encore trop tôt pour répondre, dira René Felber. «Mais on ne peut écarter aucune solution», conclura-t-il sur ce thème.

P. Ve

● Lire également en page 19.



Matthey: sa candidature au Conseil d'Etat repose sur un large consensus. Les regrets du Val-de-Travers n'étaient pas dirigés contre sa personne. (Photo Schneider)

REGARD

Consensus neuchâtelois

A moins d'une surprise de dernière minute, Francis Matthey sera élu conseiller d'Etat, lundi à midi. Le choix des socialistes correspond à la tradition politique neuchâteloise. Le président de la ville de La Chaux-de-Fonds a démontré ses qualités d'homme d'exécutif, son sens du pragmatisme. Pierre Dubois et Francis Matthey constituent un tandem fort, à l'image d'un canton qui refuse de baisser les bras, un duo qui doit redonner confiance au psn.

La petite surprise vient de Pierre-André Delachaux. Il pensait légitimement susciter un large débat au sein des sections, et entraîner d'autres candidatures. En cela, il avait raison: les partis régionaux doivent plus que jamais apprendre à préparer des hommes et des femmes à assumer des responsabilités.

Mais si une partie en politique n'est jamais jouée d'avance, il faut bien reconnaître que Francis Matthey était aussi l'homme du consensus, que toute sa carrière le prédisposait à accéder au gouvernement cantonal, d'autant que les circonstances économiques demeurent assombries à moyen terme.

Heidi Denys a commis une erreur tactique. De larges milieux lui reconnaissent des qualités de parlementaire indiscutables mais son tempérament la disposait davantage pour le Conseil national. Son échec au Conseil des Etats n'est cependant pas un échec personnel! Devant une candidature aussi forte que celle de Thierry Béguin, le peuple a préféré le représentant d'une majorité. S'agissant du Conseil d'Etat, Heidi Denys a peut-être annoncé trop tôt sa volonté de briguer le siège devenu vacant. La politique est aléatoire et l'ambition d'un candidat, fort légitime en l'occurrence, ne cor-

respond pas toujours à celle que l'électorat entend lui donner. C'était aussi sans compter sur la personnalité de Francis Matthey qui donne l'impression de se sentir plus à l'aise dans un exécutif qu'au sein d'un législatif.

Sur le plan externe, le psn sait que les partis bourgeois ne combattront pas le second siège socialiste, tant que l'équilibre des forces postulera pour une représentation proportionnelle.

A l'image du Conseil fédéral, le Conseil d'Etat neuchâtelois est un gouvernement de consensus depuis l'après-guerre. Les divergences d'opinion s'expriment au sein du Grand Conseil.

On peut donc s'attendre à une rude bataille en mai (élections communales) et en 1989, lors du renouvellement des députés au Grand Conseil.

Seul élément nouveau: les élections fédérales contraindront sans doute la gauche comme la droite à des apparentements. Pierre VEYA

La voie d'une région

Un «Espace économique et culturel» au Val-de-Ruz

Actuellement en voie de constitution, l'Association «Espace économique et culturel du Val-de-Ruz» projette la construction d'un centre abritant une grande salle de spectacles et de nombreuses autres installations. Une idée ambitieuse répondant à un réel besoin dans le district selon ses promoteurs qui tenaient conférence de presse, hier, à Cernier.

Membre du comité d'initiative, M. Maurice Evard a rappelé que l'idée de départ n'était pas de faire l'addition de ce qui existe déjà dans la région, au travers des installations disponibles dans les diverses communes, mais d'apporter à la région, par elle-même et des supports extérieurs, de nouveaux éléments, d'où l'introduction d'une composante économique au volet proprement culturel du projet.

Ce que réussissent parfaitement certaines régions décentralisées de Suisse alémanique, ne pourrait-il pas être viable dans un district aussi bien situé que le Val-de-Ruz, à mi-chemin du lac et de la montagne, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, les deux points d'attraction principaux du canton?

INFRASTRUCTURE

M. Bernard Soguel, cheville ouvrière du projet, est formel à ce sujet: le Val-de-Ruz se doit de dis-

poser d'une infrastructure capable de recevoir des spectacles, des expositions, des congrès ou autres séminaires; des locaux permanents à «géométrie variable» utiles aussi bien aux habitants de la région, au sens large du terme, qu'à des sociétés ou des entreprises extérieures.

Rien ne se prête et n'est accessible aujourd'hui dans ce domaine dans le district. Raison pour laquelle les promoteurs d'Espace Val-de-Ruz envisagent carrément de construire un centre comprenant une salle de spectacle de 600 places, divers salles et locaux de travail et de réunion, un restaurant et des surfaces se prêtant à des expositions.

Un projet important par son impact financier qui a nécessité la collaboration d'une autre association régionale, «Val-de-Ruz Sports», dont les buts sont identiques mais avec une option sportive. Il était très pratique de tenter de regrouper installations sportives et locaux de «services» en une seule entité, cela pour des raisons de coûts évidentes. L'occupation au sol n'étant pas un élément négligeable non plus dans ce cas.

SONDAGE

Une étude de faisabilité a été commandée, financée par un crédit LIM de 75.000 francs, alors que l'on a sondé public et entreprises

afin de constituer une première base permettant d'aller plus loin, soit de trouver des capitaux et de lancer un concours d'architecture.

Des quelque 250 lettres envoyées sélectivement pour rassembler des membres ou des sociétés intéressés au projet, une centaine ont donné lieu à une réponse favorable; autant de personnalités du monde économique, culturel ou social ainsi que d'entreprises et de commerces prêts à soutenir concrètement cette initiative. La moitié des communes ont également répondu, un élément important dans la mesure où le financement de l'opération sera mixte, public et privé.

Devant ce premier résultat, l'association va se constituer définitivement à fin février, cet acte décisif permettant d'œuvrer plus concrètement. Le choix d'une implantation n'est pas encore fixé, Cernier, Engollon, Fontainemelon ou les Geneveys-sur-Coffrane étant évoqués, mais ce problème sera traité en priorité. Il va sans dire que l'ensemble de la population de la région sera associé à ce projet d'envergure, son soutien étant gage de succès. M. S.

● Informations et adhésions: Association Région Val-de-Ruz, Case postale, 2052 Fontainemelon. Tél. 038/53 43 34 ou 53 34 07.

DUO DU BANC





Rallye de Monte-Carlo 1988

DAIHATSU

triomphe

Classement général
sur 180 concurrents au départ

Groupe N FISA (voitures de série)
classe 3 (1600 à 2000 cc)

Keller / Backes
Carron / Rattazzi
Balmer / Soria

15e
19e
24e

1er
3e
4e

Daihatsu félicite ses pilotes ainsi que son assistance pour le succès remporté.

Fiabilité (une nouvelle génération de vainqueurs)



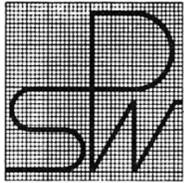
GARAGE BÉDERT SONVILIER

Tél. 039/41 44 52

Mécanicien officiel au Rallye de Monte-Carlo



Outillage spécial et de précision SA



Entreprise bien implantée dans le monde, en pleine expansion, cherche un(e)

employé(e) de commerce

avec expérience, titulaire d'un CFC, apte à travailler de façon indépendante. Français et allemand exigés.

Entrée en service: 1er mars 1988.

Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.

Veillez adresser vos offres de services accompagnées des documents usuels à l'adresse suivante:

**PSW SA, 27, rue de la Confédération
2300 La Chaux-de-Fonds**

Bureau d'architecture du Locle cherche:

dessinateur en bâtiment

Ecrire sous chiffres RS 57520 au bureau de L'Impartial du Locle.

Nous cherchons pour l'été 1988 pour un satellite **DENNER** au centre de Sonceboz

un(e) gérant(e)

Pour des renseignements, veuillez prendre contact avec

**VERIMO SA,
2555 Brügg,
☎ 032/22 55 66 ou
53 49 29, M. Schwitalla**

divers

Monsieur François Chapatte

a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son entreprise de menuiserie-ébénisterie



Il est à votre disposition pour vos travaux divers, tels que

- rénovation de meubles
- portes, fenêtres
- agencement
- travaux de menuiserie

Atelier, rue du Parc 48 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 83 23 ou 23 58 19

M. Chapatte est assuré auprès de la



CLAUDE VIDALI
Conseil en assurances

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
2300 La Chaux-de-Fonds
58, av. Léopold-Robert
Téléphone 039/23 09 23

vacances - voyages

La fête à Bourg-en-Bresse

2 jours 195.-

Samedi 27 février
Départ de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle. Visite de Bourg-en-Bresse et d'une ferme à cheminée sarasine. Beaucoup de temps libre. Magasins ouverts jusqu'à 19 heures. Repas du soir et logement à Bourg-en-Bresse.

SOIRÉE FOLKLORIQUE ET DANSE

Logement en chambre double bain ou douche. Supplément chambre individuelle 40.-. Seul le repas de midi de samedi n'est pas inclus.

RÉSERVEZ AU (038) 25 80 42

ou renvoyez le talon à Voyages Marti SA, Treille 5, Neuchâtel.

SUPER

Dimanche 28 février
Visite du parc ornithologique de Villars-les-Dombes. Repas de midi dans la cité médiévale du Vieux-Pérouges.



J'inscris..... personne(s) pour le week-end Bourg-en-Bresse, chambre double(), chambre individuelle(), nombre limité. Départ Neuchâtel (), La Chaux-de-Fonds (), Le Locle ().

Nom: _____ Prénom: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP/Localité: _____

Tél.: _____ Date: _____ Signature: _____

VAC Confection

RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

Robe doublée, façon chemisier
tailles 40 au 52 **Fr. 49.-**

Fermeture à glissière

Blouse **Fr. 49.-**
tailles 36 au 44
Bleu cobalt

Jupe doublée, plissée **Fr. 45.-**
tailles 36 au 44
2 coloris
bleu cobalt et noir

Patte de boutonnage

Nous vous proposons dans notre magasin au 1er étage, un vaste choix de robes, jupes, pantalons, manteaux, vestes, etc... à des prix attractifs.

VAC Confection Av. Léopold-Robert 115 Tél. 039/21 11 21

Ere « post-Matteo » : les jeux sont ouverts

Tous à l'épreuve du scrutin populaire

Candidat socialiste officiel depuis hier soir à la succession de René Felber, Francis Matthey pourrait être élu lundi conseiller d'Etat s'il reste seul en course à l'échéance du dépôt des listes. Comment se prépare à La Chaux-de-Fonds l'après-Matteo? Le point de la situation avec le président de la section locale du Parti socialiste, Serge Vuilleumier.

Douze ans au Conseil communal, huit ans à sa présidence, Francis Matthey a marqué son « règne » de l'empreinte de sa forte personnalité. Les circonstances de l'appel au Château, le ps perd sa locomotive à quelques semaines des élections communales. Son président voit cependant l'avenir avec sérénité:

— Il est vrai que F. Matthey est une des locomotives du parti, mais nous en avons d'autres, qui ne demandent qu'à s'affirmer. L'avenir de La Chaux-de-Fonds n'est pas en péril. D'autres personnes prendront place. Avec d'autres méthodes, d'autres défauts et d'autres compétences.

NE PAS BRÛLER LES ÉTAPES

M. Vuilleumier évoque la pression de l'opinion publique: «On ressent une forte curiosité dans la population et les médias, mais nous n'entendons pas brûler les étapes et faire de la politique politicienne.»

Les échéances immédiates doivent respecter le calendrier suivant. S'il reste seul en liste, F. Matthey sera proclamé élu lundi, jour d'ouverture de la session du Grand Conseil. La publication suivra dans la feuille officielle au plus tôt mercredi, après quoi court un délai de réclamation de six jours. L'élection doit ensuite être validée par le Grand Conseil, une formalité suivie de la prestation de serment.

Une session extraordinaire du législatif cantonal pourrait être convoquée en février, mais il paraît plus vraisemblable que l'on attendra la session agendée en mars. C'est une fois assermenté que le nouvel élu peut entrer en fonction, à une date à déterminer d'entente entre le Conseil d'Etat et le nouvel élu.

Si la candidature socialiste est contestée, une élection aura lieu les 5 et 6 mars, reportant les échéances.

VACANCE À L'EXÉCUTIF

Cette hypothèse étant peu probable, une vacance se produira au sein de l'exécutif chaux-de-fonnier à partir du mois de mars, voire février si la procédure est accélérée. La nomination d'un remplaçant avant les élections communales de mai paraît peu vraisemblable, même si le règle-

ment général de la commune va plus loin que la loi cantonale en stipulant qu'un conseiller communal partant doit être remplacé «immédiatement».

L'immédiateté est ici sujette à interprétation. Qui accepterait de quitter sa place de travail pour un emploi qu'il risque de perdre en mai? De plus, l'exécutif avait tourné à quatre durant les quelques six mois de convalescence de M. Bringolf suite à un accident.

M. Vuilleumier définit la stratégie avec laquelle le ps abordera les élections. «Le bureau proposera à l'assemblée de la mi-février que toutes les personnes qui briguent un siège au Conseil communal ou au Conseil général se mettent sur les listes.» L'épreuve du scrutin populaire pour tous. Si la procédure est choisie, un appel de candidatures sera lancé après l'élection pour les sièges de l'exécutif.

LES PAPABLES

Actuellement aucune candidature n'est déclarée, si ce n'est celle, tacite, du conseiller communal en place Charles Augsburger. A défaut, voici les noms qui reviennent le plus souvent dans les conversations de bistro. Heidi Deneys, qui a déclaré être intéressée, et Jean-Martin Mönch, sur le strapontin qu'est la chancellerie, sont les plus cités. Ne sont pas loin derrière l'avocat Pierre Bauer, le député Jean-Claude Leuba, l'enseignante Loyse Hunziker, Serge Vuilleumier, chef du service voyageurs aux CFF et Jean-Marie Boichat, administrateur des SI. Des noms hors-parti circulent aussi.

M. Vuilleumier constate qu'un intérêt existe pour la fonction à repousser. Il reste vague quant à l'opportunité de soutenir une candidature féminine — «le jour où ce sera le tour d'une femme, j'espère qu'elle sera socialiste» — et ne craint pas un flottement du pouvoir — «c'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon».

La présidence reviendra-t-elle sur les épaules de M. Augsburger? Trop tôt pour le dire. Le nouveau Conseil communal décidera, en conclave, la composition de son bureau. D'ici là, les électeurs sont appelés à marquer leurs préférences.

PF

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Vache pas si vache

La tribune libre du mardi 5 janvier (un coup vache pour le vacherin) mérite quelques remarques. M. Girardat devrait savoir, puisqu'il a l'air de s'y connaître, qu'il est impossible de produire à outrance avec des produits de décomposition. L'ensilage est l'une des méthodes qui permet de rentrer le fourrage et de la conserver au meilleur moment de sa composition. Quant aux mélanges d'aliments, que l'on trouve dans le commerce ou de synthèse comme il les appelle; leur formule et leur composition sont placés sous la haute surveillance de l'Institut de recherches sur la production animale de Grangeneuve.

L'interdiction faite aux hommes de l'armée US de passage en Suisse de consommer des produits laitiers, n'a plus sa raison d'être, depuis l'éradication, il y a une trentaine

d'années de la tuberculose et de la brucellose du troupeau bovin suisse.

M. Girardat fait certainement partie de la catégorie de personnes, qui apprécie gagner et vivre en Suisse; mais qui s'acharne sur le paysan, suisse ne particulier, responsable selon elle de tout les maux. Cette catégorie de personnes ne veut pas reconnaître que ce dernier doit lui aussi faire face aux conditions suisses.

Elle aurait besoin de vivre ou revivre les conditions alimentaires des années 40 à 45.

Plus simplement encore, vivre dans les pays de l'Est, elle pourrait alors mieux constater que les excédents ne servent pas seulement à faire de l'huile de machine.

Pauvre de lui, celui qui renie les paysans de son pays.

Adolphe Barben
Grandes Crosettes 16



Un distributeur à même d'étancher toutes les soifs.

(Photo Impar-Gerber)

Hertig-Vins chez les brasseurs

Comète et Sanzal ajoute les grands vins à sa distribution

Les brasseurs mettent du grand cru dans leur houblon. Hertig-Vins tombe dans le giron du holding Sibra, la Société industrielle des brasseries, dont fait partie le distributeur Comète et Sanzal. Celui-ci absorbe le négociant en vins. Toutes les activités seront regroupées aux Eplatures, dans les nouveaux locaux de la Comète, qui prend la dimension du plus grand distributeur multiboissons de la région.

L'opération est la conséquence du rachat par Sibra des satellites des Caves Orsat, parmi lesquels la maison lausannoise Zanchi-Vins, à laquelle appartient Hertig-Vins, vendue au groupe Orsat il y a environ 5 ans.

En ville, les deux sociétés concernées ont fusionné au 1er janvier. La nouvelle raison sociale n'est pas encore connue. Elle est en consultation chez les juristes. L'intention est d'y faire apparaître les noms de Comète et Hertig. La nouvelle société est dirigée par M. Jean-Marcel Joliat, chef de vente l'année dernière chez... Hertig-Vins. L'ancien directeur de la Comète, M. Serge Rossel, reprend la direction d'une société distributrice de Sibra à Genève.

SOLIDES BRASSEURS

L'avantage pour Hertig-Vins, selon son ex-chef de vente, est que «cette entreprise familiale tombe dans un groupe solide — les brasseurs le sont! — qui lui assure sa survie». Pour Sibra, l'opération représente un plus précieux dans sa politique de diversification. Deuxième groupe de brasseries du pays, avec notamment le label Cardinal, le holding dispose de 14 sociétés de négoce qui, comme Comète et Sanzal, distribuent bières, vins, minérales et spiritueux dans toute la Suisse.

«Avec Hertig, Sibra monte la gamme des vins», déclare M. Joliat. «Son marché national sera conservé et renforcé au travers de

nos sociétés de négoce. Quant à son marché jurassien de détail, il s'ouvre à nos bières».

Sur le plan de l'intendance, M. Joliat compte être prêt dans les 3 mois avec l'organisation de l'administration et des nouvelles équipes de vente. Les anciens vendeurs de vin devront apprendre à promouvoir aussi le... Sinalco.

RÉDUIRE LES EFFECTIFS SANS CASSE

L'immeuble de la maison Hertig-Vins, rue du Commerce, et ses caves sont à vendre. Les activités seront regroupées au siège de la Comète, rue Blaise-Cendrars 13, où les entrepôts seront agrandis de quelque 500 m². «Comme distributeur, nous n'avons pas besoin de grande cave», précise M. Joliat. Il entend cependant créer une salle d'exposition pour retrouver les services du négociant en vins et développer le conseil aux particuliers pour mettre à profit le riche assortiment hérité de la maison Hertig-

«un des meilleurs du pays en Bordeaux!».

Les stocks Hertig représentent plus de 1000 articles qui viennent s'ajouter aux quelque 650 de la Comète. Les chiffres d'affaires des deux entreprises s'élèvent respectivement à 7 et 10 millions. «L'addition fera entre 13 et 14 millions, une partie du marché national de Hertig devant être distribuée par les autres sociétés du groupe Sibra», indique le directeur.

Les deux entreprises occupent actuellement une quarantaine de personnes, réunies hier après-midi en séance d'information. «Les perspectives sont de ramener l'effectif à 30 ou 35 personnes, au rythme des retraites et des départs naturels», évalue M. Joliat. «Le plus menacé est le personnel administratif, notre gestion étant complètement informatisée. Mais il n'y aura pas de licenciement abrupt. Ce n'est pas dans la philosophie de brasseurs».

P. F.

Quine pour le sport et la musique

Coup de sac dans le règlement sur les matchs au loto

Les matchs au loto sont un carton assuré pour les sociétés locales organisatrices, dont elles renflouent la trésorerie. Quine supplémentaire pour les sociétés de musique et de sport qui assument la charge d'un directeur-entraîneur professionnel. Leur droit aux matchs au loto sera élargi.

Avec près d'un million de francs de chiffre d'affaires annuel, l'industrie du match au loto est une réalité qui compte dans les budgets des sociétés locales. Le bénéfice moyen dégagé par chacune de ces joutes populaires dépasse les 5000 francs.

Leur pratique est dûment contrôlée, balisée par un règlement de police. Son article 81 stipule qu'une société doit compter 50 membres actifs pour avoir droit de match au loto annuel, les amicales de 20 à 50 membres étant bonnes pour laisser passer un tour tous les deux ans.

Le Conseil communal propose de lâcher du lest, suite au coup de sac demandé par l'Union des sociétés d'accordéonistes, appuyé par la dernière assemblée du Groupement des sociétés locales.

Sous réserve de l'acceptation par le législatif — il se prononcera au cours de sa séance du 28 janvier — les sociétés de musique et de sport comptant un effectif de 20 à 50

membres actifs et devant rémunérer un directeur ou un entraîneur professionnel pourront désormais faire un match au loto par exercice comptable.

Une mesure qui aidera à supporter les frais de formation et préviendra les difficultés des sociétés que les carences de recrutement, courantes en ce domaine,

pourraient faire tomber en dessous de la barre des 50 membres. L'augmentation engendrée par la nouvelle réglementation est évaluée à 7 matchs.

La commune ne cache pas une arrière-pensée, escomptant que l'augmentation des matchs «réduira d'autant d'éventuelles demandes de subvention».

Taxis: le jeu des cases musicales

Deuxième modification de règlement à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif, celui qui régit le service des taxis. L'autorité propose un toilettage et, principalement, un assouplissement dans les critères d'attribution des places devant la gare.

Quatorze cases de stationnement sont disponibles sur la place de la Gare pour 25 taxis concessionnés. C'est dire qu'il n'est pas possible d'accorder une place par véhicule.

«Pour être au bénéfice d'une concession place de la Gare», explique le directeur de police Charles Augsburger, «la compagnie de taxis doit être en mesure de pouvoir répondre à la clientèle 24 heures sur 24». Une exigence qui implique, pour parer aux panes et aux révisions, que chaque entreprise dispose d'un nombre de

voitures supérieur au nombre de places attribuées.

Pour répondre aux demandes de la corporation, le Conseil communal propose de revoir ses critères quant à l'importance du parc de voitures de réserve. Il faudra toujours deux véhicules concessionnés pour recevoir une place et trois voitures pour deux places. L'assouplissement intervient pour les plus grandes compagnies. Au lieu de cinq véhicules concessionnés pour trois places, le nouveau règlement n'en requerra plus que quatre. Pour quatre places, l'exigence tombe de 8 à 6 véhicules. Et caetera!

Des directives plus précises sont également émises concernant le plombage du taximètre, de la seule compétence de la police. PF

CELA VA SE PASSER

Patrick Genet et Philippe Dinkel au Conservatoire

Les Heures de musique du Conservatoire proposent dimanche 24 janvier à 17 h 30, Salle Falser, un duo violon et piano.

Au programme Beethoven, sonate à Kreuzer, Syzmannowsky, Fauré, Kreisler et Scott Joplin. Patrick Genet, violoniste et Philippe Dinkel, pianiste, parmi les meilleurs musiciens de la nouvelle génération en seront les interprètes. (DdC)

Collision par l'arrière

Une automobiliste de la ville, I. K., circulait hier, rue des Crétets. Elle n'a pas pu s'immobiliser derrière la voiture à l'arrêt conduite par A. R. de la ville également. Dégâts.

PUBLICITÉ

l'uomo
grenier 5 - la chaux-de-fonds

soldes

vente autorisée

L'ingénieur de demain

Améliorer l'information pour cette profession d'avenir

Dans son message contenu dans le rapport technique 1987 l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, EICN-ETS du Locle, le directeur de cette haute école, Samuel Jaccard brosse notamment et succinctement le profil de l'ingénieur actuel et futur.

«En quittant l'école, les diplômés doivent être au courant des techniques les plus prometteuses, mais avant tout, avoir une formation générale solide les rendant capables de s'adapter bientôt aux techniques de demain».

EFFORT SOUTENU

Le directeur explique que, pour le corps enseignant, la nécessité d'être au courant de l'évolution toujours plus rapide des technologies exige de la part de ses membres un effort soutenu. Toutefois, poursuit-il, «les conséquences de cette évolution sur le programme sont étudiées collégialement, car il n'est plus possible de tout enseigner».

S'appuyant sur une récente étude M. Jaccard signale que malgré l'augmentation du nombre d'étudiants dans le domaine de la microtechnique et des techniques de l'information et de la communication, «la pénurie d'ingénieurs en Suisse persistera au cours des années à venir». A ce titre il estime que les efforts entrepris par les écoles d'ingénieurs pour attirer des jeunes gens et des jeunes filles doués dans la profession ne suffisent plus. Surtout lorsqu'on sait qu'on continue à produire chaque année en Suisse des universitaires en quantité là où il y a déjà pléthore.

Le directeur de l'EICN en appelle donc à la liberté du choix

qui doit être laissée mais interpellé en fait l'autorité politique en estimant «qu'une information objective doit être donnée».

D'ICI 1990

Samuel Jaccard, entré en fonction en 1986, retrace les principaux événements qui ont jalonné l'année 1987. Avec un des derniers et non des moindres, puisqu'aussi bien le Grand Conseil d'abord que le peuple neuchâtelois ensuite ont accepté un crédit de 11,3 millions en faveur de l'EICN.

Ce projet, qui comprend notamment la construction d'un nouveau bâtiment, diverses améliorations et l'achat d'équipement autorisera des conditions de travail bien meilleures et «adaptées aux nouvelles technologies» dit le rapport. Son auteur explique que «la prise de possession des nouvelles surfaces, en été 1990, permettra une heureuse restructuration des laboratoires et des bureaux techniques».

CAPS VITAEUX FRANCHIS

Dès 1987, après que quelques professeurs se soient mués en élèves durant l'année précédente, la conception assistée par ordinateur (CAO) a fait son apparition au titre de discipline qui fait partie intégrante de l'apprentissage de la construction.

En division supérieure toujours, d'autres introductions sont à relever. Telles que la robotique, celle du dessin assisté par ordinateur (DAO) et du transfert de données aux machines à commandes numériques. «Autant de caps vitaeux franchis allègrement et avec enthousiasme» note le directeur.

FORUM: UNE NOUVELLE EDITION

Ces «révolutions» qui se passent sans heurt permet à l'école canton-

nale de «préparer des hommes à faire face aux nouveaux challenges que l'évolution technique nous propose» écrit-il. Notons aussi que le forum EICN-entreprises a eu lieu en avril 1987 et qu'il s'avère favorable aussi bien à l'école, aux entreprises qu'aux diplômés. Il aura à nouveau lieu cette année.

Enfin, (L'Impartial était de la fête), l'école a inauguré en présence de Jean Cavadini, Chef du Département de l'Instruction publique, les six unités de processeurs de laboratoires offerts par la Maison IBM.

COLLABORATION ECOLE-INDUSTRIES

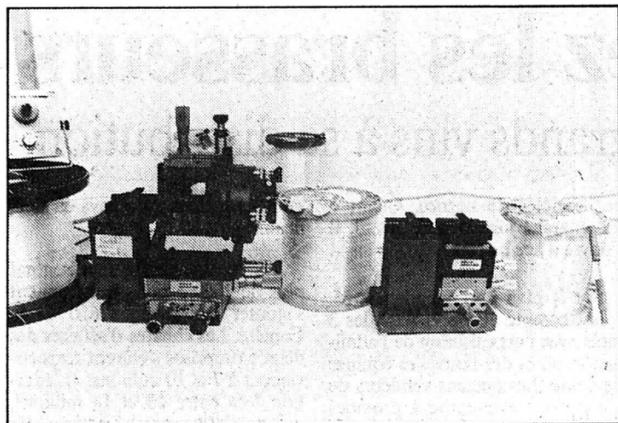
S'il est clair que l'EICN assume sa mission prioritaire qui est la formation des ingénieurs ETS, son rapport 1987 rappelle aussi qu'elle est en mesure, sous diverses formes (consultation, sujets pour travaux de diplôme, mandats de développement ou encadrement d'un développement industriel fait dans l'école) d'apporter une assistance technique aux entreprises.

FAIRE COÏNCIDER LES OBJECTIFS

Ceci dans un double but: soit, «d'une part faire coïncider en permanence les objectifs de l'établissement avec les besoins concrets de l'industrie et, par ailleurs, fournir une contribution concrète aux efforts de développement des entreprises du canton» est-il précisé.

(jcp)

**Rédaction
du Locle:
313 331**



Un des travaux réalisés récemment par des diplômés: la réalisation d'un ban de mesure pour connecteurs à fibres optiques. (Photo EICN-ETS)

Camp de ski Nouveau départ à l'Ecole secondaire

Près de 140 élèves de l'Ecole secondaire quitteront Le Locle lundi matin pour le second camp de ski organisé par la direction de cet établissement du 25 au 30 janvier.

Tous ces gosses, à chaque fois accompagnés de 8 à 9 adultes, se rendront à Haute-Nendaz et Siviez. En train d'abord jusqu'à Sion puis avec des autobus juste dans leur lieu de séjour.

Renseignements pris hier en début d'après-midi les conditions d'enneigement étaient en bonne

voie d'amélioration même si, respectivement, 5 et 10 centimètres de neige seulement recouvraient les rues de Haute-Nendaz et de Siviez. Toutefois, dans les hauteurs, les pistes sont bonnes.

Comme à l'ordinaire la direction de l'Ecole secondaire recommande aux automobilistes qui amènent leur enfant à la gare lundi matin d'emprunter la rue du même nom pour monter et de redescendre par la rue de la Côte. Cette mesure évite ainsi tout embouteillage. (jcp)

FRANCE FRONTIERE

Le fond ne fera pas surface

Les Vingt-Quatre Heures de Montbenoit supprimées

Les 24 Heures des neiges de Montbenoit à ski de fond sont annulées, mais les animations maintenues. Le retour de la neige mercredi soir a entretenu la suspense jusqu'à vendredi après-midi mais le miracle ne s'est pas produit.

Dix centimètres de neige ce n'était à l'évidence pas suffisant pour prendre le risque de maintenir l'épreuve, d'autant plus que la météo annonce un réchauffement au-dessous de 1000 mètres pour ce week-end.

L'édition 88, la septième du genre, connaît donc le même sort que celle de 1984 annulée pour les mêmes raisons.

Jean-Marie Nicod, organisateur des 24 Heures, évalue le préjudice de cette annulation à 300.000 francs français. Les organisateurs

se sont toutefois engagés à rembourser les frais d'inscription déjà versés par les concurrents.

La compétition est donc annulée mais si l'enneigement s'avérait suffisant aujourd'hui, une course gratuite de deux heures serait ouverte aux coureurs locaux et régionaux à partir de 20 heures.

D'autre part, l'animation et la fête sont maintenues avec notamment des joutes sur neige de 15 à 20 h, suivies à partir de 23 h 30 par un spectacle non stop jusqu'à 5 h du matin.

La nuit sera donc chaude et colorée sous le chapiteau de 5000 places qui accueillera le groupe disco «Les Blues Trottoir» à 23 h 30 puis Marie Myriam, Prix Eurovision de la chanson, et enfin l'orchestre «Les Pacemakers».

(p.r.a.)

SERVICES RELIGIEUX

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique. -

TEMPLE: Di, 9 h 15, Culte matinal; 9 h 45, culte avec sainte cène, ensemble avec les paroisses catholiques et la Mission italienne. M. J. Bean.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h 15, culte, M. R. Grimm.

SERVICES DE JEUNESSE à la cure: 9 h 45, garderie pour les

tout petits; aux Monts: 9 h 30, culte de l'enfance; le ve à la Maison de paroisse, 16 h, culte de l'enfance de 6-12 ans; à M.-A. Calame 2, 16 h, culte de jeunesse des 12 ans.

LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 9 h 30, départ pour Le Cerneux-Péguignot participer à la messe; 14 h 30, culte à Bémont.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h 30, départ pour Le Cerneux-Péguignot participer à la messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, culte à 9 h 45.

Deutschsprachige Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). Sonn., 9.45 Uhr, Morgengottesdienst mit Abendmahl. Mittw., Bibelabend in La Chaux-de-Fonds.

Eglise catholique romaine Le Locle. - Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

Eglise catholique romaines, Les Brenets. - Sa, 18 h, messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux. - Sa, 20 h, messe. Di, 9 h 45, messe à l'Eglise.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Envers 63). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Services divins, di, 9 h, (français, italien); 20 h, (français).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). - Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène; école du dimanche. Lu, 20 h, groupe contact. Je, 20 h, étude biblique - II Timothée 4.

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 20 h, réunion d'évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Ve, 16 h, heure de joie pour enfants.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. - Di, 9 h 45, culte. Lu, 20 h, prière. Me, 12 h, dîner en commun; 17 h, catéchisme; 17 h, tambourin; 18 h, guitare; 19 h 30, fanfare; 20 h 15, chorale. Ve, 15 h 15, Heure de Joie.

Action biblique (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte; 20 h, réunion de prière. Me, 13 h 30, club toujours joyeux pour les enfants; dès 17 h, groupe

JAB junior; dès 19 h, JAB senior. Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Evangélique) (rue de la Chapelle 5) - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h 15, étude biblique et prière.

LA CHAUX-DE-FONDS

Eglise réformée évangélique. -

GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte - M. Lebet. Ve, 15 h 45, culte de l'enfance et précatéchisme. Ve, 18 h, culte de jeunesse.

FAREL: Di, 9 h 45, culte - M. Guinand; sainte cène; garderie d'enfants. Di, 9 h 45, culte de l'enfance au CSP. Me, 18 h 45, culte de jeunesse au CSP. Me, 19 h 30, office au CSP.

ABELLE: Di, 9 h 45, la paroisse participe à la messe à l'Eglise catholique chrétienne, Chapelle Saint-Pierre (rue de la Chapelle 7). Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h 45, culte de jeunesse.

LES FORGES: Di, 10 h, culte - M. Laha-Simo; sainte cène. Me, 19 h 30, prière. Je, 17 h, culte de jeunesse. Ve, 17 h, rencontre des enfants.

SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte - Mme Jakubec; sainte cène. Ve, 17 h, culte de l'enfance et de jeunesse.

LES EPLATURES: Di, 9 h, culte - M. Laha-Simo. Di, 10 h, culte de l'enfance et de jeunesse à la Cure et au collège du Crêt-du-Loche. Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h, culte œcuménique - M. Keriakos.

LES JOUX-DERRIÈRE: Di, 11 h, culte - M. Rosat.

LA SAGNE: Di, 10 h, culte à la salle des sociétés - M. Bauer. Di, 10 h, école du dimanche au collège. Ve, 13 h 45, précatéchisme à la Cure.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70). - Sonntag, kein Gottesdienst. Mittw., 20.15 Uhr, Bibelabend.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30 et 18 h, messe.

MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

SACRÉ CŒUR: Sa, 18 h, messe. Di, pas de messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 9 h, office œcuménique.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (Crêts 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h, culte et prédication; sa, 19 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieur 46). - Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bules). - Di, 10 h, culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.

Eglise évangélique libre (Paix 126). - Di, 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Ma, 15 h 30, catéchisme. Je, 19 h 45, réunion de prière; 20 h 15, étude biblique; 1 Jean (15). Sa, 14 h 15, cérémonie de mariage de Cosimo Latino et Patricia Thomas, au temple des Planchettes. Sa, 19 h 30, groupe de jeunes; Témoignage de J.-Claude Chabloz.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45. Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45, (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h, groupe de jeunes. Di, 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Ma, 17 h 45, catéchisme. Me, 20 h, prière.

Action biblique (Jardinier 90). - Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h, étude biblique: comment témoigner? Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Sa, 19 h, club des jeunes avec l'animateur J.-P. Chéron. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 19 h 15, Gare; 20 h, réunion. Me, 9 h, prière, du je au di, 20 h, Fernand Legrand abordera le thème «Vivre vraiment». Ve, 16 h 30, club pour enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prétrise. Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7 entrée Industrie 8). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique.

Stadtmission (Musées 37). - Sonn., 9.45 Uhr. Gottesdienst mit Erich Hunziker, Neuchâtel und Sonntagsschule. Di., 14.00 Uhr. Basteltreff der Frauen. Mi., 20.15 Uhr. Jugendgruppe - Stami-Treff - Geburtstagsparty und Spielabend. Do., 20.15 Uhr. Hauskreiabend bei Familie Heubi. Recorne 12. Chx-Fds. Hinweis: Sa., Welschland-Gemeindetag in Thun - Auskunft und Anmeldung bei Manfred Pekari. ☎ 28 63 83.

PROPOS DU SAMEDI

La Tour de Babel

L'unité est-elle à la mesure de l'homme? Une église unique dans sa structure et dans son fonctionnement, une dans ce qu'elle a à dire, serait-elle vraiment humaine?

J'aimerais rappeler l'histoire de la Tour de Babel. C'est surtout le début qui m'intéresse.

Les hommes parlent tous la même langue, et utilisent tous les mêmes mots. Ils sont unis et veulent le rester. Pour ce faire, ils projettent de bâtir une ville et une tour qui toucherait le ciel, afin de ne pas être dispersés.

Le commentaire de Dieu: «Voici qu'ils sont un peuple uni parlant une même langue. Rien ne les empêche de réaliser tout ce qu'ils projettent». Et c'est ainsi que Dieu décide de semer la confusion dans leur langue et de les disperser.

Pourquoi? La première idée qui nous vient à l'esprit, c'est que Dieu se sent menacé par cette humanité unie. Pourtant, ce n'est pas ça.

Ceux qui sont en danger, ce sont les hommes. Dieu voit qu'ils sont menacés par leur propre puissance, que l'unité n'est pas à la mesure de leurs forces.

Lorsque les hommes s'unissent, ils acquièrent une puissance extraordinaire, quasiment sans limite. Mais cette unité se crée au détriment de l'homme, aux dépens de la personne. Cette unité devient vite inhumaine, violente, coercitive, une machine à manger les hommes.

On a largement vu ce phénomène à l'œuvre dans tous les régimes qui ont voulu donner aux hommes un langage, une voix, une pensée uniques. Tous ont eu recours à la violence pour instaurer l'unité, et aucun n'y est parvenu.

Parce que Dieu a fait en sorte que ce ne soit pas possible. C'est le sens de l'histoire de la Tour de Babel. L'homme est fait pour la diversité, et non pour l'unité absolue.

Nous sommes vraiment humains lorsque nous sommes divers. Et c'est valable également pour les églises: La diversité est voulue par Dieu.

Mais diversité ne signifie pas division. La diversité comprend la reconnaissance mutuelle. Pas la division.

Nicolas Cochand

Au Locle
Aujourd'hui

Vente et brocante

Articles de cadeaux et décoration. Horlogerie en général, mobilier tous genres, montres, occasions diverses et d'innombrables articles à des prix très compétitifs.

Action inauguration: 3 mètres au choix pour 40 francs.

Dans l'ancienne poste, en face du Musée des Beaux-Arts.

Quel automobiliste

faisant les courses Le Locle - La Chaux-de-Fonds prendrait en charge un handicapé ?

Participation. ☎ 039/31 31 67

Restaurant le



Avenue du Technicum 1
☎ 039/31 38 38

Samedi matin 23 janvier

Apéro musette

Menu du dimanche 24 janvier

Bouchées à la reine
Lapin, polenta ou légumes
Salade
Dessert

Fr. 18.-

Tous les midi et soir:
menu à Fr. 10.-, café compris.

Vous êtes peut-être né coiffé.

Pour son 100ème anniversaire, l'Association Suisse des Maîtres-Coiffeurs met en jeu par tirage au sort 3 Golf syncro rouges et 97 autres prix. Les petits peignes rouges et leurs coupons de participation sont disponibles chez votre coiffeur. Donnez-vous un coup de chance, vous êtes peut-être né coiffé!

Tirage au sort le 15 avril Bonne chance !



Gagnez 3 GOLF syncro 4x4 permanente

Coiffure Angelo et Simon

Messieurs
France 29, Le Locle
☎ 039/31 52 20

INA Coiffure

Dames et Messieurs
Daniel-JeanRichard 27
Le Locle
☎ 039/31 14 13

Coiffure Marceline

Mme Ducommun
Girardet 5, Le Locle
☎ 039/31 27 45

Coiffure MS

Myria Salodini
Hôtel-de-Ville 18
Le Locle
☎ 039/31 36 63

Coiffure Scherer

Dames et Messieurs
Girardet 68, Le Locle
☎ 039/31 13 55

Coiffure Salvatore

Grand-Rue 38
Le Locle
☎ 039/31 67 31

Coiffure Sabine

France 29, Le Locle
☎ 039/31 10 51

Coiffure New-Hair

Mme P. Nussbaumer
Terte 4, Le Locle
☎ 039/31 57 17



A VENDRE PAJERO 4x4

2,6 essence, 1985, 50 000 km
Berthouzo automobiles, Boudry,
☎ 038/42 50 10

offres d'emploi



République et canton de Neuchâtel
Département de l'Instruction publique

Service de la formation technique et professionnelle

Apprentissage de mécanicien en automobiles et de réparateur en automobiles

Conformément au règlement instituant l'obligation de subir un examen d'aptitudes avant l'entrée en apprentissage dans les professions de mécanicien en automobiles et de réparateur en automobiles du 7 décembre 1987, les jeunes gens désirant accomplir un apprentissage de mécanicien en automobiles ou de réparateur en automobiles dans le canton, à partir de l'automne 1988, doivent passer un examen d'aptitudes.

Ledit examen sera organisé par l'Union professionnelle suisse de l'automobile, section neuchâteloise, et aura lieu au Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds durant la semaine du 28 au 31 mars 1988.

Les candidats intéressés à un de ces apprentissages sont invités à s'inscrire par écrit jusqu'au 29 février 1988, auprès du département de l'Instruction publique, service de la formation technique et professionnelle, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel, en mentionnant:

- nom et prénom,
- date de naissance,
- lieu d'origine,
- adresse,
- nom du représentant légal,
- numéro de téléphone.

Aucune inscription ne sera prise en considération après l'expiration de ce délai. Une convocation à l'examen sera adressée à chaque candidat en temps opportun.

Les jeunes gens qui désirent accomplir leur formation au Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds sont invités à prendre contact directement avec ledit établissement.

Service de la formation technique et professionnelle

Entreprise de moyenne importance de la place engage pour début mai/juin

employé de bureau

Profil désiré:

âge 25-35 ans. Formation commerciale, bonne présentation, sens des responsabilités, capable de diriger une équipe de 8 à 10 personnes. Ultérieurement, possibilités de s'occuper de promotion vente.

Nous offrons: possibilité de se faire rapidement une bonne situation avec salaire et intéressement aux résultats. Commissions et éventuels frais de voyages ultérieurement.

Offre sous chiffres VE 1278, avec curriculum vitae et sérieuses références indispensables, au bureau de L'Impartial, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive, publicité par annonces

Nivarox-Far SA

Une société de SMH



engage tout de suite pour son centre de production à Saint-Imier

une téléphoniste-réceptionniste

Nous souhaitons: CFC d'employée de commerce ou de bureau; quelques années d'expérience; notions d'allemand et d'anglais.

Nous offrons: une place stable; un travail intéressant et varié; des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres de services écrites, avec curriculum vitae, à:

NIVAROX-FAR SA, service du personnel,
Collège 10, 2400 Le Locle



Fabrique d'outillages et de machines de production

Pour notre département recherche et développement, nous souhaitons engager un

ingénieur ETS

en mécanique, dont la tâche sera de diriger un groupe d'ingénieurs et de techniciens, au sein de notre bureau technique.

Ce dernier s'occupe aussi bien de la réalisation technique d'offres pour notre clientèle, que de la réalisation des commandes, et le suivi de celles-ci, jusqu'au niveau des essais. D'autre part, il appartient également à notre bureau technique de développer les produits existants et nouveaux.

Les équipements que nous réalisons sont des appareils et têtes multi-broches, ainsi que des têtes multiplicatrices de vitesses, tables indexables et machines automatiques, destinées à la rationalisation de la fabrication.

Pour ce poste nous désirons engager une personne dynamique, sachant diriger et motiver des collaborateurs, possédant un esprit d'initiative et ayant une excellente formation de base. Celui-ci devra connaître les applications des techniques nouvelles: CAO - CNC - robotique.

Une expérience de quelques années dans la construction des machines-outils est exigée, de même que la maîtrise des langues française et allemande, ou anglaise.

Age idéal: 28 à 35 ans.

Nous offrons une fonction intéressante et variée, avec une équipe jeune et dynamique, dans une entreprise en pleine expansion.

Si vous êtes intéressé à contribuer au développement et au succès de notre entreprise, nous vous invitons à adresser votre offre de services, que nous traiterons avec discrétion, à la

Direction de EMISSA SA
55, rue de France
2400 Le Locle

L'annonce, reflet vivant du marché

Mary Higgins Clark
Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés Editions Albin Michel et Sciakny presse, Paris

Une longue chemise à fleurs, la combinaison et le bonnet en laine bleue, une petite couverture, le nid d'ange en flanelle bordée de satin.

Il faisait un froid cinglant dehors. Novembre avait apporté une neige glacée, incessante. Le vent sifflait dans les arbres, agitant sans répit les branches dénudées. Des volutes de fumée s'échappaient en permanence des cheminées de la maison et du bureau, montaient du faite de la ferme de Clyde et de Rooney près du cimetière.

Mark et Emily vinrent voir le bébé. «Il est ravissant», déclara Emily. Erich passe son temps à montrer sa photo à tout le monde.

— Merci pour les fleurs, murmura Jenny, et vos parents m'ont envoyé un bouquet

superbe. J'ai téléphoné à votre mère pour la remercier, mais elle n'était apparemment pas chez elle.»

Le «apparemment» était délibérée. Jenny aurait pu jurer que Mme Hanover était chez elle lorsqu'elle avait appelé.

«Ils sont très heureux pour vous... et pour Erich, naturellement, dit vivement Emily. J'espère seulement que cela donnera des idées à quelqu'un.» Elle rit en regardant Mark.

Il lui sourit en retour. On ne fait pas de telles allusions sans être sûr de soi, pensa Jenny.

Elle s'efforça de prendre d'air désinvolte. «Eh bien, docteur Garrett, que pensez-vous de mon fils? Gagnera-t-il un prix à la fête du comté?»

— Un vrai pur-sang», répliqua Mark. Sa voix trahissait quelque chose. Une inquiétude? De la pitié? Etait-il comme elle sensible à l'aspect si chétif du bébé?

Elle en était sûre.

Rooney se montra une nurse accomplie. Elle aimait par-dessus tout donner son biberon complémentaire au bébé après que Jenny l'eut nourri au sein. Ou bien elle lisait une histoire aux fillettes une fois le nouveau-né endormi.

Jenny apprécia cette aide. Le bébé l'inquié-

tait. Il dormait trop, il était trop pâle. Ses yeux commençaient à fixer les mouvements. Ils seraient grands et légèrement en amande, comme ceux d'Erich. Ils avaient une couleur bleu de Chine pour l'instant. «Mais je suis certaine d'y voir des points verts. Je parie qu'il aura les yeux de ta mère, Erich. Tu serais content?»

— Très content,»

Il démenaga le lit à baldaquin vers le mur orienté au sud. Elle laissa la cloison ouverte entre la chambre principale et la petite pièce. Jenny pouvait ainsi entendre chaque bruit que faisait le bébé dans son moise.

Erich n'avait pas réintégré leur chambre.

«Tu as encore besoin de te reposer, Jenny.»

— Tu peux venir dormir avec moi. Cela me ferait plaisir.

— Pas encore.»

Elle préférait cela, au fond. Le bébé occupait toutes ses pensées. Il avait perdu cent quatre-vingts grammes à la fin du premier mois. Le pédiatre prit l'air grave. «Nous allons augmenter la dose dans le biberon. Je crains que votre lait ne soit pas assez nourrissant pour lui. Mangez-vous correctement? Quelque chose vous tourmente-t-il? Souvenez-vous qu'une mère détendue rend un bébé plus heureux.»

Elle se força à manger, à grignoter, à boire des verres de milk-shakes. Le bébé commençait toujours par têter avec avidité, puis il se fatiguait et s'endormait. Elle en parla au médecin.

«Il serait préférable de faire des analyses.»

Le bébé resta trois jours à l'hôpital. Elle dormit dans une pièce près de la nurserie. «Ne te fais pas de soucis pour mes filles, Jenny, je m'occuperai d'elles.»

— Je sais, Erich.»

Elle vécut pour les instants où elle tenait l'enfant dans ses bras.

L'une des valves cardiaques était déficiente. «Il faudra sans doute opérer plus tard, mais on ne peut pas en prendre le risque tout de suite.»

Elle se souvint de la malédiction de Maude Eckers. «Dieu maudisse l'enfant que vous portez.» Ses bras se refermèrent autour du nouveau-né endormi.

«L'opération comporte-t-elle un danger?»

— Toute opération comporte un risque. Mais la plupart des bébés s'en tirent très bien.»

A nouveau, elle ramena le bébé à la maison. Le duvet de la naissance commençait à tomber. Des petites mèches aux reflets dorés le remplaçaient peu à peu. «Il aura tes cheveux, Erich. (à suivre)

Les «vieux jours» des conseillers communaux

Au prochain Conseil général de Neuchâtel

A l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel, les «vieux jours» des conseillers communaux. Il s'agira d'adapter à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, un arrêté fixant les pensions en faveur des membres du Conseil communal. Et il sera à nouveau question de l'allocation de résidence.

Convoqué à 19 h 30, le lundi 1er février, le Conseil général de Neuchâtel commencera par nommer un nouveau membre au sein de la Commission de l'enseignement professionnel, suite au décès de M. Willy Perrot.

Deux rapports seulement sont annoncés par le Conseil communal. Le premier le concerne très particulièrement, puisqu'il vise à l'adaptation à la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle d'un arrêté relatif aux pensions des conseillers. Fixé en 1979, cet arrêté prévoit les conditions dans lesquelles une pension est servie en cas de démission ou de non-réélection d'un conseiller communal. La détermination du montant dépend de la durée du mandat et de l'âge de l'intéressé.

Quelques articles doivent être

adaptés. Celui qui fixe le droit de libre passage entre des institutions figurant au registre de la prévoyance professionnelle. Dans ce but, le rapport propose la conclusion d'un contrat d'assurances de groupe. Il garantirait les prestations telles qu'elles découlent des exigences minimales de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Il n'y aura pas de changement du traitement net servi aux membres de l'exécutif et l'employeur (la ville) n'aura pas à supporter de frais supplémentaires.

CONTRE LA SOIF DE CHAUMONT

En été, les habitants de Chaumont utilisent toute l'eau qui est à leur disposition. Et comme des développements sont à prévoir dans la

région, l'alimentation en eau doit être revue. Un agrandissement du réservoir ne serait qu'une amélioration temporaire: la conduite principale est vétuste. Et puis la stagnation de l'eau dans un grand réservoir n'est pas très hygiénique.

Dès lors, le second rapport à l'ordre du jour propose le renouvellement de la conduite d'alimentation existante et une extension progressive de la capacité de pompage de la station de Pierre-à-Bot.

Simultanément, la pose d'une conduite de gaz doit être envisagée. Elle permettrait d'améliorer les conditions d'alimentation en gaz en constituant une conduite de transport reliant la station de détente et de comptage de Chaumont aux réseaux de transport 5 bar de la région des Cadolles. Et comme la conduite 16 bar Marin-Pierre-à-Mazel (unique source d'approvisionnement) ne peut être interrompue durant plus de quelques heures, l'Office des routes nationales est intéressé par la réalisation d'un deuxième point d'alimentation, et disposé à prendre en charge une partie des coûts de

l'opération. Ainsi, l'Office n'aura plus de problèmes lorsqu'il devra déplacer la conduite Marin-Pierre-à-Bot dans le cadre des travaux de la N5, entre St-Blaise et Monruz.

PRÈS DE 3 MILLIONS

Un crédit de 2.855.000 francs sera soumis à l'approbation du Conseil général pour ces deux réalisations. La participation des routes nationales viendra en déduction de ce montant. Les amortissements seront portés aux comptes de fonctionnement des Services des eaux et du gaz.

L'allocation de résidence sera-t-elle aussi versée aux employés qui vivent dans un logement de service? Les socialistes le souhaitent et leur proposition amène à un arrêté dans ce sens.

La libérale Luce North a déposé un postulat priant le Conseil communal d'étudier l'installation sur les Jeunes-Rives de jeux d'enfants nombreux et variés. Ce sera le dernier point à l'ordre du jour d'une séance moins chargée que d'habitude.

A. O.

Succession d'un conseiller communal

Au prochain Conseil général de Boudry

La prochaine séance du Conseil général de Boudry sera marquée par la nomination d'un nouveau conseiller communal, suite au décès du libéral François Buschini.

Jeudi 11 février, à 20 h à l'Hôtel de Ville, le Conseil général de Boudry commencera sa séance par la nomination d'un nouveau conseiller communal, en remplacement de M. François Buschini, décédé récemment.

Deux membres devront être nommés pour des commissions, en remplacement de M. Jacques Boillat, démissionnaire.

Un passage public a été aménagé lors de la création du nouveau hangar des trams - et la commune y a participé par 40.000 francs - et un crédit de 30.000 francs est souhaité pour prolonger la promenade. Il permettrait d'élargir la couverture du mur de berge, et de la munir d'un garde-corps, afin de former une passerelle assurant la continuité du chemin le long de la voie TN toute

proche. Etat et TN ont dit oui au projet.

CRÉDIT MOUILLÉS

La piscine de Vauvilliers date de 1972. En 16 ans, la tuyauterie a été usée et devra être entièrement changée. Comme la dalle du fond mobile de la piscine présente aussi des points d'oxydation, que le filtre à sable doit être révisé, les travaux envisagés coûteront un huitième de million. Ainsi, un crédit de 125.000 francs est à l'ordre du jour.

Le crédit de 152.000 francs encore à voter servira à réaliser la première étape d'un nouveau plan directeur pour l'assainissement des réseaux d'alimentation en eau. Il concerne la région dite «Sur-la-Forêt». 85.000 francs seront aussi demandés pour l'extension du réseau d'eau mais au bas de la rue Louis-Favre cette fois, avec interconnexion des conduites principales des réservoirs des Métairies et de Chambrelin à la place Marat.

A. O.

Ferblanterie d'art à l'honneur

Un thème à part pour la Joyeuse compagnie d'Hauterive

Une girouette en cuivre d'une hauteur d'un mètre environ, traitée en volume et qui doit représenter au choix la vigne, saint Vincent ou Hauterive, tel était le sujet pour le grand concours de la pierre d'or dont le thème général cette année consacrait la ferblanterie d'art. Hier soir, la Joyeuse Compagnie de saint Vincent se réunissait pour décerner ses prix et pierre d'or, médailles d'or et d'argent ainsi que des diplômes.

Le jury, composé de spécialistes et de membres de la JCSV, présentait les œuvres des deux finalistes et attribuait un premier grand prix à Nicolas Monnet, apprenti de 3e année en ferblanterie, travaillant chez son père à Noiraigue. La girouette du lauréat médaille d'or deviendra la propriété de la Joyeuse Compagnie de saint Vincent et sera montée sur un immeuble communal d'Hauterive.

Son premier prix consiste en une période de trois jours complets en Belgique, lieu intéressant tout particulièrement la discipline repré-

sentée, tous frais payés. Le jury remettait le 2e prix, médaille d'argent, à Vincent Krähenbühl, apprenti de 3e année en ferblanterie, et travaillant également chez son père à Colombier.

Les grands concours de la pierre d'or cherchent à découvrir, à encourager et à récompenser les jeunes entre 18 et 25 ans, étudiants et apprentis, dans toute la Suisse romande et même au-delà. Chaque année depuis huit ans, les disciplines changent.

Outre la musique, la décoration, la photographie, l'ébénisterie et la couture, se sont succédés. Dérivée de la Fête de saint Vincent, patron des vigneron, la Joyeuse Compagnie se compose d'un maître compagnon, M. John Starr d'Hauterive, de compagnons fondateurs nommés grands compagnons et de nouveaux grands compagnons choisis par le conseil désigné par l'assemblée générale.

L'association poursuit un but idéal et non lucratif. (hb)

Candidats libéral-PPN

A l'élection du Conseil général des 7 et 8 mai prochain

Le parti libéral-PPN, section de la ville de Neuchâtel, communique la liste de ses candidats à l'élection du Conseil général des 7 et 8 mai prochain.

Jean-Pierre Authier, conseiller communal. Claude Bugnon, conseiller communal. Pierre Aubert, avocat. Violaine Barrelet, médecin. Charles-Henri Borsay, directeur de grand magasin. Annatina Bozin, conseillère générale, infirmière. Blaise Chérix, 2e secrétaire du Département de l'intérieur. Renaud E. de Montmolin, conseiller général, directeur. Claude Donzé, conseiller général, ingénieur. Jean-Claude Du Pasquier,

conseiller en placements. Willy Form, professeur. Adi Glanzmann, conseiller général, conseiller d'entreprise. Marie-Claude Hertig, conseillère générale, juriste. Michel Jornod, conseiller général, artisan commerçant. Cédric Léger, économiste. Laurent Memminger, économiste. Luce North, conseillère générale, professeur. Jean-Marc Nydegger, conseiller général, physicien. Philippe Ribaux, archéologue. Eric Ruedin, conseiller général, avocat. Paul Theodorescu, ingénieur civil. Ami Thurnherr, fonctionnaire fédéral. Edouard Weber, conseiller général, architecte. (comm)

CELA VA SE PASSER

Concert de gala des Armourins au Temple du Bas

Ce soir à 17 heures au Temple du Bas, le Showband «Les Armourins» présentera son traditionnel concert de gala annuel.

Le programme musical de concert est principalement axé sur des musiques de films telles que celles du «Professionnel», «Le Pont de la Rivière Kwai», etc... sans oublier d'autres morceaux tirés du classique moderne «Rondo veneziano» par exemple.

Vous aurez le plaisir de découvrir la prestation de l'Amicale des Armourins formée, il va sans dire, d'anciens Armourins.

Nul doute que le programme est alléchant et que nombreux sera le public à se déplacer au Temple du Bas pour applaudir tous ces musiciens qui se font

tout au long de l'année les ambassadeurs de notre région loin à la ronde. (comm)

«L'Amitié» en concert à Bevaix

La Société des accordéonistes «L'Amitié» de Bevaix présentera sa soirée annuelle à la grande salle ce soir samedi, dès 20 h 15.

Un programme varié, sous la direction de Mme G. Roos, sera proposé aux mélomanes puisque, hormis le tango, la marche, la polka ou la valse, on pourra apprécier la célèbre «Kalinka» ainsi que le «French-Cancan» de Jacques Offenbach en passant par un célèbre «tube» de Claude François.

La deuxième partie sera agréablement par le groupe «Acousmie» avant le bal emmené par Henri Brunner. (cégé)

Recherches de témoins

● Hier à 7 h 10, une voiture conduite par M. B. C. Chang, 1967 de Neuchâtel, circulait rue de Pierre-à-Mazel en direction de Saint-Blaise. Peu avant le Garage Saeggesmann, dans le virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui se déporta sur la gauche pour heurter de plein fouet la voiture conduite par M. Francis Jacot, 1953, de Cressier, qui circulait normalement en direction du centre de la ville. Les deux conducteurs conduits par ambulance à l'Hôpital des Cadolles ont pu quitter cet établissement après avoir reçu des soins.

● Hier vers 18 h 45, une voiture de couleur grise circulait avenue du 1er-Mars, voie nord, en direction de Serrières. A la hauteur du bar Le Métro, elle heurta par l'arrière une voiture conduite par Mme D. V., de Neuchâtel, qui était à l'arrêt à la signalisation lumineuse dans une file de voitures. Sous l'effet du choc, la voiture V. heurta l'arrière d'une automobile conduite par M. P. V. R., de Montmolin, également à l'arrêt. Suite à cet accident, le conducteur fautif quitta les lieux.

Les témoins de ces accidents sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Neuchâtel, ☎ (038) 24 24 24.

Quelle place pour l'ordinateur à l'école?

Forum pédagogique à Neuchâtel

Des pédagogues de toute la Suisse seront réunis lundi et mardi à Neuchâtel, dans le cadre d'un forum organisé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), présidée par le conseiller d'Etat Jean Cavadini. Thème du forum: l'informatique à l'école obligatoire.

Il s'agira de cerner l'importance et les limites de l'enseignement de l'informatique, en examinant, par exemple, l'opportunité d'aller jusqu'à faire apprendre aux élèves un langage de programmation ou, au contraire, de renoncer à tout enseignement dans la perspective d'une prochaine banalisation de l'ordinateur, à l'instar du téléphone ou de l'automobile. Le forum est largement ouvert aux enseignants non spécialisés ainsi qu'aux associations intéressées.

En fait, tous les cantons sont confrontés au même problème: l'ordinateur a fait son apparition à l'école mais on ne sait pas exactement quelle place lui donner, ni comment l'utiliser. Doit-on envisager de familiariser les élèves et les enseignants à la «culture informatique» ou faut-il plus simplement

utiliser l'ordinateur comme moyen d'enseignement.

Pour l'utiliser comme moyen d'enseignement, les écoles manquent actuellement de didacticiels (logiciels conçus pour l'enseignement). La Suisse n'a pas les moyens d'élaborer ses propres logiciels, du moins totalement.

Le forum devrait être l'occasion de procéder à un vaste tour d'horizon des questions soulevées par l'informatique à l'école. Le thème est d'une actualité brûlante. Car si chacun reconnaît l'utilité de l'ordinateur, reste à déterminer le cadre de son utilisation, à définir les objectifs. Car un sentiment prévaut actuellement: on a peut-être mis la charrue avant les bœufs. Mais ce n'est pas très nouveau: en 1930, n'avait-on pas introduit à l'école des cours pour l'usage du téléphone! P. Ve

VIE POLITIQUE

L'USNB et l'affaire Musey

L'Union syndicale des districts de Neuchâtel et de Boudry (USNB) proteste avec vigueur contre l'expulsion de Suisse de M. Mathieu Musey et de sa famille à destination de son pays d'origine, le Zaïre.

Cette opération policière menée à l'encontre d'une personne installée depuis 18 ans en Suisse représente un pas supplémentaire dans la dangereuse restriction de ce que l'on n'ose plus appeler le «droit d'asile» mise en œuvre depuis quelques années.

Sous prétexte de respect de «l'Etat de droit», le gouvernement a mis en place un véritable régime d'exception à l'encontre des réfugiés. Sa volonté de refuser 90 pour cent des demandes d'asile a pour conséquence fatale la multiplication de mesures arbitraires et

injustes, comme le montre à l'évidence l'expulsion de M. Musey.

Une fois de plus les autorités ont refusé de tenir compte des dangers qu'un réfugié encourt pour sa liberté et sa santé en le renvoyant dans son pays d'origine, dont tout le monde sait que c'est une dictature.

L'USNB espère que la population prenne conscience que la politique fédérale vise à supprimer un droit démocratique très ancien - le droit d'asile - et que ce fait représente une menace pour l'ensemble des libertés et des droits populaires. La solidarité entre travailleurs suisses, immigrés et réfugiés, la résistance contre l'arbitraire et l'injustice sont la seule réponse valable pour défendre les libertés et stopper le virus du racisme et de la xénophobie. (comm)

Lettre à Mme Kopp

La Liste libre réagit contre le renvoi de la famille Musey

La Liste libre a écrit à Mme Elisabeth Kopp, conseillère fédérale, pour protester vigoureusement contre le renvoi de la famille Musey au Zaïre.

Même si, comme l'a dit votre collaborateur, M. Hadorn («Table ouverte», 17.1.88), Mathieu Musey n'a demandé l'asile qu'en 1985, n'estimez-vous pas que vous êtes en contradiction avec vous-même qui affirmiez (Hebdo, début 1985): «Il y a des cas où leurs enfants vont à l'école, parlent une de nos langues, bref sont devenus de véritables petits Suisses... Pour des raisons humanitaires, il serait injustifiable de renvoyer ces gens?»

La Liste libre, rappelant la Convention relative au statut de réfugié, prévoyant le non-refoulement des réfugiés, demande à Mme Kopp quelles assurances elle a du président Mobutu, de quels moyens dispose l'ambassade de Suisse à Kinshasa pour ne pas perdre la trace de M. Musey dans les prochains mois?

«ABERRANT»

Parlant de l'opération, la Liste libre écrit: «En ce qui concerne le coût de l'opération, il est aberrant, au moment où une partie de l'opinion publique suisse conteste les dépenses relatives aux réfugiés, de dépenser une somme pareille. Il serait préférable d'autoriser les requérants d'asile à travailler dès leur arrivée plutôt que de les laisser dans l'oisiveté pendant trois mois».

PUBLICITÉ



Luminaires design
miroirs et parois cristall
décoration d'intérieur

Rouges-Terres 8 2068 Hauterive
Tel. 038 337 266

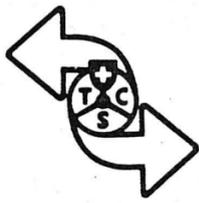
Jeunes lecteurs de 8 à 18 ans

suite à l'immense succès remporté l'an dernier par nos baptêmes de l'air et pour satisfaire les nombreuses demandes reçues cette année



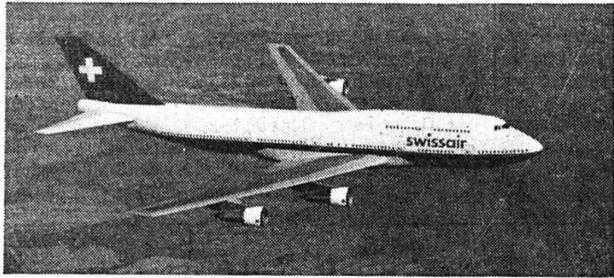
vous propose en collaboration avec les maisons

Autocars Giger



un voyage en avion

Le samedi
26 mars 1988



Gros porteur de Swissair qui transportera nos jeunes

Programme du voyage

- 06 h 15 Départ Le Locle, place du Marché.
- 06 h 30 Départ La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, via Neuchâtel, pendant le trajet, petit pain + boisson
- Arrivée à Genève - Cointrin, formalités d'embarquement.
- 09 h 30 Envol par Boeing 747 Jumbo de la Cie Swissair.
- 10 h 15 Arrivée à Zurich. Visites d'installations aéroportuaires.
- 12 h 20 Envol par DC-10 de la Cie Swissair.
- 13 h 05 Arrivée à Genève - Cointrin. Dîner à la cantine Swissair et présentation d'un film. Ensuite départ en car, visite de la Télévision Suisse Romande (12 à 18 ans) ou Musée d'histoire naturelle pour les enfants de 8 à 11 ans.
- 16 h 30 Départ du car. Durant le trajet boisson et petit pain.
- 18 h 30 Arrivée à La Chaux-de-Fonds, place de la Gare.
- 18 h 45 Arrivée au Locle, place du Marché.

Prix: Fr. 99.-



Vue de l'aéroport de Genève-Cointrin

Programmes, inscriptions et paiements aux adresses suivantes:

Vols aller-retour
Genève-Zurich-Genève
pour un prix identique à celui de l'année dernière.

Prestations:

- Le car: Montagnes neuchâteloises - aéroport et retour
- Deux petits pains et deux boissons
- Les vols Genève - Zurich - Genève par Jumbo de Swissair
- Le repas de midi avec boisson
- Les différentes visites mentionnées au programme
- Accompagnateurs TCS-L'Impartial
- Certificat baptême de l'air

Les collations sont gracieusement offertes par la Maison MIGROS

Venez ou revenez passer avec nous une journée à la fois instructive et distrayante



14, rue Neuve
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/211 135

TCS-VOYAGES
88, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 22

AUTOCARS GIGER
114, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 75 24



8, rue du Pont
2400 Le Locle
☎ 039/311 444

Ne tardez pas ! Nombre de places limité.

Bulletin d'inscription

(Merci d'écrire lisiblement en caractères d'imprimerie, sans faire d'abréviations)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NPA Localité: _____

Date de naissance: _____ No tél.: _____

Date: **26 mars 1988**

Lieu de départ: Le Locle Visite Musée (8 à 11 ans)
 Visite TV (12 à 18 ans)
 La Chaux-de-Fonds

Signature des parents ou du tuteur légal: _____

Famille à Genève (2 enfants, 6 et 9 ans) cherche une **jeune fille**

dynamique, responsable (20 ans). Possibilité de suivre un cours. Logement indépendant. Faire offre écrite à Mme Kimmins, chemin de Grange-Canal 37, 1208 Genève.

Etudiante cherche **personne**

pouvant l'aider en français.
☎ 039/28 39 75

Buffet CFF, Yverdon, cherche tout de suite ou à convenir

cuisinier

Faire offres par téléphone au 024/21 49 95



FAVRE EXCURSIONS

Rochefort - Cernier

Du 22 février au 3 mars (11 jours)

La Sicile

Magnifique région à la rencontre du printemps
Par personne Fr. 1 395.-

Demandez notre catalogue général

Renseignements et inscriptions:
Rochefort ☎ 038/45 11 61
Cernier ☎ 038/53 17 07

offres d'emploi

Cherche **coiffeur(euse)** pour messieurs ou mixte

Entrée à convenir

☎ 039/28 66 22 ou 039/23 42 71

Groupe immobilier

de la région Jausannoise cherche

gérant d'immeubles

Profil:

- bonne expérience dans la branche immobilière et notamment la gérance;
- apte à organiser des réunions de copropriété et leur suivi;
- excellente moralité.

Nous offrons:

- prestations de bon niveau;
- perspectives d'avenir intéressantes pour candidat capable, la direction du service étant à repourvoir dans un proche avenir;
- cadre de travail agréable dans une entreprise en plein développement.

Veillez nous adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo sous chiffres 1 L 22-646658 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Seuls les dossiers complets seront examinés. Nous assurons une totale discrétion.

X Procrédit-mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit 3/lm/3/Sa

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Déballer le cadeau des PTT «Commune pilote», le Val-de-Travers va se mettre au travail

Cet été, les PTT avaient fait des propositions aux communes du pays: «Expliquez vos besoins en matière de communication, nous les réaliserons ensemble». Soixante millions en jeu et le train de la télématique à prendre. Le Val-de-Travers s'est uni pour faire entendre la voix d'une «région» de montagne. Sans trop y croire. Il a été choisi et devra maintenant se mettre au travail pour déballer le cadeau des PTT...

Le secrétaire régional Antoine Grandjean, qui a préparé le dossier sur proposition des gens intéressés, explique ce choix de trois manières. Primo, le Val-de-Travers était la seule «région» à faire acte de candidature et il avait mieux tester le projet dans un paysage de petits villages plutôt que dans une ville de plus. Secundo: il se trouve à l'écart et le secteur tertiaire pourrait progresser avec des communications modernes. Tertio: les PTT, sensibles aux difficultés économiques du Vallon, ont fait un geste politique. Ce n'est pas la meilleure explication car la débâcle chez Dubied n'a été connue qu'à la mi-

décembre. Les dossiers étaient déposés depuis six semaines.

A l'heure actuelle, on ne sait pas encore quels seront les projets de la «Région» qui se réaliseront. Elle en avait déposé une quinzaine avec plus ou moins de conviction. Le premier, une banque de données pour vidéotex, comprend un journal régional couplé avec des informations touristiques du secrétariat régional, les réservations d'hôtels, les manifestations diverses.

Les commerçants seront appelés à pratiquer le sponsoring et il est imaginable de prélever des taxes sur les communications pour financer une partie de cette réalisation qui reviendrait (première estimation) à 220.000 francs. Les usagers y entreraient par Comtel (Minitel Suisse), ordinateur personnel (couplé à un modèle des PTT) et trois cabines publiques vidéotex installées au Vallon. Autre projet réalisable avec l'aide des PTT: le Tele-Alarm. Il serait utile dans le cadre du service d'aide familiale et de soins à domicile. Les personnes âgées vivant seules pourraient lancer l'alarme

en cas de difficulté. L'appel aboutirait à la centrale des soins à domicile (hôpital de Couvet) pendant les heures de bureau. De quoi rassurer ou secourir la personne isolée. En dehors des heures, l'appareil appellerait un second numéro (infirmière ou médecin), voire un troisième (118). Le 118 reprendrait contact avec celui qui a émis le signal de détresse.

D'autres projets remplissent le dossier. Ceux de Dubied: traduction simultanée, vidéoconférence, transmission de plans sur écran, recherche de personnes avec communication en phonie, échange rapide d'informations par ordinateurs avec l'étranger.

La plupart des projets peuvent se réaliser avec les moyens existants. D'autres nécessiteront la mise en place d'une structure plus lourde. Les PTT disposent de 60 mio pour réaliser les besoins, les rêves et les utopies des communes modèles. La «Région Val-de-Travers» doit maintenant avoir le courage de déballer le cadeau des PTT.

J. J. C.

Réquisitions de faillite Statistique judiciaire du Tribunal du Val-de-Travers

Au Val-de-Travers, les réquisitions de faillite sont presque aussi nombreuses que dans le district de Boudry, pourtant plus peuplé. En 1987, les créanciers ont requis la faillite 177 fois auprès du juge du tribunal. Si le débiteur paye son dû avant la séance, il échappe à la débâcle...

En 1984, le tribunal avait reçu 96 réquisitions de faillite. Le chiffre grimpa à 111 l'année suivante, puis s'éleva à 159 en 1986 et finalement atteindra 177 réquisitions durant l'exercice écoulé. Le greffe a enregistré 357 affaires civiles en 1987, contre 272 en 1985. Les affaires de divorces, instruites ou enregistrées, sont au nombre de 45. Hausse des tentatives de conciliation de divorce: 33 contre 26.

Le tribunal a ouvert 169 successions durant l'année, fait apposer les scellées 14 fois, a ouvert 58 testaments et encaissé des émoluments pour un montant de 85.650 francs. Juge ou greffier ont encore procédé à 5 levées de corps.

Le Tribunal de prud'homme,

qui règle les litiges entre patrons et travailleurs, a rendu 11 jugements pendant l'année et liquidé 8 conflits sans jugement.

L'autorité tutélaire s'est occupée de 161 dossiers durant l'année. Quelque 56 mineurs qui ont fait l'objet d'une enquête, soit 48 garçons et 8 filles, ou 20 adolescents et 36 jeunes âgés de plus de 18 ans. Au chapitre des peines, il faut relever 14 réprimandes, 11 astreintes au travail, et 25 amendes sans sur-sis.

Le Tribunal de police (jusqu'à trois mois d'emprisonnement), a reçu 167 dossiers. Avec les 46 qui étaient déjà en cours, la pile compte 213 dossiers - deux de plus qu'en 1986. - Quelque 163 dossiers ont été liquidés par jugement, 12 sans jugements et 38 étaient encore en cours au 31 décembre dernier.

Du côté du Tribunal correctionnel (jusqu'à 3 ans d'emprisonnement), sur les 5 dossiers de l'année, deux ont déjà été liquidés par jugement. (jic)

Et voilà le budget! Fleurier: un bénéfice de 57.000 francs

Fleurier a pris l'habitude de présenter son budget 1988 alors que l'année est déjà entamée. La taille de la commune et l'introduction du nouveau plan comptable «buschor» expliquent ce retard. Un plan qui permet de ventiler très précisément les charges et les revenus du ménage communal. Le chef des Finances, Eric Luthy, livre un mode d'emploi avec le budget 1988 pour en apprécier tous les avantages et les subtilités.

En 1988, Fleurier devrait dépenser 10.489.000 francs et encaisser 10.546.500 francs. Bénéfice présumé: 57.450 francs. En 1985, le budget prévoyait l'équilibre; bénéfice de 38.000 francs en 1986, déficit de 146.000 francs en 1987.

Depuis 1984, les finances de Fleurier se redressent. Nouvelle échelle fiscale, révision des tarifs de l'électricité, vente de la maison du Dr Leuba et de l'Ecole professionnelle, dépenses à la baisse, amortissement du compte d'exercice clos, bonne gestion du chef des Finances, le socialiste Eric Luthy: autant de facteurs qui ont permis d'oublier les gros déficits de la précédente législature.

Pour 1988, les principales dépenses sont celles de l'Instruction publique (1,94 million net), le nouveau chapitre «trafic» (routes communales) 994.100 francs net, de la prévoyance sociale (637.900 francs net) et de l'administration (598.400 francs net).

Du côté des entrées, Fleurier compte recevoir pour 5.008.500 francs net d'impôts et le nouveau chapitre de l'économie publique (électricité, eau) devrait lui rapporter 409.950 francs net.

Pendant sa séance du mardi 2 février, le législatif adoptera ce budget ainsi qu'une nouvelle échelle fiscale pour équilibrer la fiscalité des couples mariés par rapport à celle des concubins. Il décidera aussi de mettre en place un bordereau unique pour la perception par l'Etat des impôts directs cantonaux et communaux. JJC

Unanimité sur toute la ligne Le législatif des Hauts-Geneveys a siégé hier soir

Présidé par M. Jean-Louis Mettraux, le Conseil général a siégé hier soir, acceptant unanimement les divers points de l'ordre du jour qui lui était soumis.

Ainsi, la demande d'adhésion à la fondation Aide et soins au domicile au Val-de-Ruz a passé facilement la rampe. M. Brand (rad) risquant même une pointe d'humour en qualifiant de «prix de lancement» les tarifs proposés par la fondation en constitution en regard des coûts inflationnistes de

la santé publique à notre époque. L'avenir permettra d'y voir un peu plus clair.

Le règlement du Syndicat intercommunal des Prés-Royers élargi (SIPRE), préparant l'interconnexion des réseaux d'eau du vallon, a également été accepté, le prix de l'eau devant revenir à 0,35 francs du m³, alors qu'il sera vraisemblablement facturé un franc le m³ au consommateur, ce qui permettra d'équilibrer le compte communal de l'eau.

A relever que le réseau des Hauts-Geneveys semble enfin perméable puisque l'on ne parle plus que de 13% de fuites, alors que ce taux était encore de 40% il y a un an. M. Pieren (cc) a en outre annoncé que la proposition d'un nouveau tarif de l'eau sera faite lors de la prochaine séance du législatif.

Dernier gros morceau de ce menu, le budget pour 1988 - présentant un déficit d'exercice de l'ordre de 35.360 francs, les amorti-

sements légaux s'élevant à 67.810 francs - a passé l'examen des conseillers, seul le chapitre des forêts donnant lieu à des remarques appuyées, surtout du rang libéral, le bénéfice comptable de 13.000 francs paraissant ridiculement faible. L'industrie du bois est décidément en crise. A ce propos, le Conseil communal a communiqué la perte enregistrée lors de la liquidation par abandons d'actifs de la scierie des Eplatures: une somme de 43.096 francs.

En ouverture de séance, le président de commune, M. Pieren, a salué la présence des six nouveaux citoyens. A relever aussi que Mme Bégert a été nommée à la Commission scolaire en remplacement de Mme Wenglé.

Dans les divers, on s'est préoccupé de sécurité des enfants à la sortie de l'école, la route de la Chapelle étant décidément un endroit dangereux et le législatif a appris que GANSA avait déjà réalisé 50 raccordements au gaz. M. S.

Boîtes haut de gamme, petite fabrique cherche

mécanicien

bonne maîtrise CNC + programmation, bonnes connaissances de l'étampe, sens des responsabilités, initiative.

Faire offres sous chiffres AS 1202 au bureau de L'Impartial.

Pour satisfaire une clientèle exigeante nous cherchons

esthéticienne

Nous demandons CFC, ou quelques années de pratique. Epilation électrique. Excellente présentation.

Nous offrons un travail indépendant au sein d'une petite équipe, salaire élevé, décors et ambiance raffinés. Date d'entrée à convenir. Faire offre avec curriculum vitae, photo et références à

Myrose, Institut de beauté, Vieux-Marché 10, 1260 Nyon



Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de la succession Henri Delgrande à La Chaux-de-Fonds, dans la grande salle de l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, place de la Gare 2,

le vendredi 29 janvier 1988, dès 14 heures

les objets suivants:

1 crédence XVIIIe; 1 armoire en cerisier, 1 porte, 1 armoire «homme debout»; commodes Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, copies; 1 bureau Renaissance; 1 bureau moderne; 1 table à jeux; 2 tables demi-lune; 1 table portefeuille Louis XVI; tables Louis XV et Louis XVI 19e; 1 bonnetière; 3 chaises Louis XV copies, rec. cuir; 2 lampadaires; lampes de table en bronze; lustres bronze et cristal; bibliothèques; 1 grand miroir cadre doré; 2 tapis d'Orient dont 1 milieu de 435 x 315; bougeoirs; 1 lot de livres; 1 cuisinière électrique; 1 frigo; ainsi que divers meubles et objets dont le détail est supprimé.

Nombreux tableaux, notamment de G. Dessoulavy; Cl. Löwer; R. Durey; J. Ducommun; W. Aubert, etc. 1 huile du XVIIIe école italienne; 1 tableau tapisserie de S. Tripard; 1 plâtre signé Pedro Meylan.

Conditions: paiement comptant. Echutes réservées sur certains objets.

Le greffier du tribunal F. Desaulles



Droguerie Schneitter

Rue de l'Hôpital 19
2000 Neuchâtel
☎ 038/25 24 52

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

vendeur / vendeuse

Faire offre avec curriculum vitae.

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

ingénieur ETS

pour projets et surveillance de travaux de génie civil;

dessinateur béton armé dessinateur génie civil

pour constructions industrielles, commerciales et routières.

Faire offre à Bureau d'ingénieurs Edwin Wicki, Quai Suchard 20, 2003 Neuchâtel, ☎ 038/25 97 88.

offres d'emploi

Appréciez-vous indépendance et responsabilité?

Pour compléter notre équipe de vente, nous cherchons un collaborateur au



Secteur profilés spéciaux et aciers étirés

pour la Suisse romande.

Votre activité consistera à conseiller nos clients actuels et acquérir de nouveaux clients. Vous seriez également chargé de la prospection systématique du marché.

Nos produits de qualité sont introduits depuis des années auprès d'une clientèle comprenant principalement de grandes, moyennes et petites entreprises industrielles.

Nous offrons:

- formation et introduction approfondies;
- activité avec grande indépendance et responsabilité;
- assistance active par une équipe de vente bien structurée;
- salaire fixe et prestations sociales d'une grande entreprise;
- voiture d'entreprise à disposition.

Nous attendons de notre nouveau collaborateur:

- formation de base commerciale ou technique;
- esprit d'initiative et sens des responsabilités;
- langue maternelle française, connaissances de l'allemand.

Nous nous réjouissons de votre offre écrite ou de votre appel téléphonique. Demandez M. Diethelm qui vous donnera volontiers tous renseignements complémentaires.

Tréfileries Réunies SA Bienne

Rue du Marché-Neuf 33 2501 Bienne Tél. 032 22 99 11

Diacom développe, inaugure et ouvre ses portes

Zone industrielle de Saint-Imier : un spécialiste de l'électronique

Diacom S.A., une société pour le développement de l'électronique, a inauguré hier soir ses nouveaux locaux, soit un bâtiment sis dans la zone industrielle. Doublement jeune, puisque fondée voici moins de quatre années et travaillant dans des domaines on ne peut plus tournés vers l'avenir, Diacom participe activement aux espoirs et à la réputation de la région.

Son principe de base: développer, selon le vœu de ses clients, tout ce qui touche à l'électronique. Mario Fantoni, directeur, le rappelait à l'occasion de cette inauguration.

Quant au public, il pourra aujourd'hui même se rendre compte, sur place, de ce qu'est, de ce que propose et de ce que promet la société présidée par Maurice Born.

A l'occasion d'une brève cérémonie d'inauguration, fréquentée notamment par moult représentants des autorités municipales, le maire John Buchs en tête, les têtes pensantes et dirigeantes de Diacom avaient volontairement renoncé aux longs discours, leur préférant - tout comme les nombreux invités présents d'ailleurs - la preuve par les faits. La preuve en question? Une visite des lieux, telle celle que la population est très cordialement invitée à effectuer ce samedi.

Aujourd'hui en effet, Diacom ouvre ses portes au public, de 9 h à 16 h, sans interruption.

ELECTRONIQUE ET... BOIS

De cette cérémonie, on retiendra pourtant les propos de Maurice Born, président de la société Diacom et auteur du projet ayant donné naissance au bâtiment de la rue des Noyes. Un bâtiment dont la conception, soit dit en passant, donne franchement l'impression d'avoir donné la priorité à l'esthétique. De quoi démontrer que zone industrielle ne signifie pas forcément froideur, voire laideur.

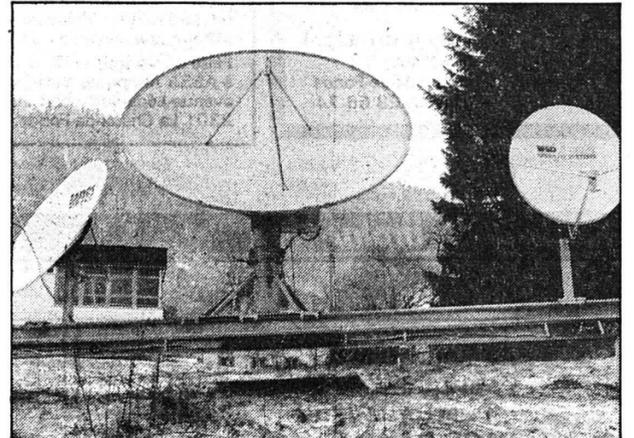
Mais revenons-en aux paroles de Maurice Born, qui rappelait tout d'abord que Mario Fantoni et lui-même avaient décidé de développer cette société, parallèlement à Diatel, dans le but premier de créer une ouverture réelle vers des perspectives nouvelles. Une manière de marcher avec son

temps, traduite également dans la conception du bâtiment: «Vu les dimensions matérielles de Diacom, il s'agissait de réaliser un bâtiment à l'aspect modeste, où le climat de travail ne serait jamais celui d'une grande entreprise. En optant pour l'exploitation du bois, j'ai voulu faire un pas vers l'utilisation et la valorisation d'une richesse fantastique de cette région, malheureusement presque complètement ignorée.»

INFORMATIQUE, ANTENNES ET CIE

Fondée donc à fin 84, Diacom S.A. occupe actuellement six personnes, dont l'une se consacre entièrement à l'étude des projets. Par ailleurs, au niveau de la recherche également, la société collabore avec des partenaires extérieurs, ce qui lui permet une spécialisation optimale dans une diversité maximale.

Développant donc tout ce qui touche à l'électronique, Diacom travaille notamment dans le domaine de la télécommunication. C'est ainsi qu'on lui doit les antennes paraboliques utilisées pour la réception des programmes satellites, un produit dont Diatel, société «parente» au niveau du personnel, mais gérée de manière totalement indépendante, tire bien évidemment un grand profit. Dans les faits, Diacom offre à Diatel les moyens techniques de transmettre, sur son réseau télévisuel et radio-



Une exclusivité de Diacom: les antennes paraboliques permettant de recevoir les programmes transmis par satellite.

phonique, des programmes tout simplement exceptionnels pour une société de cette envergure.

Le nouveau bâtiment de la rue des Noyes possède d'ailleurs une salle de démonstration, concernant ces antennes satellites. Une autre salle est d'autre part consacrée aux cours que dispense Diacom à ses clients, acheteurs d'ordinateurs donc.

Mais la production de Diacom ne s'arrête pas là, bien au contraire. La société a par exemple mis au point un système de lampes halogènes - exposées dans ses locaux bien sûr - particulièrement économique et dégagent nettement

moins de chaleur qu'un éclairage traditionnel. On signalera encore que Diacom a développé notamment deux produits basés sur le rayon laser, soit un appareil pour le réglage des niveaux, utilisé donc en construction, et un système d'alarme.

Dans ses nouveaux locaux, la jeune société de Maurice Born et Mario Fantoni continuera donc à vendre et installer ses réseaux, à instruire ses clients, à créer et développer des systèmes électroniques divers. Toute tâche porteuse de grandes promesses pour son avenir.

D. E.



Mario Fantoni, directeur de Diacom S.A. et Maurice Born, président de la société, qui lui doit la conception de son nouveau bâtiment. (Photos Impar-de)

Trois jeunes tambours...

Assemblée générale de la «Stadt» de Tramelan

Lors de son assemblée générale, plusieurs membres de la Fanfare municipale ont été honorés pour leur fidélité. Menés par M. Jean-Jacques Germiquet, président, les débats se sont déroulés dans une atmosphère démontrant que l'ambiance est au beau fixe chez les musiciens de la «Stadt». Ils auront, en 1988, une grande activité au programme.

Après que M. Aurèle Noirjean ait lu le procès-verbal, on entendait M. André Jubin, trésorier, donner connaissance des comptes, bouclant favorablement. Si les finances sont saines il faut relever que les résultats obtenus à l'occasion du concert annuel ainsi qu'au match au loto n'y sont pas étrangers.

Dans son rapport présidentiel, après avoir établi le bilan positif de l'exercice écoulé, M. Germiquet lançait un sérieux appel afin que chacun se sente concerné par le problème du recrutement. Afin que tous les registres soient représentés il est important que la société puisse compter sur quelques nouveaux éléments. Le fait de bénéficier des services d'un direc-

teur compétent devrait inciter chacun à travailler davantage chez soi.

M. Germiquet se montra très satisfait de la marche de la société lors d'une année d'une intense activité. Des paroles élogieuses furent adressées à MM. Christian Oppliger, directeur, René Gaufruid sous-directeur et Claude Boss, directeur de la clique de tambours. Quant au directeur, avec son franc-parlé il dit toute sa satisfaction en ce qui concerne le point de vue musical et le succès remporté par le concert. Il insista également afin que chacun fasse un réel effort pour travailler à la maison. A cet effet il illustra son rapport par la lecture d'un article ayant trait au travail du trompettiste Maurice André. Malgré une note d'humour dans les commentaires, chacun aura compris l'importance du travail à domicile.

Le directeur informa les musiciens que cette année sera l'occasion de changer complètement de programme. On travaillera aussi de la musique ancienne et baroque. A l'occasion d'un deuxième concert qui serait donné, en automne, probablement en association avec la Fanfare de Malle-

ray, la société aurait ainsi l'occasion de présenter autre chose que la musique traditionnelle.

NOMINATIONS

Diverses nominations sont ratifiées par l'assemblée est l'on rappellera que le comité est composé comme suit: président Jean-Jacques Germiquet, vice-président Claude Gigandet, secrétaire Aurèle Noirjean, trésorier André Jubin, membres René Studer et Stéphane Noirjean, directeur Christian Oppliger, sous-directeur René Gaufruid, commission musicale Christian Oppliger, René Gaufruid, Jean-Jacques Germiquet, André et Michel Jubin, vérificateurs des comptes Willy Noirjean, Francis Vuilleumier, suppléant Jean-Pierre Gerber.

Pour 35 ans de musique et dévouement en qualité de secrétaire au sein du comité, M. Henri Voumard est nommé membre d'honneur.

Toujours actif et dévoué, 58 ans de musique, 3 ans membre adjoint, 12 ans vice-président, 29 ans président, 4 ans secrétaire, cela permettrait à l'assemblée de nommer pré-

sident d'honneur M. Aurèle Noirjean. Très ému pour cette distinction M. Noirjean releva quelques bons souvenirs des années passées, il insista pour que l'on trouve de nouveaux membres afin de remplacer ceux qui ont maintenant les cheveux gris. M. Noirjean remplaça à ce titre M. André Chaignat, décédé il y a quelque temps.

Pour 25 ans de comité, André Jubin reçut lui aussi une attention, comme Yves Chopard qui a réussi les examens d'entrée à la fanfare militaire.

Claude Boss, responsable de la section tambour remettait à titre personnel une attention à ses jeunes tambours ainsi qu'à Christian Noirjean, dernier membre actif au sein de son groupe depuis sa fondation, il y a 15 ans.

RÉCOMPENSES

Pour leur assiduité aux répétitions durant l'année, plusieurs membres ont été honorés: aucune absence André Jubin, 2 absences Jean Schwab, René Gaufruid, Rodolphe Fankhauser, 3 absences Henri Voumard, 4 absences Willy Noirjean, 5 Jean-Jacques Germiquet.

Parmi les jeunes, ont été récompensés: Patricia Basso, Frédéric Kohler. Section tambours: aucune absence Claude Boss, sont encore récompensés Cédric et Frédéric Boss, Sébastien Schafroth. A relever que les membres venant de l'extérieur (Moutier, Villeret et Fontainemelon) ont été félicités pour leur dévouement.

ACTIVITÉ

Au programme de ce nouvel exercice: 27 février une journée musicale, 12 mars concert annuel, 8 mai aubade pour la fête des mères, 4 juin Festival des fanfares du Bas-Vallon à Tramelan, 13 et 14 août corso fleuri de la Fête des saisons à Tavannes, en automne concerts à Malleray et à Tramelan, octobre inauguration de la nouvelle salle communale des Lovières.

Un cours de solfège sera mis sur pied et les enfants, dès 10 ans pourront en profiter gratuitement, la société met à disposition les instruments. Ce cours pourrait débiter en avril. (vu)



Responsables de la «Stadt» entourant les membres honorés à l'occasion de cette assemblée.

(Photo vu)

DISTRICT DE COURTELARY

Economie régionale: un dossier précieux

Locaux et terrains disponibles pour l'industrie et l'artisanat

Dans une séance de fin 87, la Commission intercommunale pour l'étude d'un concept économique régional, qui regroupe onze communes du district de Courtelary, avait décidé d'établir un dossier regroupant tous les terrains et locaux disponibles, dans la région concernée, pour l'industrie et l'artisanat. Or ce recueil est maintenant terminé, qui sera mis à jour continuellement, au fur et à mesure des évolutions enregistrées. On peut le consulter dès à présent au bureau de chacune des onze communes concernées.

Ainsi chaque industriel, promoteur ou autre intéressé à la possibilité, en tout temps, de connaître exactement les terrains et les locaux disponibles, entre La Ferrière et Sonceboz, en passant par Tramelan. Un outil précieux, dans l'effort nécessaire au développement de cette région.

Une constatation, à la lecture de ce dossier: contrairement à certaines idées préconçues, les locaux disponibles ne sont pas légion, seules quatre communes étant actuellement à même d'en proposer. Quant aux terrains, l'offre se révèle plus diversifiée, qu'ils soient viabilisés ou non, voire en passe de l'être.

Deux seules localités ne possèdent présentement ni local ni terrain disponible pour l'industrie et l'artisanat, qui sont celles de La Ferrière et de Tramelan. A préciser cependant que cette dernière mène actuellement une étude, allant dans le sens d'une viabilisation probable d'un terrain. A suivre donc; la commission sus-mentionnée veillera de toutes façons à compléter son dossier dès que nécessaire.

Le tour des neuf autres communes appartenant à la zone de la commission, en bref.

Renan n'a pas de terrain à offrir, mais disposera prochainement sans doute de locaux, sis dans l'usine Graber.

Au lieu dit «Sur l'Eau», son voisin de Sonvillier possède par contre un terrain viabilisé. L'originalité de cette zone: elle est la seule, pour les onze communes considérées, à être utilisable par une industrie dite lourde.

Saint-Imier offre bien évidemment terrains et locaux. Les premiers sont situés dans la nouvelle

zone industrielle (16.200 mètres carrés) et dans l'ancienne (1660 mètres carrés encore disponibles). Quant aux locaux, la cité erguélienne en dispose dans le bâtiment de la Générale Ressorts (utilisables par exemple pour de la fine mécanique ou des travaux de montage), pour une surface que l'on qualifiera de moyenne. De surcroît, Saint-Imier va disposer prochainement de nombreux locaux sis dans l'usine Flückiger.

Villeret propose pour sa part un terrain non encore viabilisé, mais qui fait actuellement l'objet d'une étude pour l'équiper; il s'agit de quelque 10.000 mètres carrés. La même commune dispose également de locaux, soit environ 850 mètres carrés, dans le bâtiment Rapid Nacelle S. A.

A Cormoret, pas de locaux, mais un terrain disponible, propriété de la bourgeoisie et sis aux abords immédiats de Schmied Machines S.A., non viabilisé. Courtelary ne peut lui non plus offrir de locaux. Quant au terrain disponible, de 12.600 mètres carrés, il appartient à l'Etat de Berne et sera viabilisé en cas de vente.

Plus bas dans le Vallon, Cortébert propose trois terrains différents, dont l'un est viabilisé. Quant aux locaux disponibles dans cette commune, ils sont bien évidemment sis dans l'ancienne usine Oméga, qui totalisent quelque 1200 mètres carrés.

Deux terrains viabilisés encore dans cette région, à Corgémont (7000 mètres carrés) et Sonceboz-Sombeval respectivement, ce dernier étant cependant propriété d'un privé. Ces deux communes ne possèdent pas de locaux.

D. E.



Francis Gränicher

Agent principal
Rue Neuve 12
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 56 74

immobilier

Cherche à reprendre une **affaire commerciale** ou artisanale. Financement assuré. (Affaire non sérieuse exclue).
Faire offres sous chiffres 91-702 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Chats, chatons et chiens

cherchent bons foyers.
Société protectrice des animaux de La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 50 b
☎ 039/28 64 24
Pour les placements, ouvert tous les samedis de 11 h 30 à 13 h 30.

offres d'emploi

A. Bourquin & Cie S.A.
Fabrique d'emballage en carton ondulé
2108 Couvet

cherche pour son département création

un spécialiste offset

Tâches:

- assumer la responsabilité de notre département création et échantillonnage;
- diriger le personnel de ce service;
- assurer certaines relations sur le plan technique avec notre clientèle en liaison avec notre département de fabrication.

Exigence:

- très bonnes connaissances du français et de l'allemand.
- Une formation approfondie dans le domaine de l'emballage sera donnée par des stages dans nos trois usines.
Les candidats sont priés de faire offre par écrit avec curriculum vitae.



Département de Justice

Par suite de démission honorable du titulaire, un poste d'

employé(e) d'administration

est à repourvoir au bureau du registre foncier de Neuchâtel.

Exigences:
- formation commerciale complète;
- bonne dactylographie.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées au

Service du personnel de l'Etat, Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 29 janvier 1988.

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES



Sporting Garage Carrosserie

J.-F. STICH - Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26



PROFITEZ À NOUVEAU DE NOS SOLDES

| | | | |
|---------------------------|-----------|---------------|----------|
| Golf CL | 1987 | voit. service | 14 900.- |
| Golf GL | 1987 | voit. service | 16 500.- |
| VW Passat GL 5E | 1982 | 8 500.- | 6 900.- |
| VW Santana LX | 1983 | 8 500.- | 7 500.- |
| Type II Combi syncro | 1986 | voit. service | 25 900.- |
| Audi 80 GLS | 69 000 km | 7 900.- | 6 900.- |
| Alfa 33 SL | 1984 | 8 500.- | 6 900.- |
| Alfa GTV 6 2,5 grand prix | 1986 | 24 000.- | 21 900.- |
| Fiat Supermirafiori | 51 500 km | 5 500.- | 3 900.- |
| Lancia Prisma + JA | 1984 | 11 000.- | 8 900.- |
| MG Maestro EFi + T.o. | 1987 | 17 000.- | 14 900.- |
| Nissan Patrol Hardtop | 1986 | 22 000.- | 19 900.- |
| Opel Kadett SR | 60 000 km | 9 500.- | 8 500.- |
| Renault 11 GTL | 1983 | 7 000.- | 5 900.- |
| Talbot Horizon Premium | 1984 | 7 500.- | 6 500.- |

Plus de 40 occasions en stock

Qualité - Garantie - Crédit - Sécurité

OUVERT LE SAMEDI de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures

Vente autorisée par la Préfecture, jusqu'au 4 février

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES



Autowash self service engage pour son département «essais de machines»

mécanicien-électricien ou électricien

avec CFC. Place stable. Prestations sociales intéressantes. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae à: **Hypromat S.A. - Sous-le-Pré 19a - 2014 Bôle** ☎ 038/44 11 65.

A louer Cap d'Agde appartement 3 pièces

près de la mer ☎ 039/28 31 84 après 20 h 30

mini-annonces

à vendre

4 PNEUS CLOUS montés sur jantes pour 2 CV. ☎ 038/24 16 75.

POUR CAUSE DÉPART: salon, paroi murale, chaîne stéréo, divers meubles, matériel Super 8, machines écrire et à coudre, etc. ☎ 039/26 82 45

PORTE-BAGAGES d'origine pour Patrol longue. ☎ 039/32 17 81

PIANO BRUGGER Jacoby, Fr. 1 500.- ☎ 039/61 14 00, le soir.

2 MANTEAUX VISON gris et marron. ☎ 039/23 08 68.

UN TABLEAU du peintre loclis Maurice Mathey. ☎ 039/31 61 74

2 LANTERNES de calèche du XIXe siècle. Prix: Fr. 700.-. ☎ 039/31 61 74

à acheter

CARTES POSTALES, archives, vieilles paperasses. ☎ 039/28 55 66

COLLECTIONS de timbres-poste soignées, même importantes. Je me rends à domicile et paie comptant. ☎ 038/25 15 04

chambres à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec salle de bains, centre ville. ☎ 039/23 00 91

perdus/trouvés

TROUVÉ CHAT jaune et blanc. SPA, ☎ 039/31 41 65

TROUVÉ CHATTE au Locle. ☎ 038/63 22 05, après 19 heures

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

POMPES FUNÈBRES ARNOLD WÄLTI

Epargne 20 - Tél. 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds

Toutes formalités
Transports suisses et étrangers

économiser SUR la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Pour notre entreprise de moyenne importance, réputée pour ses services dans les domaines sanitaire, chauffage et ferblanterie, nous cherchons un

chef du département sanitaire

Un spécialiste désireux de s'intégrer, habitué à travailler de manière indépendante, en possession d'un diplôme de maîtrise.

Après une mise au courant approfondie, notre collaborateur participera activement à la conduite de l'entreprise. Nous souhaitons qu'il ait de l'expérience, mais n'en faisons pas une condition. Par contre, nous attachons de l'importance à l'esprit d'entreprise et au sens des affaires.

Si vous vous sentez concerné, faites-nous parvenir votre candidature, accompagnée des documents usuels. Vous pouvez compter sur notre entière discrétion.

Bünzli SA, 2503 Bienne, Erlacherweg 37, ☎ 032/25 22 33.



Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____
du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Palements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.



VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

cherche

une jeune employée de bureau

de langue maternelle allemande, ayant des connaissances de la langue française. Pour divers travaux de bureau, téléphone, etc. Dactylographie indispensable. Place stable, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, prestations sociales d'une grande entreprise. Date d'entrée à convenir.

Veuillez faire parvenir vos offres écrites à:
VAC René Junod SA
Service du personnel
Avenue Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds



ESPACE DECOR

TAPIS D'ORIENT MOQUETTES
OBJETS DE DÉCORATION REVÊTEMENTS DE SOLS

Tapis d'Orient Nos premiers soldes... vos premières affaires

| | | | |
|---------|--------------|-------------|-------------|
| Afghan | 304 x 204 cm | Fr. 1 950.- | Fr. 1 100.- |
| Afghan | 200 x 150 cm | Fr. 1 050.- | Fr. 600.- |
| Afghan | 285 x 80 cm | Fr. 900.- | Fr. 550.- |
| Beloudj | 50 x 70 cm | Fr. 45.- | Fr. 18.- |

Autorisés par le Département de police.
Rue des Moulins 17, Neuchâtel

☎ 038/24 24 01

Après la politique, l'énergie

Le Jura veut son indépendance

M. François Mertenat, ministre de l'équipement, a présenté vendredi à Delémont le projet de loi sur l'énergie, qui fait suite à une large procédure de consultation des milieux politiques, économiques, des communes et des Forces motrices bernoises (FMB) qui distribuent actuellement l'énergie électrique dans le canton du Jura.

Objectifs primordiaux de la nouvelle loi: diversifier les sources d'énergie, favoriser l'amenée du gaz naturel à Delémont, puis en Ajoie, stimuler les économies d'énergie, assurer la création d'un établissement jurassien de distribution de l'électricité, en remplacement des FMB. Le Jura espère ainsi pouvoir s'affranchir, petit à petit, de l'état de dépendance qui est le sien actuellement et parvenir ainsi à pratiquer sa propre politique en matière énergétique.

QUATRE MOTIFS PROBANTS

Premier motif justifiant de légiférer sur le plan cantonal en cette matière: si les cantons ne remplissent pas de telles prérogatives, c'est la Confédération qui les assurera à leur place, plus particulièrement en ce qui touche aux économies. Deuxième élément: le Jura couvre aujourd'hui 77% de ses besoins par le pétrole, alors que la moyenne suisse est de 66%. Infléchir la proportion du pétrole doit conduire à diversifier les sources d'énergie, sans oublier les énergies inépuisables, le gaz, le charbon, le

bois, avec tous les effets qu'un tel éventail constitue pour la protection de l'environnement. Troisième motif: la consommation d'énergie de chauffage dans le Jura dépasse de 25% ce qu'elle serait selon la moyenne suisse.

Des mesures sont indispensables en vue d'économiser l'énergie, dans l'isolation des bâtiments, les défalcons fiscaux en faveur d'investissements touchant des énergies nouvelles et par une répartition des frais de chauffage entre locataires, élément favorable à des économies. Des ordonnances d'application de la loi édicteront des normes dans ces domaines, cependant que ses contrôles de la qualité des installations sont prévus tous les deux ans au moins. On est donc en présence d'une loi-cadre édictant des règles générales et renvoyant les mesures concrètes dans des ordonnances promulguées après la ratification de la loi par le Parlement.

NÉGOCIER AVEC LES FORCES MOTRICES BERNOISES

Le Jura n'écarte pas la possibilité de remettre en service des usines

hydro-électriques sur le Doubs, actuellement désaffectées. Il n'est pas question de ressortir un vieux projet de création de nouvelles usines, même s'il permettrait de couvrir 20% environ des besoins en électricité. La sauvegarde d'un site naturel comme le Doubs l'interdit, d'autant que les barrages actuels du Châtelot et du Refrein exercent déjà des effets néfastes sur le niveau des débits de ce cours d'eau.

Non, car le point-charnière de la loi est l'article 8 qui prévoit que «l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'électricité sont en principe assurés par un établissement jurassien créé à cet effet et désigné par le Parlement». Est dans l'air ici la création d'un établissement autonome de distribution de l'énergie - on ne songe pas uniquement à la production - utilisant évidemment le réseau appartenant aux FMB. Les redevances concédées aux communes concessionnaires ne seraient pas mises en cause.

Le Jura devrait entrer dans ce but en négociations avec les FMB. On sait que, en vertu du partage des biens Berne-Jura, il détient 5,17% des actions des FMB ou trois membres du Conseil d'administration le représentent. C'est dire que son pouvoir d'intervention au sein des FMB est faible. Le Jura dispose d'atouts sérieux pour

entrer en négociation, avec la présence à Bassecour de la sous-station qui joue un rôle capital notamment dans les échanges internationaux de courant électrique, en provenance et à destination de la France.

Selon le ministre Mertenat, les FMB ne pourront pas à la longue s'opposer à la réalisation d'une disposition légale jurassienne (comme l'article 8), prévoyant la mise sur pied d'une société jurassienne de distribution.

Il reste à savoir dans quels délais et dans quelles conditions les négociations qui devront s'ouvrir pourront aboutir à des conclusions satisfaisantes pour les Jurassiens.

Ne sont en cause pas tant les profits engendrés par la distribution d'électricité que la possibilité d'instaurer sa propre politique énergétique en détenant les éléments la constituant. Jugée par d'aucuns trop interventionniste, la nouvelle loi pose en fait les fondements d'une réelle volonté d'indépendance énergétique hors desquels envisager celle-ci ne serait qu'illusion.

Le projet sera maintenant examiné par la commission de l'économie publique, avant d'être soumis à la ratification du Parlement. Il devrait pouvoir entrer en vigueur en 1989.

V. G.

Gaz, énergie, atrazine

Le Gouvernement répond à quelques questions

A la veille de la séance plénière du Parlement, le Gouvernement a fait connaître ses réponses à plusieurs questions écrites. On apprend ainsi qu'il n'y a pas d'eau dans le gaz, dans le projet d'amenée du... gaz naturel à Delémont, contrairement à ce que laissait entendre une question posée par le député popiste Pierre Gueniat.

La loi sur l'énergie, qui sera soumise prochainement au Parlement et les travaux d'étude, conduits par le service de l'énergie, vont bon train. Le raccordement du canton au gaz naturel à Arlesheim, en accord avec une communauté de travail du Laufonnais, est en bonne voie. Il fait partie du programme de développement économique, du souci de la diversification énergétique et de mesures de protection de l'environnement.

Le Parlement a déjà adopté dans le budget 1988 un crédit pour la libération de la part cantonale dans le capital de Sojuren, la société qui participera à l'amenée du gaz naturel à Delémont. On sait que l'Etat aura plusieurs partenaires, dont la ville de Delémont, les banques, plusieurs entreprises industrielles. Le gazoduc devrait pouvoir entrer en service en 1990 déjà.

Au même député delémontain le Gouvernement répond que des analyses régulières ont permis de démontrer la présence importante d'atrazine dans les eaux de boisons de plusieurs localités. Les cultivateurs de maïs et les CFF sont les principaux utilisateurs d'atrazine.

Les doses constatées sont largement inférieures aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

Néanmoins, des interventions ont été faites auprès des responsables en cause, afin de restreindre encore le taux et l'utilisation d'atrazine. Si ces démarches ne devaient pas être suivies d'effets, ce que des examens ultérieurs permettront de vérifier, le canton est prêt à intervenir auprès des autorités fédérales en vue de faire interdire l'usage de l'atrazine dans notre pays. Les agriculteurs seront invités à choisir des terres non situées sur des nappes aquifères en vue de la culture du maïs.

Enfin, au député V. Giordano, pcsi, s'inquiétant de la lenteur de la publication des statistiques relatives aux élections cantonales de 1986, le Gouvernement admet que de gros retards ont été enregistrés, en raison de maladies dans le service responsable. Le Gouvernement est d'avis que les informations statistiques sur des élections doivent être publiées aussitôt que possible. C'est pourquoi des mesures seront prises pour que cela soit le cas à l'avenir.

V. G.

Elevage bovin, où en sommes-nous?

Rencontre au sommet avec la vulgarisation agricole

Quelque 120 éleveurs de la race bovine se sont retrouvés hier à Saint-Ursanne sous l'égide de la vulgarisation agricole. La journée qui avait pour but de faire le point sur la situation de l'élevage bovin dans le Jura a remporté un franc succès.

Un certain nombre de constats et de souhaits ont été exprimés par les éleveurs qui ont manifesté le désir d'améliorer leurs connaissances sur tous les aspects de l'élevage.

Une dizaine d'intervenants ont traité de sujets aussi divers que l'écoulement de la production bovine, les mesures de soutien à l'élevage bovin, les outils de sélection, le bilan de l'élevage bovin etc. Puis les éleveurs ont eu l'occasion de s'exprimer au sein de groupes de travail, formule qui s'est révélée particulièrement efficace.

En 10 ans, le canton du Jura a passé du 15e au 6e rang de la pro-

ductivité sur le plan suisse, ce qui est le reflet d'un effort évident de la part des éleveurs. Il faut relever que le 65% du rendement brut total de l'agriculture jurassienne provient de la production bovine et représente plus de 14 millions de francs. Selon le recensement fédéral des entreprises agricoles de 1985, 1464 possesseurs de bétail détiennent 56.966 têtes de bovins dont 20.731 vaches. Ces quelques chiffres mettent en évidence l'importance que revêt la production bovine pour l'agriculture jurassienne.

Les éleveurs jurassiens sont conscients qu'il faut redorer leur blason vis-à-vis des partenaires extérieurs au canton. Dans ce sens, une exposition originale de toutes les races élevées dans le Jura se déroulera probablement ce printemps déjà. Cette carte de visite exceptionnelle devrait permettre d'ouvrir de nouvelles portes sur le marché suisse. Quantités de propo-

sitions originales ont été formulées hier à Saint-Ursanne, parmi elles, la possibilité de regrouper les jeunes éleveurs au sortir de l'école, de leur offrir une formation permanente adéquate et ainsi de leur offrir un lieu d'échange permanent.

Les services de la vulgarisation vont également étudier la possibilité de regrouper les syndicats d'élevage en une association fai-

tière qui permettrait le regroupement des forces et une coordination certaine entre les éleveurs de races différentes.

Les éleveurs ont également manifesté le désir que le décret cantonal sur l'élevage soit rapidement mis en consultation.

A souligner que la journée de hier s'est déroulée dans un climat serein de réelle concertation.

GyBi

CARNET DE DEUIL

Décès de M. René Bilat

Jeudi en début d'après-midi, M. René Bilat, secrétaire du SEJ, est décédé à son domicile, au Noirmont, dans sa 62e année.

Né le 2 août 1926 dans une famille d'horloger aux Breuleux, il était le fils de Léon et Cécile Bilat-Miserez, termineur, la famille comprenant deux garçons. Le jeune René fit l'École primaire aux Breuleux et sa neuvième année à l'École secondaire de Saignelégier. Il faisait les courses à vélo par n'importe quel temps, car il n'y avait pas d'École secondaire à ce moment-là dans son village natal. Il poursuivit ses études à l'École normale de Porrentruy, jusqu'au diplôme d'instituteur.

Durant une année, il enseigna dans la classe unique à Montavon, comprenant trente élèves, et fut ensuite nommé à Soyhières, titulaire de la grande classe. C'est à Soyhières qu'il commença d'occuper dans les sociétés, au chœur mixte où il «monta» le «Jeu du Feuillu».

En octobre 1953, c'est le retour aux Franches-Montagnes; il est nommé au Noirmont et tiendra la grande classe, ceci suite au départ de M. Alphonse Frésard. Directeur de l'École primaire, M. René Bilat prit alors la direction de la fanfare.

En avril 1949, il se maria avec Mlle Germaine Farine et le foyer eut la joie d'avoir quatre filles.

Dans le domaine public, M. René Bilat fut le responsable local, ainsi que des Franches-Montagnes, du pcsi. Il fonctionna comme conseiller communal durant six

ans et en 1979, fut député au Parlement jurassien. Son ardente activité le conduisit à la présidence de la Fête des patoisants en 1986 à Saignelégier.

Durant neuf ans, il fut secrétaire du Syndicat des enseignants jurassiens. Son labeur le mena tout naturellement à la défense des enseignants et de l'École jurassienne.

M. René Bilat donna également le meilleur de lui-même à la Fanfare du Noirmont, durant vingt-cinq ans. Par sa chère société, il reçut l'hommage bien mérité de directeur d'honneur le 23 janvier 1978. Poursuivant le travail effectué par M. Alphonse Frésard, il mena la société dans les concours, à Moutier en 1954, à Courrendlin en 1958. En 1966, à Aarau, c'est le premier concours fédéral en deuxième division. En 1970, le concours de Porrentruy en première division.

Il sera le dévoué président lors de la Fête jurassienne de musique au Noirmont, journée mémorable du plébiscite. Son inlassable dévouement de directeur le mena à la formation des Cadets du village. Il fut encore vice-président de la Fédération jurassienne de musique et président de la Commission jurassienne de musique.

Dès 1986, il ressentit une fatigue anormale, puis un mal impitoyable l'obligea à des hospitalisations à La Chaux-de-Fonds. Il fut très entouré par les siens.

Les funérailles de M. René Bilat auront lieu lundi 25 janvier; la Fanfare du Noirmont rendra les derniers hommages à son directeur d'honneur. (z)



Au-delà de l'angle esthétique, l'aspect économique devra dorénavant être mieux apprécié. (Photo Impar-GyBi)

Se voir avec les yeux de l'autre

Artistes soleurois et jurassiens accrochés aux mêmes cimaises

Le vernissage de l'exposition «se voir avec les yeux de l'autre» se déroulait hier soir au palais Besenval à Soleure, en présence des artistes jurassiens et soleurois, du conseiller d'Etat soleurois Fritz Schneider et du ministre jurassien Gaston Brahier.

Cette exposition collective est l'aboutissement d'un échange entre artistes soleurois et jurassiens.

«Votre canton s'affirme toujours plus, par des actes, comme un pont culturel, entre la Suisse romande et la Suisse allemande.»

C'est ainsi que le ministre de la Culture et de l'éducation s'est exprimé lors du vernissage de l'exposition.

Gaston Brahier a aussi relaté l'histoire des liens tissés dans le passé, entre Soleurois et Jurassiens

qui ont ensemble plus d'un point commun.

Au 18e siècle, du nombreuses familles soleuroises mettaient leurs fils au collège de Bellelay.

Sur le plan religieux, Mariastein et Lucelle ont permis la rencontre entre Jurassiens et Soleurois.

Dans le domaine des arts, le Centre de rencontre Waldegg et plus particulièrement Peter-André Bloch ont œuvré à la réalisation des expositions de Delémont en novembre dernier et de Soleure en ce mois de janvier.

Relevons que les artistes franc-montagnards Gérard Tolck et Sylvie Aubry exposent leurs œuvres à Soleure aux côtés de Jacques Belat, Gérard Bregnard, Pierre Marquis et d'une dizaine d'artistes soleurois.

GyBi

Motions et postulats

Le Parlement en chiffres

Selon les statistiques établies par le secrétariat du Parlement, le nombre des interventions déposées en 1986 a légèrement diminué, passant de 205 à 194.

Les différences selon les formes d'interventions ne sont pas très importantes. Une trentaine de motions ont été déposées, dont neuf de la part du groupe socialiste. Il n'y a eu que 13 postulats, dont cinq du groupe radical. On note cependant une augmentation des interpellations, passant de 18 à 25.

Les députés ont déposé un peu moins de questions écrites que dans le passé, revenant au niveau de 1985, avec toutefois des différences notables entre les groupes. Une vive augmentation chez les radicaux, une nette diminution chez les démocrates-chrétiens. Quant aux questions orales, la relative médiocrité des réponses qui leur sont apportées est confirmée par le fait qu'on en reste à une dizaine de questions par séance, à peine plus. Bien des députés préfé-

rent déposer une question écrite et obtenir ainsi une réponse mieux documentée et mieux étudiée, plutôt que de se contenter d'un éclairage succinct par le biais d'une réponse orale diluée dans la presse et qui paraît au «Journal officiel» que peu de citoyens lisent...

Observons enfin que les restrictions apportées dans le règlement au sujet des résolutions ont eu l'effet prévisible, celui d'en réduire le nombre. Aucune résolution n'a été déposée ou plus exactement adoptée en 1986.

Enfin, s'agissant du recensement des interventions par parti, on constate que les différences ne sont pas importantes. Le pdc et le plr ont déposé chacun 46 interventions, les socialistes 49, les chrétiens-sociaux 32. Combat socialiste est intervenu à 14 reprises et le pop à sept occasions. Compte tenu des forces numériques des groupes en cause, on peut dire que la propension des partis à déposer des interventions est quasiment identique.

V. G.

gastronomie

Aux Rochettes
Le rendez-vous de la gastronomie !
 Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

R
 RESTAURANT DU BOULEVARD
 Locle 3 b ☎ 039/26 04 04
Fermé le lundi 25 janvier toute la journée pour cause de transformation
 Nous vous remercions de votre compréhension

Cours de cuisine japonaise
 organisé par le Centre d'animation et de rencontre, avec Numakura Kimiaki.
 Séance d'information le mardi 26 janvier à 20 heures.
 CAR, Serre 12 ☎ 039/28 47 16

AU MANDARIN

Sa nouvelle carte, ses nouvelles spécialités
Tous les midis, 3 menus à choix
 Fr. 11.-
 Ouvert le dimanche à midi.
 Léopold-Robert 61 ☎ 039/23 32 50 (1er étage du Terminus)

Lunettes von gunten
 Lunettes, Lentilles de contact, Maîtres opticiens, Diplôme fédéral.
 Av. Ld. Robert 23 ☎ 039/23 50 44

Conférence publique
 Mardi 26 janvier 1988 à 20 h 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62.
Artisans du temps passé: charron, fondeur de cloches, chapelier. Fête du vin à La Chaux-de-Fonds
Films
 par Paul Gremion.
 Organisation: Commission scolaire et CEO.

Cordonnerie Daniel
 Rue Numa-Droz 160 ☎ 039/26 47 00 La Chaux-de-Fonds
Pourquoi jeter quand on peut réparer?
 Tout réhaussement médical (petite orthopédie)
 Vente de chaussures confort
 Modèles spéciaux pour pieds sensibles
 Qualité et prix chez le spécialiste

Vend adorables
chiots bobtails
 tatoués, vaccinés, pedigrees.
 Téléphone 0033/84 75 18 15 le soir.

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS PLASTIQUES - PARQUETS RIDEAUX - LITERIE - STORES - MEUBLES
SOL & LIT
 R. ESTENSO
 RUE DU PARC 94 - LA CHAUX-DE-FONDS - ☎ 23 63 23

Ne laissez pas votre entreprise, vos proches, vos biens, en situation de risque!

Multi Security Services Cortailod SA
 Chemin des Jordils 15 - 2016 Cortailod - ☎ 038/42 37 27
 Etude et réalisation de systèmes de sécurité pour industries, commerces, privés, etc.

IMPAR SERVICE
 Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

Club amateur de danse
 ☎ 039/26 80 42 - 039/26 64 09
Cours de danse pour débutants
 Professeur: Mme N. Lambrigger (ex-membre de l'équipe suisse).
10 leçons de 2 heures: Fr. 80.-
 Début du cours: mardi 26 janvier 1988 à 20 heures, rue du Marché 4, La Chaux-de-Fonds.
 Programme: rock'n roll, samba, cha-cha-cha, tango, valse, etc.

E Rue de la Paix 101
T Tél. 039/21 21 91
C La Chaux-de-Fonds
 Ordinateur personnel
Olivetti M 28
 Processeur 80286 Intel
 Disque dur 20 MB
 1 station disquette 1,2 MB
 Mémoire centrale de 1 MB
 écran ambre, clavier romand
 Logiciel
Rapid File
 De Ashton Tate -
 La commande électronique
 Traitement de textes, traitement de fichiers, publipostage.
 Applications: Calcul et édition d'un devis pour artisan, petite facturation et gestion de stock, et 40 autres applications recensées.
Logimouse
 Souris Logitech, avec programme Logipoint, Publisher, Draw
 Imprimante matricielle 9 aiguilles
Olivetti DM 280
 Câble interface parallèle, entraînement à picots pour papier continu.
Prix du set Fr. 6 275.-

Fust Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas
On achète les fers à repasser de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas
45.- p. ex. fer à repasser Rowenta DA42
 D'autres modèles de Jura, Braun, Moulinex et Rowenta dans nos expositions
 Toutes les marques en stock
 Service total Fust
 Chaux-de-Fonds, Jumbo ☎ 039 26 68 65
 Biemme, Rue Centrale 36 ☎ 032 22 85 25
 Brügg, Carrefour-Hypermarkt ☎ 032 53 54 74
 Marin-centre ☎ 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 ☎ 024 21 86 15
 Réparation rapide toutes marques ☎ 021 20 10 10
 20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

L'immeuble que nous occupons vient d'être vendu. Nous sommes donc contraints de procéder à une
liquidation générale
 autorisée par la Préfecture du 23 octobre au 31 janvier 1988
 Des meubles pour des centaines de milliers de francs sont **sacrifiés**
 Profitez de cette occasion **exceptionnelle énormes économies Rabais de 30 à 50%**
Gratuit Stockage de vos achats
Garantie Meubles des meilleures fabriques
Crédit possible et sur mesure
MEUBLES GRABER
 RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

TADECO
Rénovations, meubles, tapis, rideaux, literie, duvetierie, lustrerie, objets décoratifs.
 J.-M. Leibundgut
 Temple-Allemand 101
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 96 31

amitié/mariage
VOUS ÊTES SEUL(E)...
 Plus pour longtemps en faisant signe à l'une des nombreuses personnes qui s'adressent à nous chaque jour pour une amitié, mariage, rencontre. Notre force: 8 ans d'expérience et de succès en Suisse romande. Pour un premier contact sans engagement, renvoyez-nous le coupon ci-dessous. Discretion assurée.
 Ensemble Av. de la Gare 52
 1003 Lausanne. ☎ (021) 23 56 48.
 Horaire: lu-ve 9 h à 19 h - sa 9 h à 12 h.
 Nom:
 Prénom:
 Age: Profession:
 Rue/No:
 NP/Loc:
 ☎:

La Chaux-de-Fonds
 Conservatoire, salle Fallier: di 17 h 30, Duo violon et piano (P. Genet et Ph. Dinkel).
Pharmacie d'office: Pilonnel, Balancier 7, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17. **Service d'urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17.
Cinéma de samedi dimanche
 ABC: 20 h 30, Wanda's Café.
 Corso: 15 h, 17 h 30, 21 h, Hope and glory.
 Eden: 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Big foot et les Henderson; sa 23 h 15, Déchainements intimes.
 Plaza: 15 h, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 30, La petite boutique des horreurs. Di 10 h 30, Top Hat.
 Scala: 16 h 30, 21 h, Dirty dancing; 18 h 30, Salo ou les 120 jours de Sodome; 14 h 30, Fievel et le Nouveau Monde.
Le Locle
 Cinéma Casino: 16 h 15, 20 h 45, Full metal jacket; 18 h 30, Les ailes du désir; 14 h 30, Bernard et Bianca.
Pharmacie d'office: du Casino, sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.
Neuchâtel
 Temple du Bas: sa 17 h, concert de gala du Showband «Les Armourins».
 Fausse-Brayes, salle de musique: di 17 h, dimanche musical du Lyceum Club, Urs Ruchti, piano.
 Plateau libre: 22 h, Hugo Spencer & The night shift.
Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, Bornand, rue St-Maurice. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.
Cinéma de samedi dimanche
 Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa aussi 23 h, Robocop; 15 h, 20 h 45 (fr.), 17 h 45, sa aussi 23 h (angl.), Too much; 15 h, 20 h 30 (fr.), 17 h 45, sa aussi 23 h (all.), Les ailes du désir.
 Arcades: 15 h, 20 h 45, L'aventure intérieure; 18 h 30, sa aussi 23 h 15, Dirty dancing; di 10 h, La belle au bois dormant.
 Bio: 15 h, 20 h 45, Jardins de pierre; 18 h 30, sa 23 h, Le facteur sonne toujours deux fois.
 Palace: 14 h 30, Bernard et Bianca; 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, sa aussi 23 h, Who's that girl.
 Rex: 15 h, 21 h, Les dents de la mer 4; 18 h 45, sa 23 h, Easy Rider.
 Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, sa 23 h, Renegade.
 Bevaix, grande salle: sa 20 h 15, soirée annuelle du club des accordéonistes l'Amitié.
 Boudry, salle des spectacles: sa 20 h 15, soirée de la Société d'accordéonistes «Le Rossignol des Gorges».
Val-de-Ruz
 Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Louverain: sa et di, animation: Sensibilisation à la rencontre de l'autre.
Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, Dr Triplet, ☎ 53 39 88; **Pharmacie d'office:** Piergiovanni, Fontainemelon. **Urgence,** ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.
Val-de-Travers
 Couvet, cinéma Colisée: sa 20 h 30, di 17 h, 20 h 30, Les incorruptibles. Di 14 h 30, Bambi.
Pharmacie de service: de sa 16 h à lu 8 h, des Verrières, ☎ 66 16 46. Ouverte di 11-12 h.
Médecin de service: de sa 12 h à di 22 h, Dr Morales, Fleurier, ☎ 61 25 05. **Ambulance:** ☎ 117. **Hôpital de Couvet:** maternité et urgences, ☎ 63 25 25. **Hôpital de Fleurier:** ☎ 61 10 81.
Jura bernois
 Saint-Imier, cinéma Espace Noir, sa 20 h 30, di 17 h 30, 20 h 30, Raising Arizona.
Pharmacie de service: sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirol, ☎ 41 20 72. En dehors de ces heures, ☎ 111. **Médecin de service:** ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22. **Médecins:** Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
 Tramelan, cinéma Cosmos: sa 20 h 30, Malone.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Bévillard, cinéma Palace: sa 20 h 30, di 15 h 30, 20 h 30, Full metal jacket.
Canton du Jura
 Le Noirmont, cinéma: sa 20 h 45, di 20 h 30, Le cri du hibou.
 Les Breuleux, cinéma Lux: sa 20 h 30, di 16 h, 20 h 30, Poussière d'ange.
Urgence médico-dentaire: di et jours fériés, ☎ 066/66 34 34. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33, Saignelégier; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes,** ☎ 039/51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di et lu 10-12 h. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01.
En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

LA CHAUX-DE-FONDS

Déroutant, déroutant
Spectacle du Théâtre pour le Moment

Troupe à l'accent particulier, mélangeant comédiens de langues française et allemande, troupe en perpétuelle recherche, le Théâtre pour le Moment est décidément une figure à part dans le paysage dramatique.

Pour cet hommage «A Monsieur O», donné hier soir au théâtre, sous l'égide de l'abc, c'est du Japon et plus particulièrement d'un danseur admiré, Kazuo Ohno, que Dominique Bourquin et ses comparses se sont inspirés. Inspirés, n'est peut-être pas le mot, et plutôt faut-il parler d'un voyage, à multiples voies.

Celle de Ohno lui-même, «ce danseur comme personne» qui suscite dans son pays un mouvement artistique contemporain fondamental l'«Ankoku Butô», danse des ténèbres. Une version moderne de la perpétuelle quête de soi, par et au-delà des traditions.

Ce fut le choc pour les quatre comédiens. Ils ont, du moins on le suppose, assimilé une part de cette expression pour faire leur propre voyage intérieur. Ouvrant les vannes en quelque sorte, il fallait ensuite trouver une mise en forme.

Un décor et une scénographie signés Gilles Lambert, cage grise à effets métalliques; gris aussi les costumes et les drapés, parce qu'ainsi peuvent surgir toutes les

couleurs; parce qu'aussi, le geste s'impose, formant l'image sans «imagerie». Des costumes de ville sous les drapés pour marquer le lien avec l'extérieur, les autres, la vie d'aujourd'hui.

Tout commence par une forte scène de départ, statues de tissus, sans visage.

Onomatopées, mots scandés, recherche d'une communication, le jeu se met en place. Les séquences se succèdent, danse rythmée avec expression exagérée, l'humour côtoie la blessure, dans une chorégraphie de Jean-Claude Pavaiilli.

Mangez donc des yoghourts avec des baguettes! Les acteurs Dominique Bourquin, Philippe Vuilleumier, Clo Bisaz, Stina Durzer, trouvent là comme un temps obligé de réflexion. Puis Molière, un soliloque, un chant russe, tout arrive, l'hermétisme avec. Difficile de suivre cette démarche dont les clés s'annoncent de sensibilité propre extériorisée comme en un rituel. L'envoûtement des images du début ne conduit pas réellement à l'émotion, toute velléité de compréhension étant déjà rangée. Déroutant, déroutant, et enrageant aussi. Car il y a là, c'est sûr, un grand travail que l'on aimerait savourer, partager. Nous n'avons hélas pas encore rencontré M. Kazuo Ohno. (ib)

CANTON DU JURA

Accident mortel à Porrentruy

Personne fauchée par une automobile

Hier vers 18 h 35, un grave accident de la circulation s'est produit en ville de Porrentruy, à la route de Courgenay. Une personne âgée traversait apparemment sur le passage de sécurité à la hauteur de la rue de la Perche. Alors qu'elle se trouvait sur la droite de la chaussée, elle a été heurtée de plein fouet par une automobile

qui circulait en direction de Courgenay et projetée à une quinzaine de mètres.

L'infortunée personne, Mme Gertrude Morand, née en 1909, domiciliée à Porrentruy, est décédée des suites de ses blessures.

La police cantonale s'est rendue sur place. (comm)

Le cheval de sang pique du vif

Nouveau syndicat chevalin aux Franches-Montagnes

Le Syndicat franc-montagnard pour le cheval de sang est né hier soir, lors d'une assemblée constitutive qui a réuni une trentaine de personnes. L'assemblée était présidée par Emile Dubail des Pommerats, assisté dans son travail par Mme Gisèle Cattin des Cerlatez, secrétaire.

Pourquoi la création d'un tel syndicat? Il s'avère que le règne du cheval de race Franche-Montagne étouffe quelque peu la promotion du cheval qualifié de demi-sang. Or l'élevage de cette race, dont les effectifs étaient minimes il y a quelques années, commence à prendre une certaine ampleur. On compte à l'heure actuelle dans le district des Franches-Montagnes (Clos-du-Doubs compris) une cinquantaine de sujets.

UNE CERTAINE ÉMULATION...

Pour favoriser et défendre cet élevage il faut aussi une certaine émulation par le biais du rassemblement des chevaux lors de concours adéquats. Or le demi-sang n'avait pas réellement sa place sur le Haut-Plateau dans ce genre de manifestation. On peut d'ailleurs s'en rendre compte au Marché-Concours annuel de Saignelégier. La création du syndicat répond donc à l'ambition légitime d'un bon nombre d'éleveurs concernés. Selon les statuts discutés et

approuvés hier soir, le syndicat favorisera cet élevage en collaborant, entre autres choses, avec les sociétés sportives et la société du futur manège en essayant de promouvoir toute une animation sportive.

AUTORISATION CANTONALE

Des problèmes à régler à l'avenir pourraient surgir quant au rassemblement des chevaux lors des concours, les propriétaires-éleveurs étant très dispersés sur le territoire franc-montagnard. La création d'un tel syndicat ne peut se faire qu'avec l'autorisation cantonale d'une première démarche qui fut accomplie par les promoteurs du syndicat, qui pourra appartenir, s'il le veut, au syndicat jurassien et au syndicat suisse.

PERPLEXITÉ ET DISCUSSIONS

L'appellation du syndicat a suscité perplexité et discussions: cheval de sang, cheval demi-sang, cheval de selle suisse ou CH... C'est l'appellation: Syndicat franc-montagnard pour le cheval de sang qui l'emporta.

L'assemblée fut très longue, les noms des membres du comité seront communiqués ultérieurement. Les statuts proposés ont été acceptés globalement après quelques modifications. (ps)

JURA BERNOIS

Mgr Otto Wüst rend visite au Conseil synodal de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura

Mgr Otto Wüst, évêque de Bâle, dont l'épiscopat s'étend aux cantons de Berne et du Jura, et le Conseil de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura, se sont rencontrés mercredi pour un entretien approfondi. L'objectif de cette entrevue était de renforcer les bases d'une collaboration déjà fructueuse, grâce à une politique d'information réciproque concernant les problèmes actuels et à travers une discussion des questions en suspens.

Les deux parties ont insisté sur le fait que de nombreux problèmes ne pourraient être résolus qu'ensemble et se sont réjouis des résultats obtenus ces dernières années, malgré certaines difficultés.

Du côté réformé, le président du Conseil synodal, le pasteur Heinz Flügel, et les représentants du Conseil synodal renseignèrent leur hôte sur l'essai-pilote de restructuration de l'instruction religieuse, sur l'état de la situation pour ce qui est du ministère concernant l'ensemble de l'Eglise pour le travail et l'économie, ainsi que sur le problème de la relève des pasteurs.

Les explications au sujet de l'attitude de l'Eglise face au SIDA et envers le processus d'alliance pour la justice, la paix et la sauvegarde de la Création, où il s'agit de travailler ensemble à tous les

niveaux, rencontrèrent un vif intérêt.

Mgr Otto Wüst et le Dr Anton Cadotsch, vicaire général, exposèrent le rôle des laïcs dans l'Eglise catholique-romaine, tel qu'il ressort de la Conférence des évêques d'octobre 1987. Ils informèrent en outre le Conseil synodal des visites pastorales à venir dans le canton de Berne. En effet, tous les six ans (tournus), l'évêque de Bâle et ses auxiliaires rendent visite à toutes les cures; cette année, c'est à nouveau le tour de celles du canton de Berne. Ils expliquèrent en outre comment ils entendent surmonter la pénurie de curés à travers le regroupement de cures.

Il fut aussi question de la création de nouveaux évêchés. On put alors constater en cette matière, combien une information approfondie s'avère indispensable pour dissiper malentendus et craintes.

On discuta également des moyens de résoudre le problème du manque d'aumôniers militaires, un phénomène qui touche avant tout l'Eglise catholique-romaine.

Lors de cet entretien, qui fut suivi d'un souper, on aborda finalement la question de l'attitude à adopter envers des courants se manifestant à l'intérieur des Eglises nationales ainsi que celle des sorties d'Eglise. (sp)

550 emplois maintenus ou créés dans le canton

Un vice-président tramelot pour la Commission consultative

L'an dernier, la Promotion économique bernoise a contribué au maintien et à la création de 550 emplois (820 en 86), les investissements induits par les mesures de promotion ayant atteint 47 millions de francs. La Commission consultative pour le développement de l'économie a élu un ressortissant de Tramelan, Charles Gamma, à sa vice-présidence, qui est directeur de Kummer Frères S.A. notamment.

A relever que la Promotion économique bernoise ne limite pas son activité à des aides directes; par ses conseils, elle joue également le rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les services administratifs fédéraux, cantonaux et communaux. Par son action et ses diverses prises de position, elle vise à améliorer les conditions économiques cadres.

UNE MOITIÉ POUR LA RÉGION HORLOGÈRE

Sur les 15 projets soumis en 87 par le délégué à la Commission consultative, 7 concernaient la région

dite horlogère, soit Jura-bernois-Bienne - Seeland. Cette région a mobilisé l'an dernier une part importante de l'activité générale de la promotion économique bernoise.

A relever par ailleurs que la plus grande partie des aides accordées l'ont été à des petites et moyennes entreprises. De plus grandes entreprises ont été soutenues pour la réalisation de projets d'investissement ayant des effets économiques particulièrement intéressants.

RECYCLAGE AUSSI

Pour faciliter une reconversion rendue nécessaire par les conditions générales du marché du travail, quatre entreprises - dont trois de la région Jura-bernois - Bienne - Seeland - ont bénéficié d'une aide au recyclage. Le canton paie dans ce cas une partie des salaires, qui est prélevée sur le fonds de crise bernois.

Signalons enfin que l'Etat a soutenu la viabilisation de diverses zones industrielles et artisanales, dont l'une à Court. (de-oid)

Le «Sanglier» dans la rue

Le groupe «Sanglier» défilera à Moutier le 16 mars

Le groupe «Sanglier», de tendance antiséparatiste, commémorera le plébiscite du 16 mars 1975 en ville de Moutier.

Le Conseil municipal de Moutier, à majorité autonomiste, lui a en effet

donné l'autorisation de défilé dans les rues de la cité le samedi 19 mars prochain. C'est ce que le chancelier communal Jean-Marie Fleury a annoncé jeudi lors de la conférence de presse hebdomadaire de la municipalité.

Pour les mouvements séparatistes, le 16 mars est le rappel du plébiscite de 1975 à l'occasion duquel les districts de Moutier, Courtelary et de La Neuveville avaient décidé de rester dans le canton de Berne. En 1987 déjà, le Conseil municipal avait autorisé le groupe «Sanglier» à commémorer le plébiscite en ville de Moutier. Mais la manifestation avait dégénéré et donné lieu à des incidents, quatre personnes avaient été blessées.

Malgré ces incidents, le Conseil municipal a donc accordé une nouvelle autorisation au groupe «Sanglier». Sa décision repose sur le principe du respect des libertés. (ats)

BIENNE

Nouveau directeur à Général Motors

Thomas R. Mason, 45 ans, a été nommé avec effet au 1er janvier 1988 vice-président, responsable de la vente, du service et des pièces détachées, de GM Europe. Il succède à John M. Fleming, 57 ans, qui - après onze années d'activité en Europe - retourne aux Etats-Unis pour occuper le poste de directeur général de la division Cadillac. (comm)

AVIS MORTUAIRES

LA BRÉVINE

Chers enfants, ne me pleurez pas, je m'en vais, mon amour ne meurt pas. Je vous aimerai dans le ciel comme je vous ai aimés sur la terre.

Monsieur Aurèle Reymond:

- Monsieur et Madame René Reymond-Burri au Locle:
- Madame et Monsieur Jean-Paul Dheilly-Reymond, à Renens,
- Mademoiselle Pascale Reymond, à Lausanne;
- Madame Rita Reymond-Luthy, à Saint-Sulpice (VD);
- Monsieur Daniel Reymond, à Saint-Sulpice,
- Monsieur Stéphane Reymond, à Saint-Sulpice;
- Madame et Monsieur Jean-Claude Jeanneret-Reymond, aux Bayards;
- Monsieur Thierry Jeanneret, à Bémont,
- Mademoiselle Sylvie Jeanneret, aux Bayards;

La famille de feu Auguste Pellaton;

La famille de feu Maurice Reymond,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Aurèle REYMOND
née Simone PELLATON

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 75e année.

LA BRÉVINE, le 21 janvier 1988.

Vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'Homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas. Luc XII, v. 40.

Le culte sera célébré lundi 25 janvier à 14 heures au temple de La Brévine, suivi de l'inhumation.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Village 187
2125 La Brévine

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

Le comité central et la commission de musique ont la tristesse d'annoncer à leurs sections le décès de

Monsieur

René BILAT

membre d'honneur.

Nous prions nos sections d'être présentes en délégation avec bannières, à la cérémonie funèbre le lundi 25 janvier à 14 h 30 à l'église du Noirmont.

LA COMMISSION D'ÉCOLE PRIMAIRE ET CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE DU NOIRMONT ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René BILAT

leur ancien collègue

dont ils garderont le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

Profondément touchés par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus pendant ces jours de deuil,

MADAME RENÉ EMERY
et les siens

vous remercient de l'amitié dont vous les avez si chaleureusement entourés.

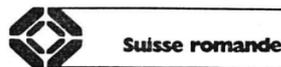
LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1988. Sombaille 4c.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun et profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR LÉON-PIERRE COMTE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur prière ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.



Suisse romande

Chaîne alémanique:

3.00 Boxe
Championnat du monde des poids lourds, en Mondovision d'Atlantic City.

10.05 Empreintes

10.20 Ski alpin
Descente dames, en direct de Badgastein.

11.15 Imédias
TV-scopie: la vidéo à l'école.

11.45 Buongiorno Italia
Cours d'italien.

12.10 Franc-parler
Avec F. Dayer.

12.15 Ski alpin
Descente messieurs, en direct de Loèche-les-Bains

13.15 TJ-midi

13.35 Boxe
En différé d'Atlantic City.

14.20 Temps présent
Chronique d'un été pourri.

15.20 Fantasia de la grimpe
Documentaire.

15.45 «éCHO»
Citizen Rey: l'homme qui pèse deux milliards.

16.20 Daktari (série)
Judy et le bébé éléphant.

17.05 Juke-box heroes

18.50 Sam, ça suffit (série)

19.15 Tirage de la loterie

19.30 TJ-soir

20.05 Maguy (série)
Talisman comme un arracheur de dents.



A 20 h 35

La storia

Dernière partie. Avec Claudia Cardinale, Lambert Wilson, Francisco Rabal, Andrea Spada. La guerre vient de se terminer. Ida et le petit Guiseppa habitent dans un appartement de Rome. Photo: Claudia Cardinale. (tsr)

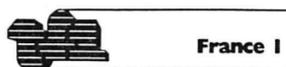
22.10 TJ-nuit

22.30 Sport

23.30 Ronde de nuit

Film de J.-C. Missiaen.

1.00 Bulletin du télétexte



France 1

7.00 Nuit du football
Bordeaux-Kiev, en différé du Coliseum de Los Angeles.

8.30 Le club de l'enjeu

9.00 Météo

9.02 Le magazine de l'objet

9.30 Un samedi nommé désir

11.00 La séquence du spectateur

11.30 Télé connexion
Spéciale Guy Lux.

12.00 Tournez... manège

12.30 Midi flash

12.55 Météo

13.00 Journal

13.15 Reportages
Mère à 14 ans.

13.43 Les pronostics du tiercé

13.45 La Une est à vous

13.50 Matt Houston (série)
L'enlèvement.

15.45 Tiercé à Vincennes

16.00 La Une est à vous

18.05 Trente millions d'amis

18.35 Agence tous risques (série)
Voie de garage.

19.25 Marc et Sophie (série)
L'honneur des Righini.

20.00 Journal

20.30 Météo

20.35 Tapis vert

20.40 Tirage du loto

20.45 Intercontinents
Avec E. Barclay, R. Giroud, S. Joly, T. Vigneron, P. Péchin.



A 22 h 40

Commissaire Moulin

Choc en retour. Avec Yves Rénier, Guy Montagagné, Catherine Morin. Le commissaire Moulin doit enquêter au sujet de la mort d'un riche entrepreneur, M. Floquet. Photo: Yves Rénier. (tf1)

0.10 Journal

0.20 Les incorruptibles (série)

Le second témoignage.



France 2

9.00 Journal des sourds et des malentendants

9.20 Récré A2

11.55 Météo - Flash info

12.05 Kazcado

12.35 Expression directe

13.00 Journal

13.15 L'assiette anglaise

14.00 Galactica (série)
L'évasion. Le conseil des Douze ordonne à Adama de relâcher les dangereux membres de l'Alliance capturés sur la planète Paradeen.

15.00 Samedi passion

16.30 Les nouveaux carnets de l'aventure

17.15 Jeu sportif

17.30 Sport passion

17.50 Ah! quelle famille (série)
Cindy. Une vieille amie de de Chad a découvert de la marijuana dans son appartement.



A 18 h 25

Entre chien et loup

Spécial Chine. Pour *Entre chien et loup*, Alain Bougrain-Dubourg s'est rendu en Chine, afin de porter un regard sur les relations qui unissent les animaux au peuple chinois. Photo: Alain Bougrain-Dubourg. (a2)

19.05 INC

19.10 Actualités régionales de FR3

19.35 Bêtes à malices

20.00 Journal

20.30 Champs-Elysées

Avec V. Paradis, F. Valéry, David et Jonathan, Kazero, Kassav.

22.15 Deux flics à Miami (série)

Evan. Un indicteur révèle à la brigade des mœurs qu'un trafic d'armes va avoir lieu dans la banlieue de Miami.

23.05 Les enfants du rock

Fantasy: pas carrés pour un rond.



France 3

8.30 Carrefour des télévisions

11.00 Espace 3

12.00 En direct des régions

12.57 Flash 3

14.00 Espace 3
Des cadres et des entreprises - Portraits de la réussite - Samedivision - Magazine Telecom - Objectif santé - Hart et communication - Top moteurs.

17.00 Flash 3

17.03 Disney Channel
Les aventures de Pot-au-Feu, série - Dessins animés - *Diligence-express*, feuilleton.

19.00 Le 19-20 de l'information

19.10 Actualités régionales

19.52 Il était une fois la vie

20.03 La classe

20.30 Disney Channel
La bande à Picsou - *Le chevalier lumière*, feuilleton.

21.50 Soir 3

22.10 Le divan
Avec J.-C. Averty.



A 22 h 30

La montagne magique

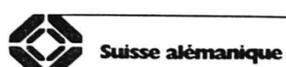
Série d'H.W. Geissendörfer, avec Elmut Griem, Cristian Blech, Marie-France Pisier. 4^e épisode. Appréciant l'inaction, Hans Castorp prolonge son séjour au sanatorium de Berghof, sachant que sa maîtresse reviendra inéluctablement. Photo: Marie-France Pisier. (fr3)

23.30 Sport 3

Avec F. Canu, champion du monde de judo 1987. Le portrait de l'invité - La séquence anniversaire, souvenir - Le film de la semaine - Le dossier médical - L'aventure - les sujets des régions - L'actualité du sport - Le concours.

0.25 L'année de la danse

La petite danseuse de De-gas, chorégraphie d'E. Paganova.



Suisse alémanique

3.00 et 11.15 Boxe

10.20 et 12.15 Ski alpin

13.30 Télé-cours

14.35 Les reprises

15.55 TV scolaire

16.25 Pour les sourds

16.55 Tiparade

17.55 Seismo

18.45 Tirage de la loterie

18.55 Samschtig-Jass

19.30 Téléjournal - Sport

19.50 L'Evangile du dimanche

19.55 ... ausser man tut es

20.00 Auftakt

20.15 Parions que...

22.10 Téléjournal

22.25 Panorama sportif

23.25 Magnum

0.15 Saturday night music



Allemagne 1

13.45 In Fernost zu Hause

14.30 Rue Sézame

15.00 Formule 1

15.45 Tennis

17.55 Téléjournal - Sport

18.55 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Cimarron, film

22.30 Téléjournal

22.45 Miami vice

23.30 Der Tiger hetzt die Meute
Film de J. Sargen.



Allemagne 2

1.15 Weites Land, film

11.25 Voisins européens

12.55 Ski alpin

13.40 Cette semaine

14.00 Les grands couturiers

14.30 Es lebe die Liebe, film

15.55 Eichhörnchen als Haarkünstler

16.05 Papa Bonheur

16.30 Kiebitz

17.00 Informations

17.05 Unter der Sonne Kaliforniens

18.10 Miroir des régions

19.00 Informations

19.30 Die Schwarzwaldklinik

20.15 Parions que...

22.00 Informations - Sport

23.20 Ein stahlharter Mann, film



Allemagne 3

10.20 et 12.15 Sci

13.15 A conti fatti

13.25 Victor

14.00 Per i più piccoli

16.05 Centro

17.05 Un'ora per voi

18.05 Scacciapensieri

18.50 Lotto svizzero a numeri

19.00 Il quotidiano

20.00 Telegiornale

20.30 Parliamoci chiaro!

20.40 Sentieri selvaggi, film

22.35 Telegiornale - Sport



Suisse italienne

8.30 Laboratorio infanzia

9.00 Aujourd'hui en France

9.30 Scomparso

11.00 Il mercato del sabato

12.30 Check up

13.30 Telegiornale

14.00 Sabato sport

16.30 Speciale Parlamento

17.00 Il sabato dello Zecchino

18.20 Vedrai

18.40 Pan

20.00 Telegiornale

20.30 Carnevale

22.55 Lili Marleen, film



Italie 1

17.30 Images de la chimie

18.00 Ach so...

18.30 L'île du sucre
entre la violence et l'espoir

19.00 Journal du soir

19.30 Les années soixante

21.05 Film

22.00 Nachtcafé

24.00 Informations



16.25 Motor sports 1987

17.30 Top 40

18.35 Lost in space

19.30 Emergency

20.30 The life and time of Grizzly Adams

21.30 Superstars of wrestling

22.25 Paris to Dakar rally

22.40 Trans world sport

23.40 Top 40

0.45 The world tomorrow



RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

5.55 Youpie c'est samedi

6.00 Flash-Infos SSR

7.00 Flash-Infos SSR

7.15 Météo

7.45 Memento

8.00 Infos SSR

8.15 Rubrique agricole

8.45 Naissances

9.00 Samedi-actualités

9.30 Foot, série inférieure

10.15 Auto/Moto

11.00 Flash-Infos SSR

11.05 Les gros câlins

11.15 Memento sportif

11.30 Rubrique mariage

Les gros câlins...

... de Claire et Claude-Alain (11 h 30-14 h 30) illuminent votre samedi. Dédicaces, vœux de bonheur, jeux sont les ingrédients majeurs de ce moment radiophonique interactif par excellence.

12.05 Météo

12.15 Infos neuchâteloises

12.30 Infos SSR

12.50 Dédicaces et jeux

14.00 Flash-Infos SSR

14.05 Starmania

14.30 Youpie, c'est samedi

14.33 Magazine vidéo

17.00 L'aventure est au bout du micro

18.00 Infos SSR

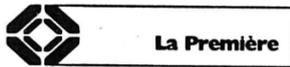
18.05 Météo

18.10 City lights

19.50 Restons sportifs

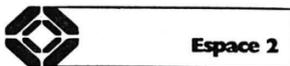
22.30 Infos SSR

23.02 Musique de nuit



La Première

Informations toutes les heures. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi première week-end. 12.45 Parole de première. 13.00 Laissez passer la chanson. 14.05 La courte échelle: les laborants sous la loupe. 15.05 Superparade. 16.15 Quatre à quatre. 17.05 Propos de table. 18.05 Soir première week-end. 18.30 Samedi soir ou les Colbertiades. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

8.15 Terre et ciel. 9.05 L'art chorale. 10.00 Samedi musique. 11.45 Le dessus du panier. 12.40 Escalade. 13.30 Provinces. 14.00 Nos patois. 15.00 Musique aux champs. 16.30 La croisée des chemins. 17.05 JazzZ. 18.15 Nouvelles de la chanson française. 18.50 Correo espanol. 19.20 per i lavoratori italiani. 20.05 et 22.40 Plein feu. 20.15 En direct. 22.00 Magazine. 23.00 En questions 0.05 Notturmo.



France musique

1.30 Les nuit de France musique. 6.30 Musique légère. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes. 11.00 Fidèlement vôtre. 13.30 Signé Radio France. 14.00 Jazz. 15.00 Désaccord parfait. 17.00 Concert. 18.00 Avis aux amateurs. 19.00 Les cinglés du music-hall. 20.05 Opéra: *L'Italienne à Alger*, de Rossini. 23.05 Transcriptions et paraphrases. 24.00 Musique de chambre.



Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.35 Les dédicaces. 9.00 L'info en bref. 10.30 Le joker. 11.00 Info en bref. 11.05 Le joker. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Formule 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Sport en musique. 20.00 Couleur 3 ou reportage sportif. 22.40 Bal du samedi soir.



Radio suisse romande 1. 9.00 Bonjour l'humeur. 9.30 Joie de vivre. 10.00 Samedi est à vous, les dédicaces et agenda des manifestations. 11.45 Memento sportif. 12.30 Midi première. 12.45 Les activités villageoises. 13.00 La bonn'occace. 13.30 Cocktail populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco box. 16.30 Relais Radio Suisse romande 1 jusqu'à lundi matin.

NOTES BRÈVES

Werner K. Rey

Les Werner K. Rey, P.-A. Blum, J. Seguala, B. Tapié, qui réussissent à peu près tout ce qu'ils entreprennent, manipulant des millions ou des milliards même, plus peut-être par goût du succès, de la réussite que par amour de l'argent, nous fascinent... comme *«Dallas»* ? «éCHO» (TVR/20.01.88) émission économique et spectaculaire, sérieuse et timidement amusante aura réussi à convaincre M. Werner K. Rey de s'afficher sur son plateau. Joli coup ! Résultat intéressant ? Le «gagnant» manie tout de même un peu la langue de bois quand il affirme qu'il doit féliciter de leur réussite ceux auxquels il rachète une entreprise. Il n'a pas racheté Dubied...

Coup de brosse

Dans «éCHO» toujours, Bernard Romy, réalisateur, a donné un coup de brosse... - à relier - à la commune des Ormonts-Dessus, qui a construit deux petites centrales pour fabriquer, ses eaux domestiques, assez de kw/h pour couvrir 80% de ses besoins en électricité. Mais elle doit les vendre aux «électriciens» romands qui ne leur en donnent que 7 à 8 cts pas assez pour que cela devienne rentable pour plus de cent communes qui pourraient en faire de même. Mais pourquoi donc nos puissants électriciens atomistes qui dépendent des communautés publiques paient-ils si mal ? La brosse n'était pas à risette !

Le génie de la terre

Ceux qui aiment les documentaires bien ficelés, avec de belles images, de solides commentaires sur les grands problèmes seront comblés par la nouvelle série proposée par la TV romande (dimanches après-midi). Le mythe reste bien enraciné de la vie qui naît du feu et de l'eau, de l'air et de la terre. Et l'homme dut d'abord faire autre chose que survivre, pouvoir vivre correctement, ou mieux vivre. On passe ainsi d'Egypte en campagne romaine, de la civilisation de l'olive à la Grèce, avec berger d'aujourd'hui qui pratique les gestes du passé: peut passionner les amoureux du genre.

De Gaulle

La «nouvelle histoire» raconte les petites gens, les petits actes, les petits gestes. L'histoire traditionnelle raconte les grands hommes, les «géants», les grandes déclarations, les gestes spectaculaires. De Gaulle n'appartient pas à la «nouvelle» histoire, sauf quand il cache subrepticement dans sa poche le papier de son discours. Il appartient à l'histoire traditionnelle, mais à sa manière, ainsi les relations entre la France et les Etats-Unis se résument-elles aux liens entre De Gaulle et les présidents successifs des USA. Cela prend tout son sens avec les interventions fortes d'un Nixon vieilli. (TVR/dimanches soir). Freddy Landry

À VOIR

L'homme Averty en vaut quatre

Réalisateur, magicien de l'électronique, encyclopédiste du jazz, historien de la chanson: l'homme Averty (Jean-Christophe de son prénom) en vaut quatre, si l'on ose paraphraser le vieil adage. Celui qu'on appela naguère «l'enfant terrible de la télévision» est aujourd'hui devenu adulte. Il n'était que temps car il fêtera cet été ses 60 ans. Ses colères se sont émoussées mais pourtant pas ses enthousiasmes, même si la vie lui a apporté des revers qu'il ne méritait pas.

Réalisateur, issu de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques, il nous a offert son premier court métrage, «Vacances à la mer», dès 1952. Après six années d'apprentissage dans l'assistantat, il a fait ses premières armes à la télé avec des émissions enfantines comme «Martin et Martine» ou «Pile et Face». On l'a vu ensuite coproducteur avec Michèle Arnaud d'émissions de variétés régulières comme «Histoire de sourire» ou ces fameux «Raisins verts» qui, voici 25 ans,

ont fait une véritable scandale parce que l'on y voyait passer, dans le générique, des bébés de celluloid à la moulinette: scandale dérisoire quand on songe aux images de véritable horreur que le petit écran a pu nous proposer depuis lors. Maître des variétés, il nous a offert en 20 ans quelques shows superbes: récemment, un magnifique «Dalida» mais aussi de somptueux spectacles dont Johnny Hallyday, Yves Montand, Line Renaud ou Guy Marchand ont

été les vedettes. C'est dans ces spectacles-là qu'il nous a éblouis, premier de tous, par sa maîtrise des incrustations électroniques si copiées mais jamais égalées. Il avait aussi ébloui les Américains qui l'ont convié chez eux pour apprendre ses techniques mais qui ne l'ont pas gardé tant est grande outre-Atlantique la puissance des syndicats pour empêcher un étranger de travailler: quand on est un vrai pionnier, on est toujours plagié et il est rare qu'on récolte le fruit de ses innovations. (FR3, 22 h 10 - ap)

Suisse romande

- 8.45 Chocolat chaud
- 9.25 Ski alpin
Slalom spécial dames, 1^{re} manche, en direct de Badgastein.
Chaîne alémanique:
- 10.00 Célébration œcuménique
Transmise de l'église catholique d'Aesch (BL).
- 11.00 Tell quel
- 11.30 Table ouverte
Territoires occupés: Israël dans l'impasse.
Chaîne alémanique:
- 12.20 Ski alpin
Descente messieurs, en direct de Loèche-les-Bains.
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Cache-cœur
- 13.10 Ski alpin
Slalom spécial dames, 2^e manche, en direct de Badgastein.
- 14.00 Cache-cœur
- 14.05 Papa Bonheur (série)
- 14.30 Cache-cœur
- 14.35 Patinage artistique
Gala final, en différé de Prague.
- 15.40 Cache-cœur
- 15.45 Le génie de la terre
L'eau, le jardin.
- 16.35 Cache-cœur

France 1

- 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe
- 8.20 Nicolas le jardinier
- 8.30 De la cave au grenier
- 8.45 Tiercé show, quarté plus
- 9.00 Météo
- 9.02 Dorothee dimanche
- 10.00 Tarzan (série)
- 10.50 Dorothee dimanche
- 11.00 Les animaux du monde
- 11.30 Auto-moto
Rallye de Monte-Carlo.
- 12.00 Téléski
- 12.55 Météo
- 13.00 Journal



A 13 h 20
Starsky et Hutch
Vampirisme. Dans une boîte de nuit, des strip-teaseuses ont été assassinées. Starsky et Hutch enquêtent sur cette série de meurtres.
Photo: les deux flics de chic et de choc. (tsr)

- 14.20 Le juste prix
- 15.25 Tiercé à Vincennes
- 15.40 A la folie...
- 17.30 Pour l'amour du risque (série)
Les feux du théâtre.
- 18.30 La calanque (série)
Invité chez les Cambalette, Jean Testanière se laisse aller à des confidences.
- 19.00 7 sur 7
Avec André Glucksmann.
- 19.50 Loto sportif
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Paljace
Film d'E. Molinaro (1985), avec C. Brasseur, D. Auteuil, G. Landgrebe, etc.
Mil neuf cent quarante-quatre, en Normandie et en Allemagne, les tribulations d'un prisonnier de guerre.
Durée: 95 minutes.
- 22.25 Sport dimanche soir
- 23.15 Journal
- 23.35 Football
Bordeaux-Cologne ou Bordeaux-Guadalajara, au Coliseum de Los Angeles.

a2 France 2

- 8.55 Flash info
- 9.00 Emissions religieuses
Connaître l'islam - Emissions israélites - A Bible ouverte - La source de vie - Présence protestante - Le jour du Seigneur - Messe.
- 12.05 Dimanche Martin
Comme sur un plateau
- 13.00 Journal
- 13.20 Le monde est à vous
- 15.00 L'homme qui tombe à pic (série)
Tel père, tel fils.
En arrivant à Los Angeles, Dustin Nicholas se rend chez Colt pour lui remettre une boîte à bijoux.
- 15.50 L'école des fans
Avec P. Ibañez, guitariste.
- 16.35 Thé tango



A 17 h 15
Le chevalier de Pardailan
Feuilleton de Josée Dayan, avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey, Michel Carliez.
4^e épisode.
Damville a fait enfermer Pardailan dans la cave de son hôtel avec l'intention de le laisser mourir. Jean se demande avec inquiétude où est son père.
Photo: un extrait de cet épisode. (a2)

- 18.10 Stade 2
- 19.30 Maguy (série)
La layette, nous voilà! Christian voudrait bien avoir un enfant. Pour Caro, il est déjà en route. Mais il s'agit de sa toute nouvelle agence de publicité.
- 20.00 Journal
- 20.30 Trois morts à zéro
Téléfilm avec G. Marchand, J. Carmet, D. Chalem, M. Such, D. Cherer. Dernière partie.
- 22.05 Musiques au cœur
Les stars de demain.
- 23.05 Apos'
- 23.20 Journal
- 23.50 L'homme qui tombe à pic (série)
Tel père, tel fils.

France 3

- 7.00 Sport 3
- 8.00 Amuse 3
- 9.00 Ensemble aujourd'hui
- 10.30 Latitudes
- 11.30 RFO hebdo
- 12.00 Musicales
- 12.57 Flash 3
- 13.00 D'un soleil à l'autre
- 13.30 Forum RMC/FR3
- 14.30 Expression directe
- 14.50 Sport - Loisirs
- 17.00 Flash 3
- 17.03 Montage
- 17.30 Amuse 3
Souris noire - Il était une fois la vie - Les petits malins - Signé Cat's eyes.
- 19.00 Mission casse-cou (série)
Coup de grâce.
- 19.55 Flash 3
- 20.00 Benny Hill
- 20.30 Embarquement immédiat
Avec J. Dutronc, S. Gainsbourg, Bambou, L. Voulzy, J. Guidoni, Guesch Patti, F. Hardy, E. Dahou, A. Lamy, Kassav, P. Kaas.
- 21.55 Soir 3
- 22.20 Dessin animé



A 22 h 30
Derrière la façade
Film de Georges Lacombe et Yves Mirande (1939), avec Gaby Morlay, Elvire Popesco, Marguerite Moreno, etc.
En 1939, à Paris. Un commissaire de police et un inspecteur de la Sûreté enquêtent dans un immeuble dont la propriétaire vient d'être assassinée. Ils découvrent ainsi la vie secrète de tous les locataires.
Durée: 90 minutes.
Photo: Elvire Popesco et Jules Berry. (fr3)

- 0.05 L'année de la danse
Quai Bourbon, mise en scène de D. Larrieu.
- Lundi à la TVR**
- 10.55 Demandez le programme!
- 11.10 Viva
- 12.05 Stalag 13
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant
- 13.45 Fame

Suisse alémanique

- 8.30 The Baker Street boys
- 8.55 La circulation
- 9.00 Télé-cours
- 10.00 Culte œcuménique
- 11.00 Pause
- 11.10 et 11.50 Ski alpin
- 13.15 Telesguard
- 13.35 Au fait
- 14.35 La circulation
- 14.40 The Baker Street boys
- 15.05 Dimanche magazine
- 18.00 Svizra rumantscha
- 18.45 Sport
- 19.50 Actualités culturelles
- 20.05 Tell 87
- 21.20 Film top
- 21.45 Téléjournal - Sport
- 22.05 Eine Kreuzersonate, film
- 23.15 Au fait

ARD Allemagne 1

- 10.00 Avec la souris
- 10.30 Notre auto: 100 ans
- 11.00 Grand Café
- 11.15 Früh-Stück im Ersten
- 12.00 Tribune des journalistes
- 12.45 Téléjournal
- 13.15 Magazine de la semaine
- 13.45 Fürchterliche Freunde
- 14.30 Die Kinder vom Mühlental
- 15.00 Die goldene 1
- 15.30 Tennis
- 17.00 Le conseiller de l'ARD
- 17.30 Images de la science
- 18.00 Téléjournal - Sport
- 18.40 Lindenstrasse
- 19.10 Miroir du monde
- 19.50 Sport - Téléjournal
- 20.15 Tatort
- 21.40 Le monde culturel
- 22.20 Das zweite Leben
Joseph Haydn

ARD Allemagne 2

- 11.15 Galapagos
- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Informations
- 13.15 Il y a 40 ans
- 13.30 1, 2 ou 3
- 14.15 Hals über Kopf
- 14.45 Venedig im wilden Westen
- 15.15 Menschen im Hotel, film
- 17.00 Informations - Sport
- 18.10 RFA: grands cuisiniers
- 19.10 En direct de Bonn
- 19.30 Images d'Europe
- 20.15 Die fünf Geächteten, film
- 21.55 Informations - Sport
- 22.10 Horton's
kleine Nachtmusik
- 23.10 Kenn' ich, weiss ich, war ich schon!, film

ARD Allemagne 3

- 11.30 Votre patrie, notre patrie
- 12.30 Télé-académie
- 15.00 PNC
- 17.30 Grosstant Hortense
- 17.45 Sur la Trois
- 18.00 Informations touristiques
- 18.15 Clip-Klapp
- 19.00 Rendez-vous
- 19.30 Je porte un grand nom
- 20.15 Invités internationaux à Baden-Baden
- 21.45 Actualités - Sport
- 22.35 Edgar Briggs, das As der Abwehr

Suisse italienne

- 9.25 Sci
- 10.00 Cerimonia ecumenica
- 11.10 Sci
- 12.50 Concerto domenicale
- 13.30 I fields
- 14.05 Mezzi corazzati
- 14.30 Campionati europei di pattinaggio artistico
- 16.00 Domenicasette
- 18.00 Natura amica
- 18.30 Parliamoci chiaro
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 La Parola del Signore
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.20 A conti fatti
- 20.30 Monte-Carlo, film
- 22.00 Telegiornale - Sport
- 23.00 Piaceri della musica

RAI Italie 1

- 13.30 TG 1-Notizie
- 13.55 Toto TV
- 14.00 Domenica in... studio
- 14.20, 15.20 e 16.20
Notizie sportive
- 18.25 90.mo minuto
- 18.50 Domenica in... studio
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Sceneggiato
- 22.05 La domenica sportiva

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Programme musical
- 8.00 Infos SSR
- 8.15 La nostra realta
- 9.00 Jazz cocktail
- 11.30 Flash-Infos SSR
- 11.05 Odyssée du rire
- 12.00 Dimanche accordéon
- 12.30 Infos SSR
- 13.00 Chorales et fanfares

L'odyssée du rire

Ha! ha! ha! Hi! hu! hu! Pff ho! ho! Excusez-moi, mais Ha! Ha! Ha! j'écoute l'Od... Hi! Hi! l'odyssée du ...MMMMM...rire sur RTN 2001, le... He! He!... dimanche de 11h à midi HiHiHiHiHiHi!!

- 14.00 Flash-Infos SSR
- 16.00 Loup-garou
- 18.00 Infos SSR
- 18.05 Rock and roll
- 19.30 Magazine neuchâteloise
- 19.50 Urba 2001
- 20.00 Musical paradise
- 22.30 Infos SSR
- 23.02 Musique de nuit

La Première

Indépendance vaudoise. 8.15 Interview de M. D. Schmutz. 9.10 Célébration œcuménique. 11.05 Instantané. 12.05 Label suisse. 12.30 Midi première week-end. 13.00 Scooter. 15.05 Surprise par ville. 16.05 Goût de terroir. 17.05 Votre disque préféré. 18.00 Soir première. 18.45 Votre disque préféré. 20.05 Du côté de la vie. 22.40 Reprise Parole et Tribune de première. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 L'Eternel présent. 10.00 Disque en lice. 12.45 Le petit échoier. 13.15 Festivals et concours. 15.00 Contrepoint. 16.00 En direct de Londres. 17.05 L'heure musicale. 19.05 Novitads. 19.15 Correspondances. 20.00 Espaces imaginaires; voix de passage au bout de la nuit. 20.30 Kyra Kyralina. 22.00 Du théâtre comme d'une science humaine. 22.40 Espaces imaginaires. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.30 Le poème du dimanche. 10.00 En personne. 11.30 Politique internationale. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena. 14.45 Sport et musique. 18.00 Welle eins. 18.45 Parade des disques. 19.45 Entretien sur le tiers monde. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 Musica Popular Brasileira. 23.00 Petite histoire. 24.00 Club de nuit.

Fm France musique

1.30 Les nuits de France musique. 6.30 Concert-promenade; musique viennoise et musique légère. 8.37 Cantate; musiques sacrées. 10.00 Stradivarius et les siens. 11.30 Concert. 13.07 Grands voix. 14.00 Le concert romantique. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.00 Jazz vivant. 20.05 Avant-concert. 20.30 En direct. 23.05 Climats; musiques traditionnelles. 1.00 Ocora.

Fréquence Jura

6.00 Radio suisse romande 1. 9.00 Radio suisse romande 1. 9.10 Reprise. 9.30 Les dédicaces avec Vicky et Jean-René. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio suisse romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Radio suisse romande 1. 0.05 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.

Radio Jura bernois

L'heure musicale, à 17h05. Le Quatuor Trakacs à Estavayer. Concert organisé avec la Commission culturelle d'Estavayer-le-Lac, de la salle de La Prillaz et donné par un des meilleurs ensembles de musique de chambre actuels, Quatuor Trakacs, dont la carrière internationale prit son essor au Concours d'Evian 1977. En ouverture, les musiciens hongrois interprètent Haydn.

À PROPOS

Jean-Pierre Clavien et André Junod auraient peut-être souhaité proposer un titre plus «cinématographique» encore, «Chronique de catastrophes annoncées», en lieu et place de leur «Chronique d'un été pourri» (Temps présent, TVR, jeudi 21, reprise ce samedi après-midi).
Ils sont allés enquêter à Munster et dans le canton d'Uri, rappel pourtant fait aussi des inondations qui ravagèrent le Tessin et les Grisons, fin août dernier. Comme d'habitude, «Temps présent» dépasse le simple constat prudent pour oser se livrer à une enquête en bons journalistes d'investigation que sont la plupart des collaborateurs de TP. Ainsi reprend-on tout d'abord des images des destructions

Chronique d'un été pourri

tirées du «Téléjournal», nature détruite et surtout constructions des hommes mises à mal, de leurs maisons à l'autoroute audacieuse. Et un document japonais vient scander le dossier de ses images d'une semblable catastrophe suivie dans sa folle course destructrice.
Le 24 août 1705, le torrent avait déjà détruit Munster. Des processions demandaient depuis lors la protection divine contre la volonté destructrice du diable.
Aujourd'hui, il ne se trouve heureusement presque plus personne pour invoquer la colère de Dieu, si la peur subsiste, si le grand-père se promène, tristement, tenant la main de son petit-fils pour contempler les dégâts.

Le glaciologue de l'EPF de Zurich étudie la formation des torrents qui se déchainent.
La fatalité d'une moraine fragile après le recul d'un glacier semble seule en cause au-dessus de Munster. L'équipe suit aussi la rude destinée d'une famille de scieurs-agriculteurs dont le chef, 60 ans, se demande s'il va reconstruire. L'assurance a couvert le 45% des dégâts. On croit comprendre que M. Wehrlen était sous-assuré. On aurait peut-être alors pu nous en dire plus sur la couverture par les assurances de ces catastrophes dites «naturelles». Par contre, la procédure d'intervention de la «Chaîne du bonheur» a été fort bien décrite.
Du côté d'Uri, la nature en colère

n'est probablement pas seule en cause, mais déjà le déboisement et surtout probablement une erreur d'appréciation. Uri, il est vrai, est devenu une sorte de colonie dominée par le transport routier et ferroviaire. Même si le bétonnage n'occupe que le un pour mille de la surface, les grands travaux qui désormais empêchent la Reuss de sortir de son lit sont peut-être en cause quand une digue lâche. Car l'écologiste de service n'est pas seul à dénoncer ce qui est probablement une imprévoyance technique, une imprudence de l'homme qui domestique trop la rivière. Dès lors, à qui la facture, si la catastrophe n'est pas seulement naturelle. On ne nous l'a pas dit...
Freddy Landry

À VOIR

Palace: une remarquable reconstitution

«La grande illusion» (Renoir), «Le caporal épinglé» (Renoir), «Stalag 17» «La grande évasion» (Sturges)... Les films qui traitent des prisonniers de guerre ont presque toujours connu le succès. Avec «Palace», Edouard Molinaro reprenait donc un thème déjà bien éprouvé mais en cherchant à le traiter d'une manière plus intimiste.
L'action met en présence deux frères dont les tempéraments sont diamétralement opposés. Robert

Morland (Claude Brasseur), soldat français, a été fait prisonnier par les Allemands dès le début de la guerre et s'est retrouvé dans un Stalag. Or, Robert est un très grand pianiste. La directrice d'un palace lui a donc rapidement fait une proposition qu'il s'est empressé d'accepter: travailler pour elle et mener ainsi une vie confortable en attendant la fin des hostilités. Cette vie est pour Robert d'autant plus plaisante qu'il fait rapidement la conquête

de sa patronne, la belle Hanna Bauer (Gudrun Landgrebe).
Mais cette existence idyllique va malheureusement être troublée par l'arrivée au Stalag de Lucien Morland (Daniel Auteuil), le frère de Robert. Engagé dans les Forces Françaises Libres, il a été capturé lors du Débarquement de Normandie. Au contraire de Robert, Lucien est une forte tête: à peine arrivé au Stalag, il s'en évade et rencontre bientôt son frère dans un tramway...

On peut mettre à l'actif de ce film une remarquable reconstitution historique et une fort belle étude de l'Allemagne troublée par les défaites militaires et les bombardements, fatiguée du nazisme, dans laquelle les prisonniers français entretiennent d'excellentes relations avec les civils. Le côté psychologique de l'histoire est un peu moins bien réussi mais ce défaut est heureusement camouflé, sinon rattrapé, par la qualité du jeu des acteurs principaux.
(TF1, 20 h 40 - ap)

L'Impartial ouvert sur... LA BANDE DESSINÉE

Les forces du réalisme D'autres aspects de Will Eisner, maître ès-BD

Après avoir abordé la semaine dernière sa longue histoire de dessinateur de bande dessinée, retrouvons Will Eisner pour la deuxième fois, et pour parler plus précisément de formes et de récit: car Will Eisner, né en 1917 à Manhattan est (avec Jerry Iger, Bob Kane, Jack Kirby, mais aussi Milton Caniff ou Alex Raymond) un de ceux dont l'art influence encore aujourd'hui la bande dessinée mondiale; il est un Maître, qui a beaucoup à offrir, beaucoup à dire, avec intensité et sourires.

L'Appel de l'espace¹ est à mon sens votre album le plus important, depuis votre reprise de la BD à la fin des années '70. Impressionnant, tant du point de vue formel, structurel, que thématique.

«Cet album est très important pour moi dans la mesure où l'intention de départ était, en l'écrivant, de prouver que par ce moyen d'expression graphique, on peut créer un roman au sens propre, avec une structure véritablement littéraire. *Contract With God*² était mon premier essai dans ce sens; je n'étais pas très sûr de moi, je tâtonnais, je sentais qu'il était possible de faire cela, mais j'étais

encore en train d'explorer le terrain. *L'Appel de l'espace* était un effort pour prouver que techniquement je pouvais créer une structure totale, un roman à part entière, avec des récits qui s'imbriquent les uns dans les autres.

L'APPEL DE L'ESPACE

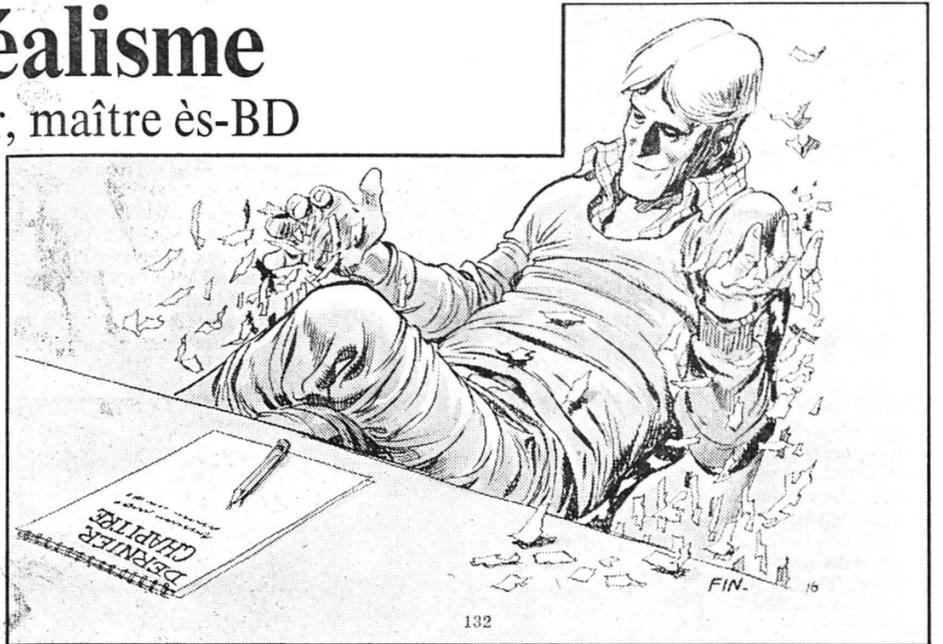
«Au moment de choisir une histoire pour ce projet, je rentrais à New York en avion depuis Francfort, je contemplais le paysage au-dessus des nuages; on pouvait apercevoir la lune: quelquefois, quand on vole très haut, la lune est si claire qu'on peut presque y distinguer des détails; je prenais des notes et je me demandais ce qui arriverait si l'on recevait un jour un message de l'espace. Je n'étais absolument pas tenté par la science-fiction, mais je pensais en ces termes: que nous arriverait-il à nous, sur terre, si un message de ce type nous parvenait? Comment cela affecterait nos vies? Dans mon histoire, au bout du compte, un homme parvient à donner au monde le temps et l'occasion de réfléchir. C'était le but principal de ce récit, à moitié politique (dans la mesure où il constitue un com-

mentaire, une critique), et à moitié social.

«Ce qui m'intéresse, dans l'ensemble de mon œuvre, ce sont les forces qui nous affectent: forces religieuses, Dieu, ou force de gravitation. Les forces qui nous font agir dans un sens donné m'ont toujours intrigué; je dois être, dans mon for intérieur, profondément religieux, mais je suis un homme religieux qui se promène en proclamant son existentialisme (*rires*)! Je ne veux pas faire passer de message, et dans ce livre encore moins, sinon pour dire au monde ou à quiconque chercherait un message qu'il faut être prudent, que des forces extérieures, de grandes puissances peuvent vous propulser en avant et vous faire agir, vous faire entrer dans des flux que vous ne pouvez plus contrôler».

RECTO/VERSO

Votre travail en bande dessinée ne peut jamais se ranger dans un genre précis et délimité. Ni espionnage, ni science-fiction: que ce soit pour le Spirit ou pour les autres albums, il y a toujours tant de références, de clins d'œil et de perversion des gen-



L'Appel de l'espace comme un miroir de l'humanité

res qu'on a toujours l'impression de lire le verso de vos histoires!

«J'ai un problème: je vois toujours les aspects contradictoires d'une même chose. Rien n'est blanc ou noir; je vois tout en nuances de gris. C'est pourquoi il m'a toujours été difficile de vendre mes œuvres. Je prend toujours un

point de vue plein de partialité, de préjugés. Chacun travaille dans sa propre manière de voir les choses, et ce qui en résulte est le produit des émotions qu'il a ressenties. Un dessinateur comme Jack Kirby, très énergique et vibrant de colère, produit des récits pleins de violence, émouvants, et d'un rythme déchaîné; c'est là ce qu'il veut exprimer. Milton Caniff est un narrateur accompli et Terry et les pirates était un récit classique d'aventure autour du monde, accompagné de nombreuses péripéties théâtrales... Lui aussi, comme moi, s'est toujours intéressé au théâtre.

capture) introduit dans son dessin beaucoup plus qu'un moment unique dans le temps.

«Dans *Big City*³ et *A Life Force*⁴ j'ai fait en quelque sorte un reportage sur la ville que je dessinais de mémoire; je n'ai utilisé aucune photographie pour les réaliser. Non pas par héroïsme mal placé, mais parce que je pensais qu'utiliser une photo pour une scène particulière détruirait le sentiment que je voulais faire passer. Ainsi je travaille principalement de mémoire. Il existe certains artistes qui se vouent avec passion à l'exactitude la plus parfaite; et leurs récits sont construits autour de cette précision. Combiner réalisme et humanisme est un champ d'expérimentation qui me passionne».

Pensez-vous en couleurs, ou en noir et blanc?

«Noir et blanc. C'est ce qui pour moi est le plus gratifiant. Les années '30 d'où je viens étaient les années du noir et blanc, entre 1920-25 et 1945-50 le monde entier était noir et blanc. Pour moi la couleur est un élément très dangereux, dont on fait souvent un mau-

La chronique de FRÉDÉRIC MAIRE

«Quant à moi, l'engagement de mes sentiments se fait toujours dans mes relations avec les gens, et dans les rapports qui existent entre eux et leur environnement immédiat. Si je vis dans un Ghetto ou dans une petite ville, l'agent de police au coin de la rue est le problème principal de ma journée, ou alors, si je vis dans un hôtel, le concierge de l'hôtel. Ces êtres constituent la matière première de mon travail. Une porte de métro qui se ferme sous votre nez peut être une catastrophe d'ampleur monumentale, bien plus importante que si Ronald Reagan et François Mitterrand ne s'entendent pas bien. Ça fait partie de ma vie. Dans la BD, qui est un art de l'imagination du fantasme, vous essayez de venir à bout des réalités qui vous préoccupent sur le monde de l'imaginaire.

DU RÉEL À L'IMPRESSION

«Le réalisme est parfois mal compris. Permettez-moi un exemple: parmi mes étudiants (*Eisner enseigne le dessin, ndr*), se développe très tôt dans leur travail un désir de copier des photographies, et ils me demandent pourquoi je n'en utilise pas, et que je préfère dessiner de mémoire. En fait, la photo n'est du réalisme poussé à l'extrême qu'au sens technique du terme; parce que la photo ne considère que ce qui se trouve dans son cadre. La réalité ne se limite pas à cela; elle est constituée de la compréhension que vous avez des choses. Si je prend une photo de votre visage, j'attrape, je capture, j'immortalise un moment dans le temps, et très souvent si vous regardez une photo - par exemple celle d'un de vos amis - vous trouvez qu'elle n'est guère ressemblante. Et pourtant, il s'agit bien de lui! L'appareil photographique ne ment pas - mais il ne pense pas. Il a gelé un instant, une expression de votre visage qui est en constant mouvement. Vos lèvres, vos sourcils, vos yeux bougent sans cesse. L'artiste qui dessine ce visage (tout particulièrement s'il fait une cari-



vais usage en BD. C'est comme un orchestre qui joue si fort qu'on ne peut plus entendre les paroles des chanteurs. La couleur noire très sombre l'essentiel. J'essaie quant à moi de l'utiliser de façon très discrète, avec des nuances très tamisées, pour autant que je le puisse. La couleur porte en elle un message».

(traductions Thierry Dubois)

1 *Life on Another Planet - L'Appel de l'espace* (Albin Michel, 1984)

2 *Un Bail avec Dieu* (Humanoides associés, 1982)

3 *New York, Big City* (Albin Michel, 1986)

4 *A Life Force*, en français *Big City 2, Le Bronx, 55 Dropsie Avenue* (Comics USA, 1988), vient de paraître.

RTN 2001

Ecoutez la bande

Si on peut lire la bande dessinée, on peut aussi l'écouter! Tous les lundis, de 20 h à 20 h 30, faites Bande à part sur RTN 2001, avec des interviews, des commentaires, de l'humour, des musiques et des albums à gagner; une émission mise en images par Frédéric Maire.

Pierre Tombal: les 44 premiers trous par Hardy et Cauvin

Copyright Editions Dupuis

